

# Le FIDA et les organisations paysannes

## Partenariats en action : 2020-2023



**Rapport destiné à la huitième réunion mondiale du Forum paysan, organisée conjointement à la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA**

12 et 13 février 2024

Volume I: Tour d'horizon et conclusions  
Rapport principal

Le Consensus du Forum paysan (présenté dans l'encadré ci-après) a été établi en février 2005 lors d'une réunion organisée conjointement par le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Fédération internationale des producteurs agricoles, La Via Campesina et le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). À cette occasion, les participants ont adopté une déclaration, brève mais de grande portée, qui jetait les bases de l'initiative du Forum paysan (FAFO). Un comité de pilotage, composé de représentants du FIDA et de sept réseaux d'agriculteurs et de pêcheurs, a ensuite été constitué pour orienter la démarche.

Mettant l'accent sur le développement rural et la réduction de la pauvreté, le Forum paysan a été institué comme un processus permanent de consultation et de dialogue entre les organisations paysannes et de producteurs ruraux (les OP), le FIDA et les gouvernements. Sa première réunion mondiale s'est tenue à Rome en février 2006 et les réunions suivantes ont été organisées tous les deux ans, à l'occasion du Conseil des gouverneurs du FIDA. Des consultations nationales et régionales ont également eu lieu entre chaque réunion mondiale. Lors de la sixième réunion mondiale du Forum paysan, qui s'est tenue en février 2016, il a été décidé que, conformément au processus de décentralisation du FIDA, le Forum devait être davantage décentralisé, et ce au moyen: i) de consultations régionales organisées tous les quatre ans dans les cinq régions, scandées par une réunion mondiale (les premières consultations régionales remontent à 2018) – le FIDA profitant de l'occasion pour organiser au même moment ses ateliers régionaux annuels sur la mise en œuvre; ii) de réunions mondiales organisées tous les quatre ans (la première réunion quadriennale mondiale du Forum paysan s'est tenue en 2020 et la prochaine aura lieu en 2024).

À l'issue de la première réunion mondiale, en 2006, le comité de pilotage a approuvé une liste de recommandations qui ont été soumises au Conseil des gouverneurs du FIDA. Peu après, en mai 2006, le Président du FIDA a participé au Congrès mondial des agriculteurs de la Fédération internationale des producteurs agricoles à Séoul. Dans son discours liminaire au Congrès, il a donné suite aux recommandations du Forum paysan et a pris plusieurs engagements au nom du Fonds. L'une de ces recommandations consistait à suivre les progrès de la collaboration du FIDA avec les OP et à en rendre régulièrement compte au Forum paysan. Le présent rapport, intitulé « Partenariats en action », est l'instrument par lequel le FIDA rend compte des progrès réalisés à la réunion mondiale du Forum paysan.

Rapports sur les partenariats FIDA-OP. Les précédents rapports sur les partenariats en action que le FIDA a présentés au Forum paysan ont été élaborés au mois de février des années 2008, 2010, 2012, 2014, 2016 et 2020. Ils décrivent l'évolution du partenariat du FIDA avec les OP au cours des périodes biennales 2006-2007, 2008-2009, 2010-2011, 2012-2013 et 2014-2015, et durant la période quadriennale 2016-2019. Par ailleurs, depuis la décentralisation du Forum paysan, le FIDA a organisé deux sessions consécutives de forums paysans régionaux (en 2017-2018 et en 2022-2023). Le présent rapport vise à examiner l'évolution du partenariat au cours de deux périodes biennales (2020-2021 et 2022-2023).

## Consensus du Forum paysan<sup>1</sup>

Tout comme le FIDA, les participants à la réunion poursuivent l'objectif fondamental de lutter contre la pauvreté rurale en donnant aux ruraux pauvres eux-mêmes et à leurs organisations des moyens d'action économique, sociale et politique.

Les participants sont fédérés autour d'un projet général de création d'un Forum paysan promouvant la concertation et le dialogue sur les façons d'œuvrer pour que les ruraux pauvres s'affranchissent de la pauvreté et sur les activités du FIDA.

### Le Forum paysan, c'est:

- un processus participatif permanent – et non une manifestation ponctuelle –, qui englobe tant les opérations appuyées par le FIDA sur le terrain que la concertation sur les politiques;
- un processus tripartite associant les organisations paysannes, les gouvernements et le FIDA;
- un espace réservé à la consultation et à la concertation sur la réduction de la pauvreté rurale et sur le rôle central des petits exploitants et du développement de l'agriculture familiale dans ce processus<sup>2</sup>;
- un instrument qui permet de rendre compte de l'efficacité en matière de développement, notamment dans le domaine de l'autonomisation des populations rurales pauvres et de leurs organisations;
- une interface entre les interventions de développement rural en faveur des pauvres et le processus de renforcement des capacités des organisations paysannes et de producteurs ruraux (y compris les organisations de pêcheurs artisanaux, de pasteurs et de paysans ruraux sans terre).

### Le Forum paysan:

- obéit aux principes de non-exclusion, de pluralisme, d'ouverture et de flexibilité;
- est construit, lorsque cela est possible, sur les forums existants, afin d'éviter les chevauchements;
- reconnaît les organisations existantes et ouvre, le cas échéant, de nouveaux espaces;
- est une plateforme de concertation conjointe dirigée – aux niveaux mondial et régional – par des comités de pilotage conjoints et inclusifs associant des organisations représentatives de producteurs impulsées par leurs membres et le FIDA. Les comités de pilotage ont un mandat, un règlement intérieur et un code de conduite clairement définis. Le Forum paysan propose aussi des espaces autonomes réservés aux activités de consultation et de préparation menées par les organisations de producteurs en amont des réunions avec le FIDA<sup>3</sup>.

### Modalités de travail

- Le Forum débute par des consultations nationales qui débouchent à leur tour sur des réunions régionales ou infrarégionales. Celles-ci tracent les grandes lignes de la teneur du Forum paysan mondial, et de la participation à ce dernier au Conseil des gouverneurs du FIDA.
- Le Forum devrait enrichir les organes directeurs du FIDA.
- Le succès du Forum dépend de la capacité du FIDA à renforcer la consultation, au niveau des pays, avec les organisations paysannes et à répondre à leurs besoins en matière de renforcement des capacités.
- Les participants recommandent notamment l'institutionnalisation de l'engagement des organisations paysannes dans les principaux processus opérationnels du Fonds (projets et stratégies nationales et régionales).

<sup>1</sup> Extrait de la déclaration finale de l'atelier de 2005, compte tenu des mises à jour effectuées après la décision prise en 2016 par le comité de pilotage du Forum paysan.

<sup>2</sup> La seconde partie de ce point, à savoir « le rôle central des petits exploitants et du développement de l'agriculture familiale dans ce processus », a été ajoutée sur décision du comité de pilotage du Forum paysan prise en février 2016 à la sixième réunion mondiale du Forum.

<sup>3</sup> La totalité de ce paragraphe a été incluse sur décision du comité de pilotage du Forum paysan en février 2016 à la sixième réunion mondiale du Forum

## Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par Rodrigo Salcedo Du Bois, consultant à la Division production durable, marchés et institutions (PMI) du FIDA, et a bénéficié du concours de l'équipe de PMI chargée des institutions rurales, notamment Marco Camagni, Antonella Cianciotta, Marie Edward Mikhail, Eva Jordans et Elizabeth Ssendiwala, sous la coordination de Fanny Grandval.

Un grand merci à tous les collègues des différents départements du FIDA, en particulier les directeurs de pays et les équipes régionales des cinq régions, qui ont contribué à la qualité de ce rapport.

## Table des matières

<b>SIGLES ET ACRONYMES .....</b>	<b>8</b>
<b>TOUR D’HORIZON ET CONCLUSIONS .....</b>	<b>10</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>17</b>
<b>SECTION I – ANALYSE QUANTITATIVE DES PARTENARIATS ETABLIS DANS LES PAYS ET APPUYES DANS LE CADRE DES NOUVELLES STRATEGIES ET DES PROJETS D’INVESTISSEMENT (NOUVEAUX OU EN COURS) DU FIDA.....</b>	<b>20</b>
A. ÉVOLUTION DES PARTENARIATS AVEC LES OP DANS LE CADRE DE LA CONCEPTION DES COSOP 21	
B. ÉVOLUTION DES PARTENARIATS AVEC LES OP DANS LE CADRE DES PROJETS APPROUVES AU COURS DE LA PERIODE BIENNALE 2022-2023.....	28
C. IMPLICATION DES OP DANS L’EXECUTION DES PROJETS EN COURS APPROUVES EN 2020-2021 ..	34
<b>SECTION II – REGIONALISATION DES FORUMS PAYSANS (2020-2023).....</b>	<b>39</b>
A. RESULTATS GENERAUX DES FORUMS PAYSANS REGIONAUX .....	40
B. RESULTATS OBTENUS DANS CHAQUE REGION .....	42
<i>B.1 Asie et Pacifique .....</i>	<i>42</i>
<i>B.2 Afrique orientale et australe.....</i>	<i>43</i>
<i>B.3 Amérique latine et Caraïbes .....</i>	<i>45</i>
<i>B.4 Afrique de l’Ouest et du Centre .....</i>	<i>46</i>
<i>B.5 Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe .....</i>	<i>48</i>
<b>SECTION III – DONS DU FIDA AUX OP DURANT LA PERIODE 2020-2023 .....</b>	<b>52</b>
A. APERÇU DE LA REPARTITION ET DE L’ALLOCATION DES DONS.....	52
B. VUE D’ENSEMBLE ET PRINCIPAUX EFFETS DIRECTS OBTENUS DANS LE CADRE DES PRINCIPAUX GUICHETS DE DONS EN FAVEUR DES OP .....	53
<i>B.1 Programmes FO4 .....</i>	<i>53</i>
<i>B.2 Programme mondial sur l’agriculture et la sécurité alimentaire .....</i>	<i>59</i>
<i>B.3 Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres.....</i>	<i>62</i>
<i>B.4 Consultations menées par les OP dans le cadre de la préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.....</i>	<i>65</i>
<b>SECTION IV – DOMAINES D’AMELIORATION DES PARTENARIATS .....</b>	<b>69</b>
A. UN CADRE D’INTERVENTION SOLIDE IMPLIQUANT LE FIDA, LES OP ET LES GOUVERNEMENTS ..	70
B. DES MECANISMES DE FINANCEMENT EFFICACES .....	72
C. CONCERTATION ET PRISE DE DECISIONS.....	73
D. UNE EVALUATION SYSTEMATIQUE PAR LE FIDA DE SES PARTENARIATS AVEC LES OP .....	73
<b>PERSPECTIVES.....</b>	<b>76</b>
<b>LISTE DES ANNEXES (disponible en anglais).....</b>	<b>77</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1. Hiérarchisation des rôles des OP dans l'exécution des projets .....	21
Tableau 2. Niveau de participation des OP à la conception des COSOP (par pays et par période) .....	24
Tableau 3. Note moyenne obtenue à l'issue des évaluations de COSOP (par indicateur et par niveau de participation des OP) .....	26
Tableau 4. Forums paysans régionaux et infrarégionaux organisés en 2022-2023: lieux et participants .....	39
Tableau 5. Principaux enseignements tirés de l'examen à mi-parcours du programme FO4ACP .....	56
Tableau 6. Réponses des OP, des UGP et des bureaux de pays concernant les principaux obstacles en matière de partenariat.....	69

## Liste des figures

Figure 1. Évolution de la participation des OP à la conception des COSOP .....	21
Figure 2. Évolution de la participation des OP à la conception des COSOP au cours des 18 dernières années (2006-2023) .....	22
Figure 3. Modalités de participation des OP à la conception des COSOP .....	22
Figure 4. Évolution de la participation des OP à la conception des COSOP au cours des 16 dernières années (2008-2023) .....	23
Figure 5. Améliorations apportées à la conception des COSOP grâce à la participation des OP, par période ...	25
Figure 6. Avantages que les OP tirent de leur participation à la conception des COSOP, par période .....	26
Figure 7. Rôles attendus des OP dans l'exécution des COSOP.....	27
Figure 8. Évolution de la participation des OP à la conception des projets au cours des 18 dernières années.	29
Figure 9. Évolution de la participation des OP à la conception des projets durant la période 2010-2023 .....	29
Figure 10. Évolution de la participation des OP à la conception des projets au cours des 18 dernières années .....	30
Figure 11. Évolution de la participation des OP à la conception des projets au cours des 14 dernières années (2010-2023) .....	31
Figure 12. Participation des OP à la conception des projets: modalités .....	32
Figure 13. Participation attendue des OP à l'exécution des projets: modalités .....	32
Figure 14. Évolution du rôle attendu des OP dans l'exécution des projets au cours des 14 dernières années (2010-2023) .....	33
Figure 15. Évolution de la participation des OP à l'exécution des projets au cours des 11 dernières années...	34
Figure 16. Participation des OP à l'exécution des projets: modalités.....	34
Figure 17. Participation globale et modalités de participation des OP à l'exécution des projets, par période et par région (2016-2023).....	35
Figure 18. Évolution des dons accordés aux OP (2004-2023) .....	52
Figure 19. Répartition des dons aux OP approuvés en 2020-2023 .....	53
Figure 20. Les programmes FO4 dans le monde .....	54
Figure 21. Vue d'ensemble des projets OP approuvés au titre du programme GAFSP au cours de la période 2020-2023 .....	60
Figure 22. Multiplicité des rôles des OP pendant la crise engendrée par la COVID-19.....	64

## Liste des encadrés

Encadré 1. Participation des OP à la conception des COSOP pendant la pandémie de COVID-19.....	24
Encadré 2. Participation des OP à la conception des projets – Retours d’information des OP .....	31
Encadré 3. Participation des OP haïtiennes aux projets du FIDA .....	41
Encadré 4. Appuyer la structuration des OP et l’accès des OP aux marchés: l’expérience tirée du Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d’appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique.....	44
Encadré 5. Appui à l’agriculture familiale – OP péruviennes participant à la passation de marchés publics d’aliments issus de l’agriculture familiale dans le cadre de projets d’investissement du FIDA .....	45
Encadré 6. Exemples d’effets directs concrets obtenus à l’issue des sessions de travail des forums paysans de la région WCA.....	47
Encadré 7. Participation des OP en tant que responsables de la gestion d’une composante du Projet d’appui au secteur agricole dans la Province du Nord-Kivu .....	47
Encadré 8. Bonnes pratiques adoptées dans le cadre de la composante 1 du programme FO4ACP en Afrique subsaharienne .....	57
Encadré 9. Enseignements tirés du projet « E-Granary » .....	60
Encadré 10. Principales innovations et leçons tirées du programme GAFSP au Mali.....	61
Encadré 11. Programme SAFE 2020 – Les bonnes pratiques sur le terrain .....	64
Encadré 12. Propositions concrètes formulées dans le cadre des forums paysans régionaux en vue d’améliorer le partenariat FIDA-OP.....	71

## Sigles et acronymes

AFA	Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable
AgriCord	Consortium d'organisations non gouvernementales (organismes agricoles)
AOPP	Association des organisations professionnelles et paysannes du Mali
APFP	Programme pour les agriculteurs d'Asie et du Pacifique
APR	région Asie et Pacifique
ARISE	Assurer la résilience des agriculteurs familiaux dans le cadre du programme COVID-19
CAPAD	Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement
CNCPRT	Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Tchad
CNOP-Mali	Coordination nationale des organisations paysannes du Mali
COOCENKI	Coopérative centrale du Nord-Kivu
COPROFAM	Confédération des exploitants agricoles familiaux du MERCOSUR élargi
COSOP	programme d'options stratégiques pour le pays
EAFF	Fédération des agriculteurs de l'Afrique de l'Est
ESA	région Afrique orientale et australe
ESNAU	Union agricole nationale de l'Eswatini
FAFO	Forum paysan
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIDA13	Treizième reconstitution des ressources du FIDA
FO4A	programme Organisations paysannes pour les pays d'Asie
FO4ACP	programme Organisations paysannes pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
FO4LA	programme Organisations paysannes pour les pays d'Amérique latine
GAFSP	Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire
IGREENFIN	programme Finance verte inclusive
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
LAC	région Amérique latine et Caraïbes
LNWMGA	Association nationale des producteurs de laine et de mohair du Lesotho
NEN	région Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe et Asie centrale
OP	Organisation paysanne et de producteurs ruraux
PADER-G	Programme d'appui au développement rural dans le Guéra
PAFO	Organisation panafricaine des producteurs agricoles
PAOPA	Programme d'appui aux organisations paysannes africaines
PARSAT	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad
PASA-NK	Projet d'appui au secteur agricole dans la Province du Nord-Kivu
PAS2P	Projet d'assistance aux familles d'éleveurs confrontées aux effets cumulés de la soudure pastorale, de l'insécurité et de la pandémie COVID-19
PIEJR	projet « Insertion économique des jeunes ruraux dans les chaînes de valeur avicoles et piscicoles au Mali »
PMI	Division production durable, marchés et institutions du FIDA
PRODESUD	Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales
PROPAC	Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale
RePER	Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest
SACAU	Confédération des syndicats d'agriculteurs d'Afrique australe
SMSA	société mutuelle de services agricoles
UGP	unité de gestion du projet
UMNAGRI	Union maghrébine des agriculteurs
UNFFE	Fédération nationale des producteurs agricoles d'Ouganda
VNFU	Union nationale des agriculteurs du Viet Nam
WCA	région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
4 P	partenariat public-privé-producteurs





## Tour d'horizon et conclusions

Le présent rapport sur les partenariats en action, qui sera présenté à la réunion mondiale 2024 du Forum paysan (FAFO), vise à évaluer l'évolution du partenariat entre les organisations paysannes et de producteurs ruraux (OP) et le FIDA aux niveaux national, régional et international au cours de la période 2020-2023.

La réunion mondiale du Forum paysan de 2024 est particulière à plusieurs égards. Tout d'abord, ces quatre dernières années, la crise sanitaire mondiale engendrée par la COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont considérablement perturbé les systèmes alimentaires et ont compromis les moyens d'existence des petits exploitants agricoles et producteurs alimentaires du monde entier. Dans ce contexte, les OP ont joué un rôle essentiel dans l'appui aux agriculteurs et à leur résilience dans les zones rurales. Deuxièmement, le Forum paysan de 2024 coïncide avec la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13), qui implique non seulement la mobilisation de fonds pour reconstituer les ressources de base, mais aussi l'établissement de priorités et de partenariats nouveaux ainsi que, potentiellement, une évolution de la stratégie d'intervention. Enfin, 2024 sera l'occasion de célébrer le vingtième anniversaire de la création du Forum paysan, un moment privilégié pour faire le point et penser à l'avenir.

On trouvera dans le présent rapport sur les partenariats en action une évaluation des partenariats durant deux périodes biennales (2020-2021 et 2022-2023), réalisée à partir d'une analyse à la fois quantitative et qualitative. L'analyse quantitative, qui repose sur des enquêtes soumises aux directeurs de pays du FIDA, permet d'obtenir des données clés sur les tendances et les modalités de partenariat avec les OP dans le cadre des stratégies de pays du FIDA [programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)], de la conception de projets et de l'exécution des projets d'investissement du FIDA (section I). Le rapport donne en outre une vue d'ensemble du portefeuille de dons en faveur des OP et des principaux effets directs obtenus à cet égard (section III). Il s'agit également d'examiner la manière dont le deuxième cycle de forums paysans régionaux organisés dans les cinq régions a favorisé le partenariat entre les OP et le FIDA aux niveaux régional et national (section II). Enfin, des mesures visant à améliorer les partenariats sont présentées (section IV), suivies des perspectives pour l'avenir.

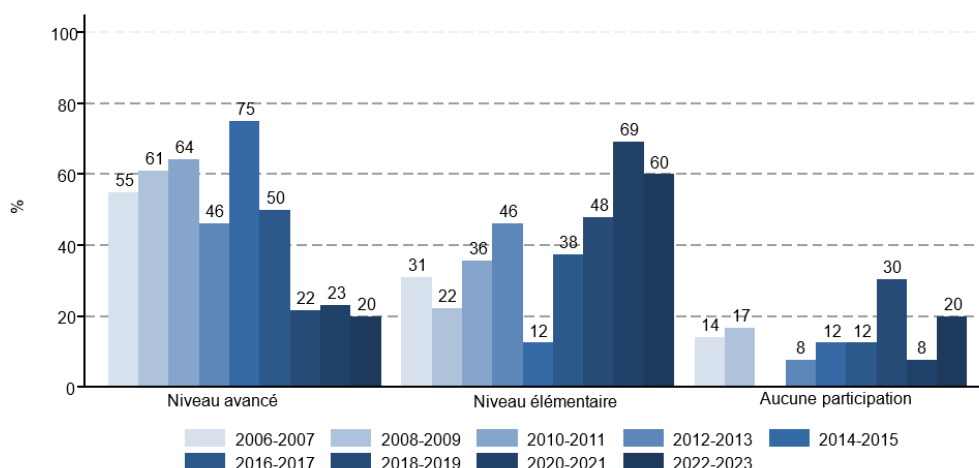
### Section I – Analyse quantitative des partenariats établis dans les pays et appuyés dans le cadre des nouvelles stratégies et des projets d'investissement (nouveaux ou en cours) du FIDA. Principales tendances.

**Les OP dans le cadre de la conception des COSOP (2020-2023).** La participation des OP à la conception des COSOP reste la norme, et la participation à l'échelle mondiale s'est légèrement améliorée depuis le dernier Forum paysan. Le taux de participation des OP atteint respectivement 92% et 80% durant les périodes biennales 2020-2021 et 2022-2023. Le degré d'implication des OP dans la conception des COSOP a diminué<sup>4</sup>, bien que la participation reste élevée dans l'ensemble. Les tendances diffèrent d'une région à l'autre: le « niveau avancé de participation »<sup>5</sup> des OP dans les régions Asie et Pacifique (APR), Afrique orientale et australe (ESA) et Amérique latine et Caraïbes (LAC) a notablement diminué par rapport aux périodes précédentes; cependant, il a considérablement augmenté dans la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN) et, dans une moindre mesure, en Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA). Dans l'ensemble, les équipes de pays du FIDA indiquent que la conception des COSOP s'améliore lorsque les OP y participent (76% en moyenne durant la période 2008-2023), les deux principales améliorations résultant de cette participation étant « l'identification des groupes cibles » (80%) et « la concertation sur les politiques menée avec les gouvernements » (70%). La concertation sur les politiques est également le principal rôle attendu des OP dans le cadre de l'exécution des futurs COSOP.

<sup>4</sup> La part de pays faisant état d'un « niveau avancé de participation » des OP à la phase de conception a considérablement diminué au fil du temps, tandis que les cas de « niveau élémentaire de participation » des OP ont augmenté.

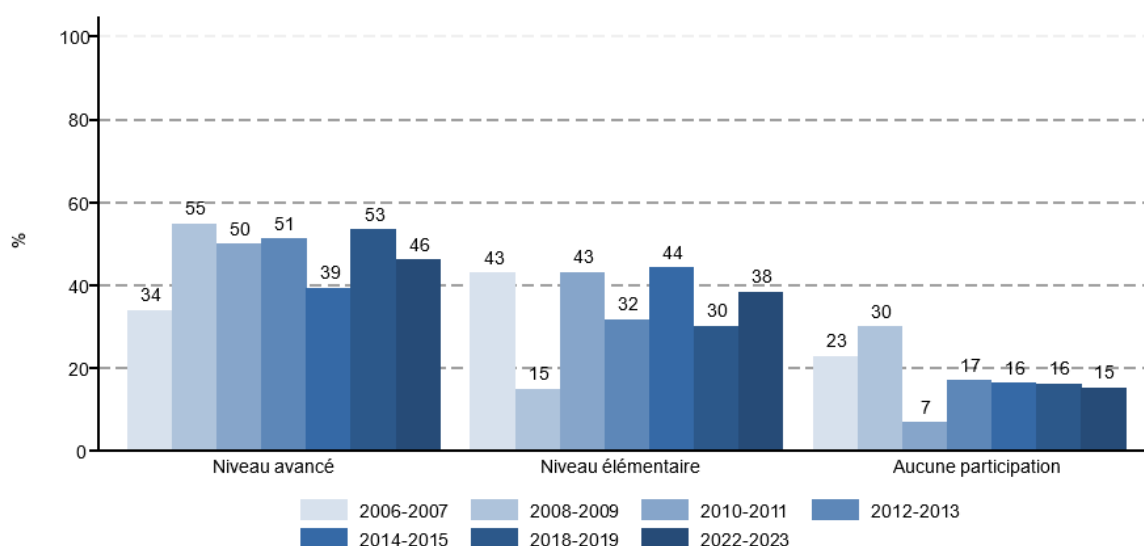
<sup>5</sup> Cette catégorie comprend tous les types de modalités avancées au moyen desquelles les OP sont reconnues comme des parties prenantes stratégiques et sont étroitement impliquées dans la conception des COSOP ou des projets, notamment grâce à la participation à des ateliers liés à la conception ou à l'organisation d'ateliers internes dirigés par les OP et permettant à ces dernières de mieux définir leur contribution.

Figure A. Évolution de la participation des OP à la conception des COSOP au cours des 18 dernières années (2006-2023)



**Les OP dans le cadre de la conception des projets durant la période 2022-2023.** Les OP ont été impliquées dans la conception de 85% des 13 projets visés par l'enquête, ce qui confirme la stabilité de ce type de collaboration dans le temps. Les principaux types d'OP concernées sont les plateformes nationales d'OP (45%) et les OP faîtières de produits de base (27%). On dénombre trois principales modalités de participation des OP à la conception des projets: i) les réunions bilatérales organisées sur le terrain ou dans la capitale du pays (91%), ii) la participation à des débats multipartites (73%); iii) les ateliers spécifiques (55%). En outre, 82% des répondants ont déclaré que la participation des OP avait influencé la conception des projets. Les tendances générales des modalités de participation des OP dans les différentes régions sont exactement les mêmes que pour la conception des COSOP: les régions APR, ESA et LAC enregistrent une baisse importante du « niveau avancé de participation » par rapport aux années précédentes, tandis que les régions NEN et WCA affichent une légère hausse. Conformément aux rapports de conception, il est prévu que les OP participent à l'exécution dans 91% des nouveaux projets.

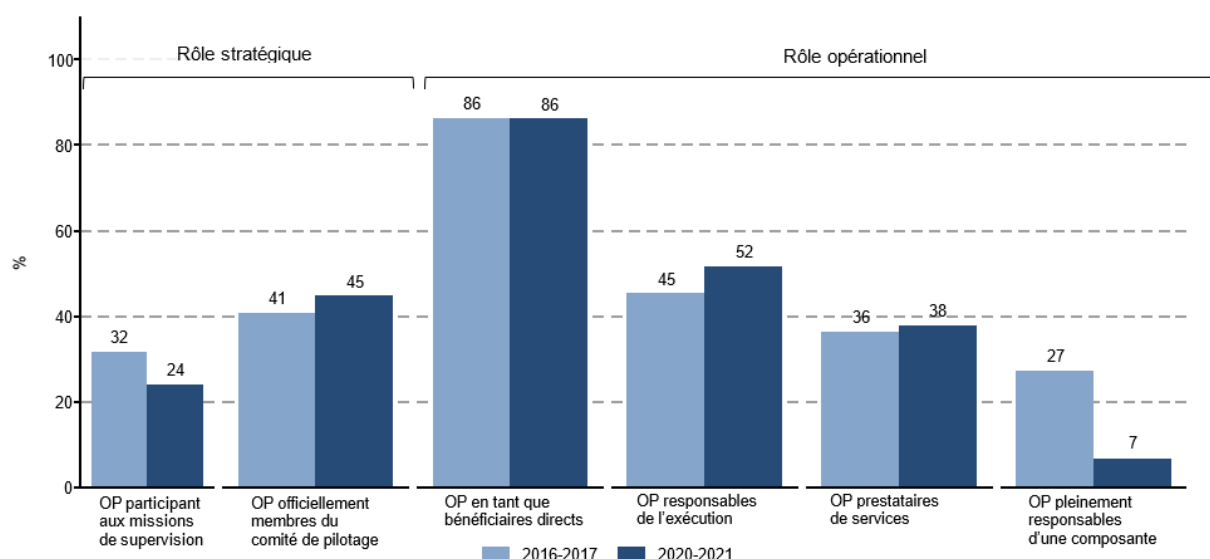
Figure B. Évolution du niveau de participation des OP à la conception des projets au cours des 18 dernières années (2006-2023)



**Participation des OP à l'exécution des projets approuvés en 2020-2021.** La participation des OP à l'exécution des projets a considérablement augmenté, passant de 71% en 2016-2017 à 91% en moyenne en 2020-2021. Les cas où les OP endossent le rôle de partenaires d'exécution ont augmenté au cours de la même période, passant de 45% à 52%, tandis que les cas où les OP sont entièrement responsables de l'exécution d'une composante ont chuté de 27% à 7%. Dans la plupart des régions,

priorité est donnée au rôle opérationnel des OP dans l'exécution, leur rôle d'organisme d'exécution restant important dans les régions APR, ESA, LAC et WCA (dans plus de 40% des réponses).

Figure C. Modalités de participation des OP à l'exécution des projets



## Section II – Régionalisation des forums paysans (2020-2023)

En phase avec la décentralisation du FIDA, la régionalisation des forums paysans, qui a commencé après le Forum paysan mondial de 2016, visait à améliorer le degré de collaboration dans les pays entre les OP, les gouvernements et le FIDA, ainsi qu'à suivre de près et à renforcer ces partenariats. Au cours de la période 2020-2023, le deuxième cycle des forums paysans régionaux a été organisé et a couvert pour la première fois la région NEN. Les forums paysans régionaux sont entrepris en fonction de la couverture géographique du FIDA et de la diversité des OP et des régions. Par exemple, dans les régions NEN et LAC, deux réunions infrarégionales distinctes ont été organisées compte tenu des différents contextes propres à ces régions. Au cours de cette période, sept réunions régionales ont été organisées entre septembre 2022 et février 2023, réunissant plus de 600 personnes, dont des responsables d'OP, des membres du personnel du FIDA et des partenaires stratégiques. Dans chaque région, des comités de pilotage régionaux ont été constitués<sup>6</sup> ou ont tenu des sessions pour planifier les manifestations, l'objectif étant de décider du contenu thématique et des aspects logistiques. En outre, pour la première fois, une série d'enquêtes a été conçue et soumise aux équipes de pays du FIDA, aux unités de gestion de projet (UGP) et aux OP avant les manifestations des régions ESA, LAC et WCA<sup>7</sup> afin d'évaluer les partenariats sous différents angles.

Les participants à l'ensemble des réunions régionales du Forum paysan ont reconnu que les interventions du FIDA devaient être menées en collaboration avec les OP. En outre, la collaboration entre le FIDA et les OP à différents niveaux est considérée comme une condition essentielle au succès des interventions du Fonds, même s'il faut l'améliorer. Les forums paysans régionaux ont également été l'occasion pour les équipes régionales du FIDA d'aborder avec les OP régionales des domaines de coopération stratégique communs.

<sup>6</sup> Dans le cas des forums paysans organisés pour la première fois dans la région NEN.

<sup>7</sup> Dans le cas des forums paysans organisés dans les régions APR et NEN, aucune enquête n'a été menée avant la tenue des manifestations en raison du manque de temps pour la région APR (une enquête auprès des UGP a été réalisée en 2023 après le forum paysan régional pour alimenter le présent rapport), et parce que les forums paysans régionaux étaient organisés pour la première fois dans la région NEN.

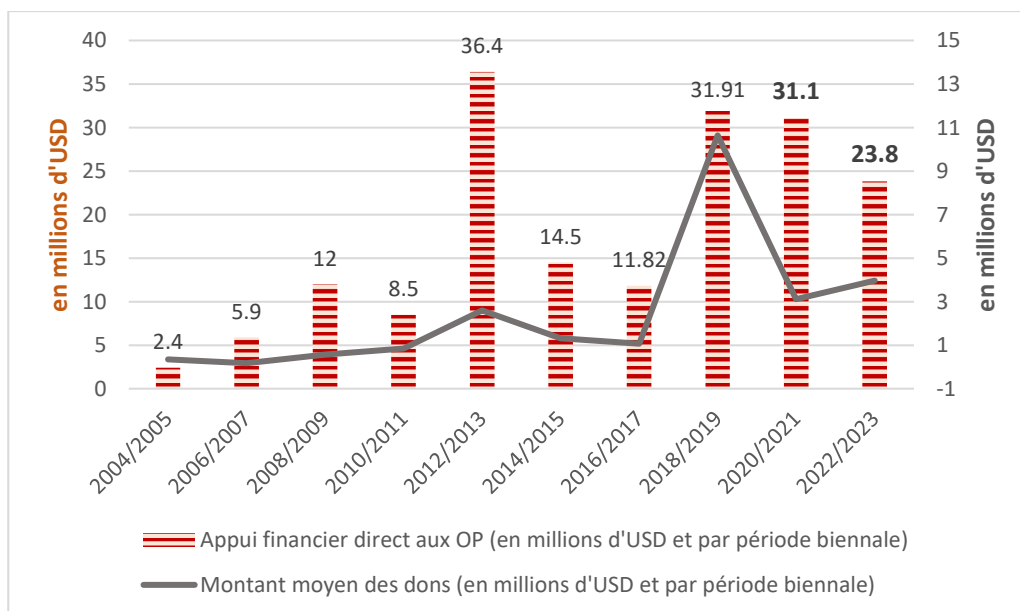
Voici les recommandations transversales établies d'un commun accord à l'issue des forums paysans régionaux:

- Renforcer les activités des forums paysans nationaux et appuyer la conception et l'exécution, sous l'égide des agriculteurs, de plans d'action nationaux et régionaux au titre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale.
- Institutionnaliser la planification conjointe des forums paysans régionaux et des ateliers régionaux sur la mise en œuvre, afin de favoriser des débats constructifs entre les OP d'une part et les équipes de pays et UGP du FIDA d'autre part, et d'établir des plans d'action concrets pour améliorer continuellement la collaboration à l'échelle nationale et régionale (ce qui est également important d'un point de vue de la concertation sur les politiques au niveau régional).
- Systématiser la participation effective des OP à toutes les activités du FIDA et passer des contrats directs avec les OP faïtières en tant que partenaires d'exécution stratégiques.
- Mettre en place un mécanisme de dons permanent aux fins du financement direct des OP, notamment à l'appui de leurs activités en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ces derniers.
- Examiner les sous-thèmes clés importants pour les agriculteurs familiaux et leurs organisations – par exemple, la pêche artisanale, l'élevage ou le pastoralisme, l'agroécologie.
- Étayer, documents à l'appui, les caractéristiques innovantes des partenariats, et investir dans la gestion des savoirs, les visites d'échange, l'enrichissement mutuel et la formation du personnel du FIDA et des UGP sur les modalités de collaboration avec les OP.

### Section III – Dons du FIDA aux OP durant la période 2020-2023

Au cours des deux périodes biennales examinées, 16 dons aux OP ont été approuvés, représentant un **total de 54,91 millions d'USD**, soit le montant le plus élevé depuis le début du Forum paysan en 2004. La plupart des dons ont été directement alloués aux OP (**70% de l'enveloppe totale**), à l'exception de huit dons mis en œuvre par AgriCord<sup>8</sup> (12,2 millions d'USD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (4,2 millions d'USD), qui ont néanmoins permis d'appuyer directement des OP nationales et locales.

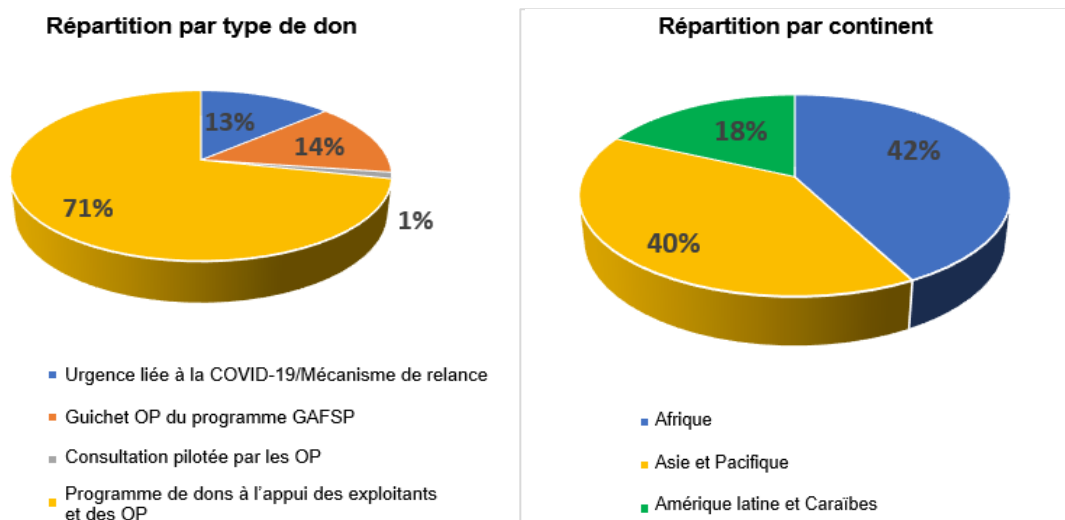
Figure D. Évolution des dons accordés aux OP (2004-2023)



<sup>8</sup> AgriCord est une alliance mondiale d'organismes agricoles mandatés par des OP et leurs sociétés coopératives des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, du Canada et de l'Union européenne.

Les principaux guichets de financement et la répartition géographique des dons accordés aux OP sont indiqués ci-après.

Figure E. Répartition des dons approuvés en faveur des OP (2020-2023)



**L'Afrique et la région Asie et Pacifique sont les principales régions destinataires des dons<sup>9</sup>.** En 2020-2023, les OP d'Afrique ont reçu 23,2 millions d'USD (42% du total), et celles d'Asie et du Pacifique 21,7 millions d'USD (40% du total).

**Les programmes de type FO4 (organisations paysannes pour telle ou telle région) cofinancés par l'Union européenne et le FIDA** restent la principale modalité de collaboration directe avec les OP. Au cours de la période considérée, 39,2 millions d'USD ont été versés aux OP de tous les continents, ce qui correspond à 71% du montant total accordé. Désormais regroupés dans le monde entier sous la bannière « **programmes FO4** », ces programmes reposent sur les mêmes piliers essentiels que sont l'avancement économique, le développement institutionnel et la concertation sur les politiques, et sont alignés sur les priorités stratégiques des OP partenaires, qui sont placées aux commandes de l'exécution de manière à garantir l'utilité, l'impact et la viabilité des projets.

Durant la période 2020-2023, le FIDA a appuyé l'accès de 10 organisations au **guichet destiné aux OP du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)**, et ce, dans le cadre de trois appels à propositions qui ont conduit à l'approbation d'un financement de 17,91 millions d'USD au titre du programme GAFSP (dont 7,65 millions d'USD sont comptabilisés dans le présent rapport)<sup>10</sup>. Pendant la pandémie de COVID-19, grâce à son **Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres<sup>11</sup>**, le FIDA a financé des projets d'urgence régionaux d'OP à hauteur de 7,35 millions d'USD (dans les régions APR, ESA, NEN et WCA). De tels projets ont démontré la capacité des OP à innover et à jouer un rôle déterminant dans l'appui et l'assistance aux producteurs vulnérables dans des contextes de crise et de fragilité. Enfin, en prévision du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021, le FIDA a versé 250 000 USD à dix organisations du Forum paysan pour qu'elles tiennent des débats avec leurs membres, l'objectif étant de déterminer et de rassembler des solutions à l'appui de systèmes alimentaires plus solides et plus équitables. Ces échanges visaient à faire entendre au Sommet sur les systèmes alimentaires les points de vue de tous les secteurs de la société, à créer de nouvelles possibilités de collaboration et, éventuellement, à définir des objectifs et des engagements en faveur de la transformation des systèmes alimentaires.

<sup>9</sup> Il convient de noter que le programme régional le plus important du point de vue de l'allocation budgétaire, le programme Organisations paysannes pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (FO4ACP), a été approuvé en 2019 et est donc pris en compte dans le rapport sur les partenariats en action couvrant la période précédente (2016-2019). Ce programme est en cours d'exécution. Pour la période à l'examen (2020-2023), seul le financement additionnel reçu en 2021 relève de la catégorie des « nouveaux dons approuvés ».

<sup>10</sup> Pour l'instant, un montant de 7,65 millions d'USD approuvé par le FIDA est comptabilisé dans le présent rapport, car les cinq derniers projets de l'appel à propositions de 2023 sont en phase finale de conception moyennant l'appui du FIDA.

<sup>11</sup> Le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres est une source de financement du FIDA mise en place dans le contexte d'urgence lié à la COVID-19.

## Section IV – Domaines d’amélioration des partenariats

Le présent rapport donne non seulement un aperçu des partenariats durant la période 2020-2023, mais dresse aussi un tableau plus général de la situation depuis la création du Forum paysan. Même si la participation des OP à la conception des COSOP et des projets semble rester élevée, stable et valorisée par les équipes de pays du FIDA à l’échelle mondiale, les différences régionales importantes et le niveau de participation en baisse dans plusieurs régions attirent notre attention sur la nécessité de systématiser l’implication des OP dans les activités du FIDA au fil du temps. Une orientation clé consisterait à institutionnaliser le Forum paysan et l’implication systématique des OP, de manière à éviter toute perturbation liée à la rotation du personnel du FIDA. L’analyse met également en évidence l’évolution des rôles joués par les OP dans les activités du FIDA, certains types d’OP participant davantage en tant que prestataires de services, partenaires d’exécution, voire responsables de l’exécution d’une composante de projet. Ces rôles opérationnels sont essentiels tant à la promotion de la durabilité qu’à l’autonomisation des OP. Il est clair que les OP jouent un rôle fondamental dans la contribution à l’élaboration des politiques et des stratégies.

Dans le cadre des récentes réunions des forums paysans régionaux, le FIDA a pu évaluer certaines des difficultés rencontrées dans la collaboration entre les bureaux de pays, les UGP et les OP, à savoir: i) l’insuffisance des capacités institutionnelles et organisationnelles des OP; ii) le manque de financements à l’appui de la participation des OP; iii) le manque d’informations des OP concernant les projets du FIDA; iv) les retards d’exécution. Les bureaux de pays et les UGP ont également abordé un problème majeur lié à la tendance à créer des groupes pour recevoir l’appui des projets, ce qui ne constitue pas une modalité de collaboration viable avec les OP.

Une bonne stratégie d’amélioration repose donc sur quatre grands piliers:

1. Un cadre d’intervention solide impliquant le FIDA, les OP et les gouvernements: il faut articuler une stratégie plus structurée et des mécanismes opérationnels connexes pour travailler plus efficacement ensemble (coworking) et co-concevoir plus systématiquement des programmes, des mécanismes de financement et des stratégies au profit des populations rurales vulnérables. Un tel cadre d’intervention permettra également de déterminer les principaux acteurs et leurs rôles selon les différents types d’OP et leurs différents niveaux de structuration et d’organisation, leurs motivations et leur histoire – dont le FIDA devrait tirer parti.
2. Des mécanismes d’incitation efficaces: ces 20 dernières années, près de 180 millions d’USD ont été versés aux OP sous forme de dons. Les besoins de financement des OP doivent être considérés à la lumière du rôle et des besoins de ces organisations. Les 20 années de collaboration avec les OP en matière de concertation sur les politiques, le capital humain des OP faïtières et les besoins croissants de financement des agriculteurs familiaux dans les domaines de la résilience climatique et de la conservation de la biodiversité démontrent que les OP jouent souvent un rôle d’utilité publique très important qui, s’il ne peut être considéré comme « rentable » au sens économique du terme, justifie que l’on alloue des ressources suffisantes à ces organisations. Pendant la pandémie, la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres a démontré que les OP à tous les niveaux pouvaient gérer efficacement ces ressources et obtenir de remarquables résultats, y compris sur des sujets aussi cruciaux que la cohésion sociale, dans des contextes de grande fragilité et à des moments particulièrement difficiles. Le FIDA, les OP et les gouvernements devraient tirer parti de ces enseignements et concevoir de nouveaux programmes et mécanismes de financement de manière stratégique, en tenant compte des nombreux rôles potentiels des OP.
3. Des processus consultatifs et décisionnels: cette année, nous célébrons les 20 ans du Forum paysan. Il y a huit ans, les forums paysans régionaux démarraient avec succès dans quatre régions et désormais, des sessions régionales sont organisées dans les cinq régions d’intervention du FIDA. Néanmoins, il faut cesser de penser que le Forum paysan se réfère uniquement à des réunions quadriennales, et accepter l’idée qu’il s’agit d’un processus continu. Le Forum paysan implique un dialogue permanent entre le FIDA (le siège et surtout, les bureaux de pays) et les OP.
4. Une évaluation systématique par le FIDA de son partenariat avec les OP: bien qu’il existe un grand nombre d’études et de témoignages sur le terrain concernant les partenariats FIDA-OP, il est difficile d’évaluer systématiquement les résultats du vaste travail accompli. Il a été démontré que le rôle des OP dans la conception et l’exécution des projets (en tant que responsables de l’exécution) était jugé crucial. En outre, la participation des OP à la conception des COSOP était aussi jugée indispensable. Par conséquent, l’implication des OP dans les différentes étapes de la conception et de l’exécution des programmes ou des projets doit être mesurée et faire l’objet d’un

suivi, au même titre que les autres indicateurs institutionnels. Une piste d'amélioration pourrait consister à inclure les indicateurs de partenariat FIDA-OP parmi les indicateurs de base du FIDA.

## Perspectives

Cette session 2024 du Forum paysan mondial se tient après quatre années d'incertitude intense, caractérisées par de multiples crises et difficultés (dont la pandémie de COVID-19), et à un moment important pour les OP et le FIDA, qui célèbrent les 20 ans du Forum entendu comme un processus de dialogue participatif entre le FIDA et les principaux représentants des organisations de petits exploitants et de producteurs alimentaires aux niveaux mondial, continental et régional.

Dans le sillage du deuxième cycle des forums paysans régionaux, compte tenu de l'équilibre géographique, il s'agit également d'un moment stratégique pour faire le point sur les avantages que tire le Forum paysan de la décentralisation du FIDA. Les principaux messages qui ressortent des forums paysans régionaux sont les suivants: i) les activités de promotion des forums paysans menées dans les pays pour favoriser concrètement les dialogues nationaux entre les gouvernements, le FIDA et les OP offrent des possibilités remarquables maintenant que toutes les équipes opérationnelles du FIDA sont établies dans les pays; ii) il est essentiel de mobiliser des outils et des financements adéquats pour renforcer les OP ayant différents niveaux de capacité institutionnelle et différents degrés de maturité, de sorte que ces organisations soient mieux à même de remplir leur mandat compte tenu du contexte (par exemple, le contexte économique, social et environnemental, le rôle d'intermédiaire avec les marchés locaux, les entreprises de transformation, les acteurs de la finance rurale, le rôle d'utilité publique joué dans le cadre de la contribution à l'élaboration des politiques, les mécanismes de retour d'information des populations rurales pilotés par les agriculteurs); iii) les pays et les régions doivent échanger des connaissances sur les moyens efficaces de collaborer avec les OP, de façon à obtenir un impact sur le développement des zones rurales plus efficace, plus propre à favoriser l'autonomisation, plus pérenne et plus facilement transposable à plus grande échelle.

Le moment est tactiquement crucial, car cette huitième réunion mondiale du Forum paysan est organisée au moment où prend fin la Consultation sur FIDA13, processus de reconstitution des ressources à l'issue duquel de nouvelles orientations décisives sont confirmées et de nombreuses possibilités de partenariats entre le FIDA et les OP peuvent être trouvées. Le FIDA pourrait par exemple: i) tirer parti des nombreux cas où les OP pourraient mener des interventions efficaces dans des contextes de fragilité; ii) s'appuyer sur la riche expérience des organisations de petits exploitants et producteurs alimentaires en matière de préservation de la biodiversité et de mise en place de pratiques axées sur l'adaptation aux changements climatiques; iii) renforcer la collaboration avec le secteur privé en donnant aux OP les moyens de devenir des partenaires plus solides à l'aide d'alliances gagnant-gagnant avec d'autres acteurs privés.

Le Forum paysan mondial de 2024 sera l'occasion d'entamer un débat stratégique sur les conclusions du présent rapport et partant, de s'appuyer sur ce qui fonctionne bien, d'examiner les domaines d'amélioration recensés et de convenir de l'orientation future du partenariat FIDA-OP.



## Introduction

Le présent rapport sur les partenariats en action, qui sera présenté au Forum paysan mondial de 2024 (FAFO), vise à examiner l'évolution du partenariat entre les organisations paysannes et le FIDA aux niveaux national, régional et international au cours de deux périodes biennales (2020-2021 et 2022-2023).

**Cette huitième réunion mondiale du Forum paysan se tient après quatre années d'incertitude sans précédent**, du fait de la crise sanitaire mondiale engendrée par la COVID-19 et de ses conséquences socioéconomiques sur les moyens d'existence des petits exploitants agricoles, des producteurs alimentaires, des pêcheurs artisanaux et des éleveurs du monde entier. Cette crise a été suivie de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, dont les conséquences sur la volatilité des prix des denrées alimentaires et de l'énergie continuent de porter préjudice aux agriculteurs familiaux. Dans ce contexte de crises multiples, dont les changements climatiques et leurs effets négatifs sur la production alimentaire, et compte tenu des ressources financières limitées des partenaires, il est urgent que les gouvernements, les agriculteurs familiaux et les organisations paysannes investissent dans des mesures d'adaptation aux changements climatiques. Les parties prenantes reconnaissent que les politiques publiques devraient promouvoir des systèmes alimentaires durables et la souveraineté alimentaire, tout en encourageant l'adoption de pratiques agricoles plus résilientes face aux changements climatiques, comme l'agroécologie.

Le Forum paysan mondial de 2024 coïncide avec la **Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13)**, processus déterminant pour renforcer la capacité du FIDA à mieux appuyer ses membres et ses partenaires, et ce faisant, à améliorer sa contribution à la réalisation des objectifs de développement durable. Juste après la clôture du Forum paysan mondial, les États membres se réuniront pour convenir des orientations stratégiques du FIDA sur les thèmes prioritaires: interventions dans les contextes de fragilité; amélioration de la résilience aux changements climatiques et aux crises multiples grâce à des financements et à des interventions adaptés et axés sur la biodiversité; intensification de la collaboration du secteur privé aux fins de l'obtention d'un impact durable à grande échelle.

Le FIDA n'ignore pas la nécessité d'améliorer ses partenariats avec les OP pour obtenir les résultats escomptés dans le cadre de ses interventions. À la lumière des documents d'évaluation institutionnels, il est recommandé de promouvoir la résilience des communautés rurales en apportant un appui aux organisations paysannes et autres organisations communautaires, afin qu'elles puissent assurer des services efficaces et renforcer leur capacité à participer à la concertation sur les politiques. En outre, la participation des OP dès la conception des projets est essentielle pour favoriser chez elles un sentiment d'appropriation des infrastructures mises en place et en garantir la gestion durable. Un renforcement des capacités adéquat, la formation et l'appui des OP sont également indispensables lorsque la pérennité des projets dépend de structures décentralisées<sup>12</sup>.

Le **Forum paysan de 2024 coïncide avec le vingtième anniversaire** de la création du Forum. Il s'agit donc d'une occasion unique pour d'une part, examiner les grandes lignes de l'évolution du partenariat FIDA-OP à l'échelle mondiale, depuis que celui-ci a commencé à être évalué dans le cadre des rapports sur les partenariats en action, et d'autre part, dresser le bilan des progrès accomplis, des résultats obtenus et des principales difficultés rencontrées.

Le présent rapport sur **les partenariats en action (2020-2023)** fait le point sur les différentes modalités de collaboration du FIDA avec les OP, à la lumière des enquêtes adressées aux directeurs de pays du FIDA dans les cinq régions d'intervention du Fonds. On y trouvera une analyse quantitative des tendances et modalités de coopération entre les OP et le FIDA dans le cadre des instruments opérationnels du Fonds, à savoir: i) la conception de programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et de projets d'investissement, et l'exécution de projets d'investissement du FIDA (**section I**); ii) les dons directs du FIDA aux OP (**section III**). Le rapport porte également sur la manière dont les forums paysans régionaux organisés pour la deuxième fois dans les cinq régions<sup>13</sup> ont amélioré les partenariats entre les OP et le FIDA aux niveaux

<sup>12</sup> Voir l'annexe I pour plus d'informations sur les constatations des principaux rapports d'évaluation et rapports d'études du FIDA.

<sup>13</sup> Entre septembre 2022 et janvier 2023, sept forums paysans régionaux ont été organisés dans les cinq régions – un dans la région Asie et Pacifique (APR), un dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA), un dans la région Afrique orientale et australe (ESA),

régional et national (**section II**). Enfin, il présente un examen des principales conclusions de l'analyse quantitative de la section I, de plusieurs études de cas et exemples concrets de partenariats FIDA-OP dans les régions (voir les encadrés et les études de cas du présent rapport) et des résultats de l'enquête soumise aux OP, aux équipes de pays du FIDA et aux unités de gestion de projet (UGP) du Fonds dans le cadre des forums paysans régionaux, dans le but de proposer des mesures pour améliorer les partenariats (**section IV**).



## **Section I:**

**Analyse quantitative des partenariats établis dans les pays et appuyés dans le cadre des nouvelles stratégies et des projets d'investissement (nouveaux ou en cours) du FIDA**

## Section I – Analyse quantitative des partenariats établis dans les pays et appuyés dans le cadre des nouvelles stratégies et des projets d'investissement (nouveaux ou en cours) du FIDA

Dans cette section, on décrira l'évolution des partenariats entre le FIDA et les OP dans le cadre de la conception des nouveaux COSOP du FIDA et de la conception et de l'exécution des projets d'investissement. Cette année, le rapport sur les partenariats en action présente les tendances relatives à l'évolution des partenariats aux niveaux mondial et régional par période biennale, de 2008-2009 à 2022-2023. Les informations quantitatives présentées ici sont complétées par des études de cas<sup>14</sup>, qui mettent en évidence certaines constatations tirées de l'analyse des données.

Une enquête a été adressée aux directeurs de pays du FIDA pour recueillir des retours d'information sur la participation des OP au niveau des pays et dans les nouveaux COSOP et projets d'investissement du FIDA approuvés au cours de la période 2020-2023. L'enquête de 2023 suit la même méthode que celle de 2019<sup>15</sup>. Les trois types d'enquêtes adressées aux directeurs de pays visaient à examiner les partenariats FIDA-OP dans le cadre:

- 1) des nouveaux COSOP approuvés en 2020-2023;
- 2) des nouveaux projets approuvés en 2022-2023;
- 3) des projets en cours approuvés en 2020-2021.

Il convient de noter qu'au cours des deux premières années (2021-2022), la participation des OP a pu être limitée en raison des mesures de sécurité liées à la COVID-19 (dont les restrictions aux déplacements).

De 2020 à 2023, 37 nouveaux COSOP (contre 55 durant le cycle 2016-2019) et 85 projets d'investissement (contre 79 projets en 2016-2017 et 76 projets en 2018-2019) ont été approuvés; parmi ces derniers, 50 projets en cours ont été approuvés en 2020-2021 et 35 nouveaux projets ont été approuvés en 2022-2023<sup>16</sup>. Les taux de réponse étaient de 64,9% pour l'enquête sur la participation des OP aux COSOP, de 66% pour l'enquête sur la participation aux projets approuvés entre 2020 et 2021, et de 40% pour l'enquête sur la participation aux projets approuvés entre 2022 et 2023. Ces taux étaient plus élevés que ceux obtenus en 2016-2019 s'agissant de la participation à la conception des COSOP (51%) et aux projets approuvés en 2016-2017 (40%), mais inférieurs au taux obtenus pour les projets approuvés en 2018-2019 (57%).

Comme dans le dernier rapport sur les partenariats en action, deux critères sont utilisés et présentés ci-après.

(1) Le niveau de participation des OP à la conception des COSOP ou des projets du FIDA, selon les catégories suivantes<sup>17</sup>:

- **Aucune participation:** les OP n'ont pas été invitées à participer à la conception des COSOP ou des projets.
- **Niveau élémentaire de participation:** cette catégorie comprend tous les types de modalités élémentaires par lesquelles les OP ont été invitées, comme toute autre partie prenante, à participer à la conception des COSOP et des projets, sans toutefois se voir attribuer de rôle précis dans le processus de conception. Ces modalités, qui peuvent parfois être combinées, comprennent: la participation aux ateliers de validation des COSOP ou des projets; la tenue de réunions bilatérales avec les directeurs de pays ou les équipes de conception; la participation aux consultations multipartites.
- **Niveau avancé de participation:** cette catégorie comprend tous les types de modalités avancées au moyen desquelles les OP sont reconnues comme des parties prenantes stratégiques et sont étroitement impliquées dans la conception des COSOP ou des projets, notamment grâce à la participation à des ateliers liés à la conception ou à l'organisation d'ateliers internes dirigés par les OP et permettant à ces dernières de mieux définir leur contribution.

<sup>14</sup> À savoir, les études de cas élaborées à partir des résultats de l'enquête adressée aux UGP (qui figure dans le présent document), et d'autres études de cas tirées de documents et de rapports internes.

<sup>15</sup> Voir la méthode complète à l'annexe II (y compris les informations détaillées sur le taux de réponse).

<sup>16</sup> Voir l'annexe III pour une liste complète des nouveaux projets et COSOP approuvés en 2020-2023.

<sup>17</sup> Remarque: dans les précédents rapports sur les partenariats en action, le « niveau élémentaire de participation » et le « niveau avancé de participation » étaient respectivement appelés « acteur simple » (*simple player*) et « acteur spécial » (*special player*).

(2) Les modalités de participation des OP à l'exécution des projets d'investissement du FIDA, les organisations jouant un « rôle stratégique » ou un « rôle opérationnel », ou les deux, en fonction du degré différencié et croissant de responsabilité des OP et d'appropriation des activités par les OP, comme indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 1. Hiérarchisation des rôles des OP dans l'exécution des projets

<b>Rôle stratégique</b>	1	Participation des OP aux missions de supervision (réunions sur le terrain ou réunions récapitulatives)
	2	Participation officielle aux comités de pilotage des projets
<b>Rôle opérationnel</b>	1	Intégration des OP dans le cadre d'une ou de plusieurs composantes en tant que bénéficiaires directs d'activités axées sur le renforcement des capacités ou du cadre institutionnel
	2	Participation des OP aux composantes en tant que prestataires de services
	3	Participation des OP aux composantes en tant que partenaires d'exécution
	4	Attribution de l'entière responsabilité de la gestion d'une ou de plusieurs composantes

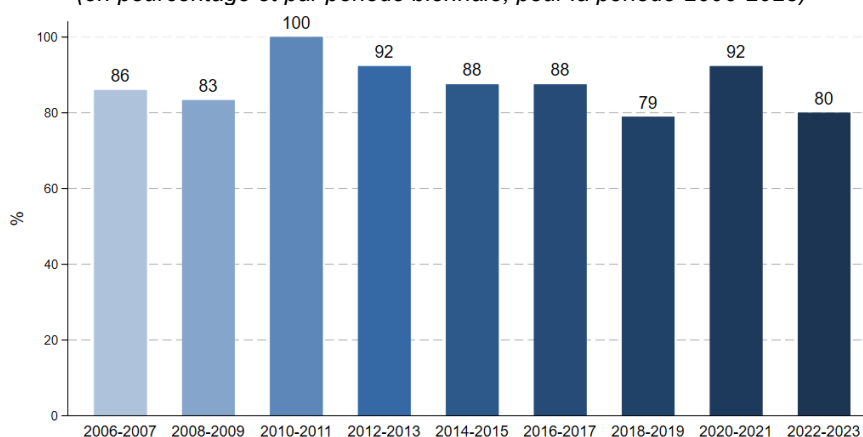
R  
E  
S  
P  
O  
N  
S  
A  
B  
I  
L  
I  
T  
É  
↓  
A  
P  
P  
R  
O  
P  
R  
I  
A  
T  
I  
O  
N

En outre, à la lumière des informations tirées des enquêtes précédentes sur les forums paysans, cette section présente l'évolution du degré d'implication des OP de chaque pays dans la conception des COSOP pour les pays dans lesquels plus d'un COSOP a été conçu entre 2008 et 2023. Enfin, dans le cadre du présent rapport sur les partenariats en action, le degré d'implication des OP dans la conception des COSOP, établi à partir des enquêtes réalisées entre 2008 et 2023, et la performance des stratégies de pays, mesurée grâce aux évaluations des COSOP réalisées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), ont été mis en relation pour commencer à recueillir des données probantes sur la contribution des partenariats aux résultats des interventions du FIDA.

### A. Évolution des partenariats avec les OP dans le cadre de la conception des COSOP

La participation des OP à la conception des COSOP reste la norme, et la participation à l'échelle mondiale s'est légèrement améliorée depuis le dernier Forum paysan (voir figure 1). Pour les périodes 2020-2021 et 2022-2023, au regard des résultats de l'enquête, les OP ont été impliquées dans la conception des COSOP dans respectivement à 92,3% et 80% des cas.

Figure 1. Évolution de la participation des OP à la conception des COSOP  
(en pourcentage et par période biennale, pour la période 2006-2023)



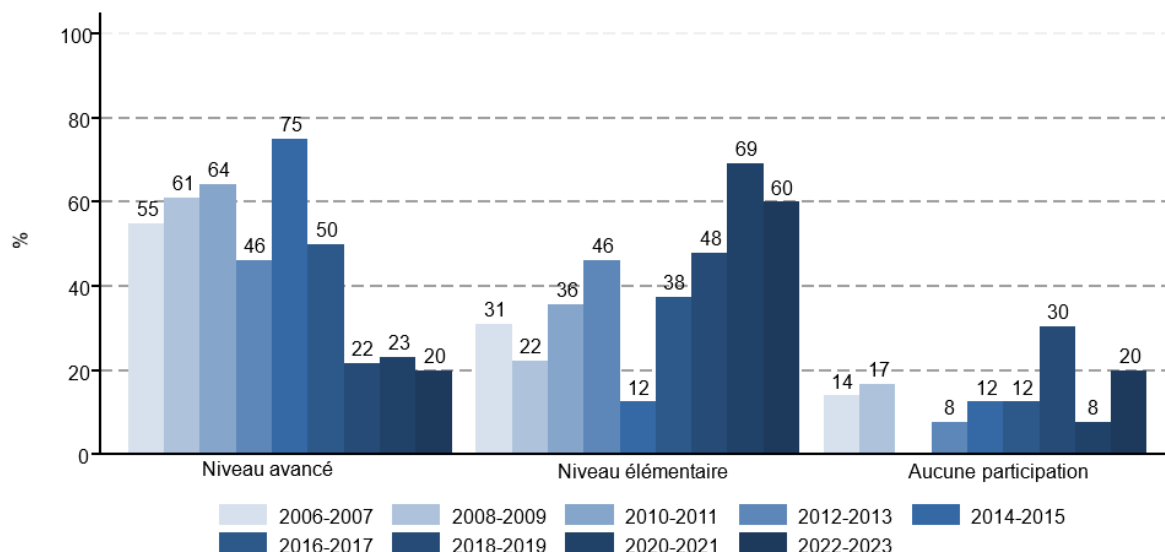
La participation varie considérablement selon les régions, comme le montrent les graphiques rassemblés à l'annexe IV<sup>18</sup>. Entre 2008 et 2023, la plupart des régions affichent des taux de participation élevés à la conception des COSOP. Toutefois, ce taux est en légère baisse dans les régions LAC, APR et WCA, tandis qu'il a légèrement augmenté dans les régions NEN et ESA.

Le degré d'implication des OP dans la conception des COSOP a considérablement diminué, bien que la participation de ces organisations reste soutenue à l'échelle mondiale. Comme le montre la figure 2,

<sup>18</sup> Voir l'annexe IV pour les graphiques et les données quantitatives détaillés de l'enquête adressée aux directeurs de pays.

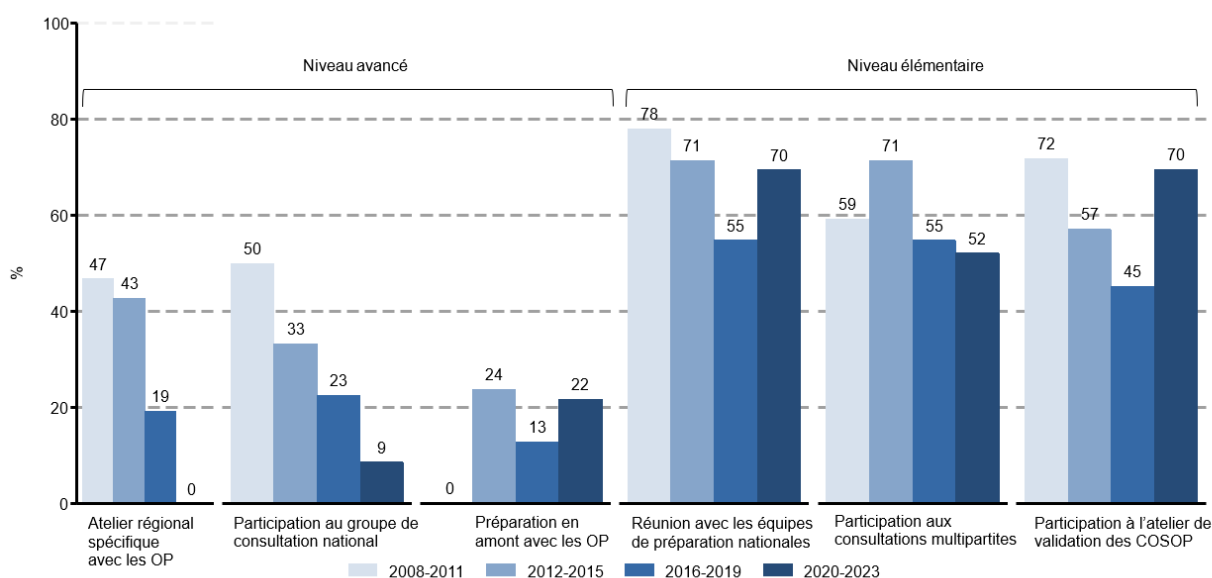
le pourcentage de pays ayant fait état d'un « niveau avancé de participation » des OP à la phase de conception a nettement diminué au fil du temps, tandis que les cas de « niveau élémentaire de participation » des OP ont augmenté.

Figure 2. Évolution de la participation des OP à la conception des COSOP au cours des 18 dernières années (2006-2023)  
(en pourcentage, par période biennale et selon le niveau de participation)



À titre d'exemple, d'après les données de la figure 3 ci-après, l'appui apporté aux OP aux fins de l'organisation (ou de la participation à) des ateliers régionaux spécifiques a diminué, et la participation des OP aux groupes de consultation nationaux a aussi considérablement baissé.

Figure 3. Modalités de participation des OP à la conception des COSOP  
(en pourcentage, pour les périodes 2008-2011, 2012-2015, 2016-2019 et 2020-2023)

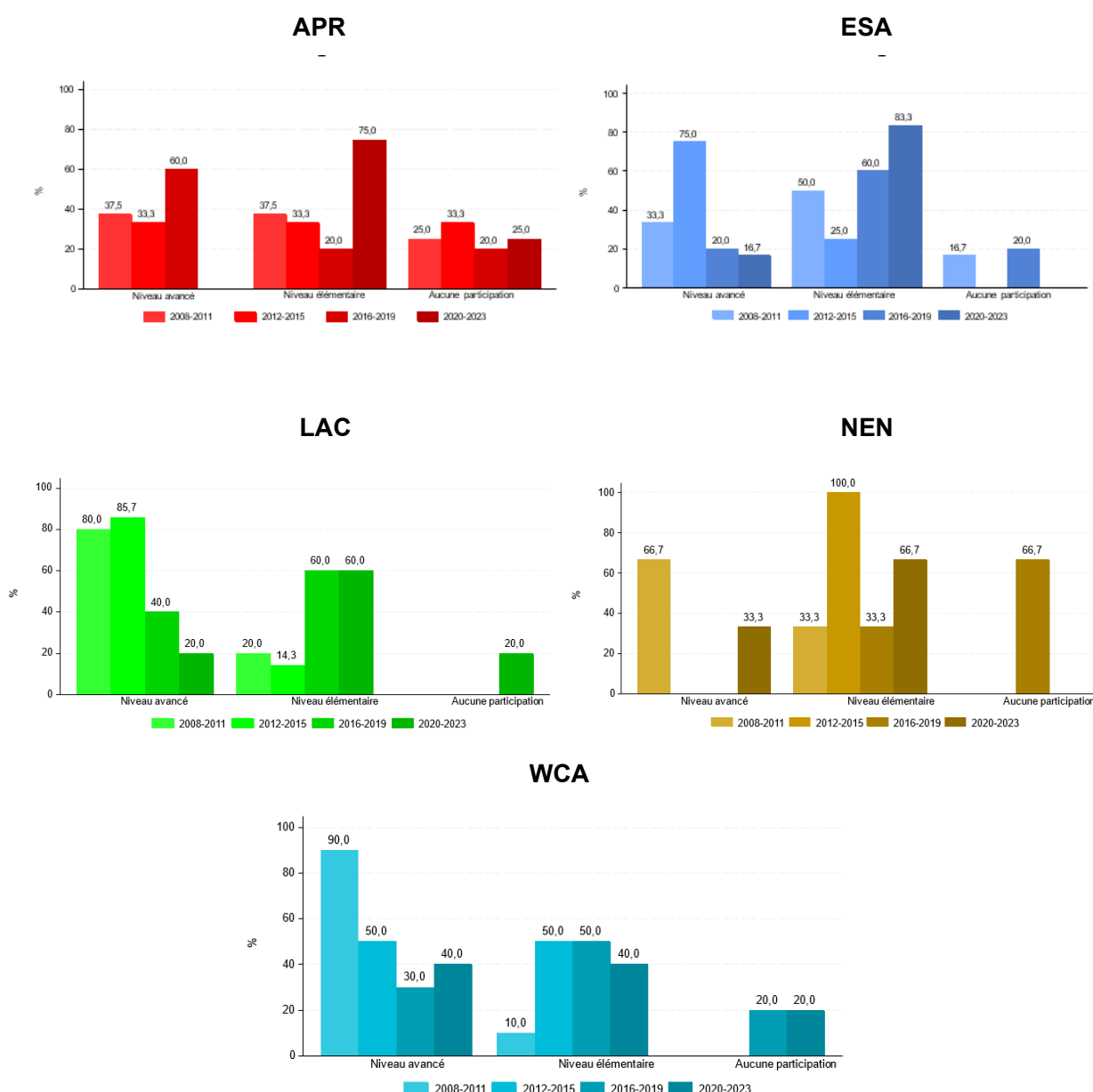


Une telle évolution peut s'expliquer par le fait que, sur les 23 réponses obtenues pour la période 2020-2023, 13 (57%) concernaient des COSOP approuvés en 2020 et 2021, lorsque les déplacements étaient fortement limités par les restrictions liées à la COVID-19. Dans la région LAC notamment, quatre réponses sur cinq renvoient à des COSOP approuvés durant cette période. Bien que les ateliers auraient pu être organisés en ligne, les restrictions liées à la COVID-19 pourraient expliquer l'implication limitée des OP dans la conception des COSOP au cours de la période 2020-2023. Une

autre explication tient peut-être au manque de ressources allouées à la phase de conception des COSOP, ce qui empêche les directeurs de pays d'organiser des manifestations préparatoires concrètes avec les OP afin de recueillir leurs avis.

Les régions affichent des tendances différentes en ce qui concerne le degré d'implication dans la conception des COSOP. La figure 4 ci-après montre que le « niveau avancé de participation » des OP dans les régions APR, ESA et LAC a considérablement diminué par rapport aux périodes précédentes. En outre, aucun cas de « niveau avancé de participation » n'a été enregistré dans la région APR durant la période 2020-2023. Cependant, au cours de la période 2016-2019, le niveau de participation a considérablement augmenté dans la région NEN et, dans une moindre mesure, dans la région WCA.

Figure 4. Évolution de la participation des OP à la conception des COSOP au cours des 16 dernières années (2008-2023) (en pourcentage, par région et selon le niveau de participation)



### Encadré 1. Participation des OP à la conception des COSOP pendant la pandémie de COVID-19

- Au Togo, les OP ont bien été consultées, notamment dans le cadre du Comité national de l'agriculture familiale piloté par les OP, même si la consultation s'est tenue en ligne du fait de la COVID-19.
- Au Mali, il est intéressant de noter que le FIDA a octroyé une petite enveloppe à la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP-Mali) pour financer la tenue de consultations avant la conception du COSOP; dans le passé (voir le rapport 2012-2013 sur les partenariats en action), il avait alloué davantage de ressources en appui au renforcement de la participation des OP à la conception du COSOP; ces ressources avaient été octroyées par l'intermédiaire de l'association Agriculteurs Français et Développement International (membre du groupe d'organisations non gouvernementales AgriCord), qui avait aidé les OP à organiser des ateliers régionaux destinés à évaluer le COSOP précédent et à faire des propositions au sujet du nouveau.
- D'après les résultats des enquêtes sur les forums paysans régionaux, les OP d'Argentine, du Bénin, du Brésil, du Burkina Faso, du Libéria, du Mali, du Nigéria, du Pérou, de la République centrafricaine, du Rwanda et du Soudan du Sud ont reçu un financement du FIDA pour organiser des ateliers sur la conception des COSOP.

### Analyse de l'évolution du rôle des OP dans la conception des COSOP durant la période 2008-2023

Les données recueillies à l'issue de l'enquête adressée aux directeurs de pays montrent que le rôle des OP a évolué au cours des différentes périodes (voir le tableau 2 ci-après). Sur les 33 pays participants à l'enquête qui ont mentionné plus d'une conception de COSOP au cours de la période examinée, les données montrent que le niveau de participation des OP à la conception de COSOP a diminué dans 18 pays (en **orange**), qu'il s'est amélioré dans 6 pays (en **vert**) et que dans 9 pays, la situation est restée inchangée (en **bleu**). Il convient de noter le cas du Viet Nam, qui enregistre une amélioration importante du niveau de participation des OP à la conception des COSOP, passant d'« aucune participation » en 2008-2011 à un « niveau avancé de participation » en 2020-2023. Dans ce pays, l'Union nationale des agriculteurs du Viet Nam (VNFU) assure principalement des services financiers à l'intention des OP locales. Elle a en outre signé un accord de coopération avec le FIDA pour officialiser le travail conjoint avec les OP vietnamiennes dans le cadre du portefeuille de pays, ce qui constitue une bonne pratique dans la région et au niveau mondial.

Tableau 2. Niveau de participation des OP à la conception des COSOP (par pays et par période)

Pays	2008-2011	2012-2015	2016-2019	2020-2023
Bénin	Niveau avancé		Niveau élémentaire	
Bolivie (État plurinational de)		Niveau avancé		Niveau avancé
Brésil	Niveau élémentaire		Niveau avancé	
Burundi	Niveau élémentaire			Niveau élémentaire
Cambodge		Niveau avancé		Niveau élémentaire
Chine	Niveau élémentaire		Aucune participation	
Colombie			Niveau élémentaire	Aucune participation
Congo	Niveau avancé		Niveau élémentaire	
Côte d'Ivoire	Niveau avancé			Niveau élémentaire
Égypte		Niveau élémentaire	Aucune participation	
Érythrée			Aucune participation	Niveau élémentaire
Guatemala	Niveau avancé			Niveau élémentaire
Haïti	Niveau avancé	Niveau avancé		
Honduras		Niveau élémentaire		Niveau élémentaire
Inde	Niveau élémentaire		Niveau élémentaire	
Indonésie	Niveau avancé		Niveau avancé	Niveau élémentaire
Libéria	Niveau avancé		Niveau élémentaire	
Malawi	Niveau élémentaire		Niveau avancé	
Mexique		Niveau avancé		Niveau élémentaire
Népal		Niveau avancé		Niveau élémentaire

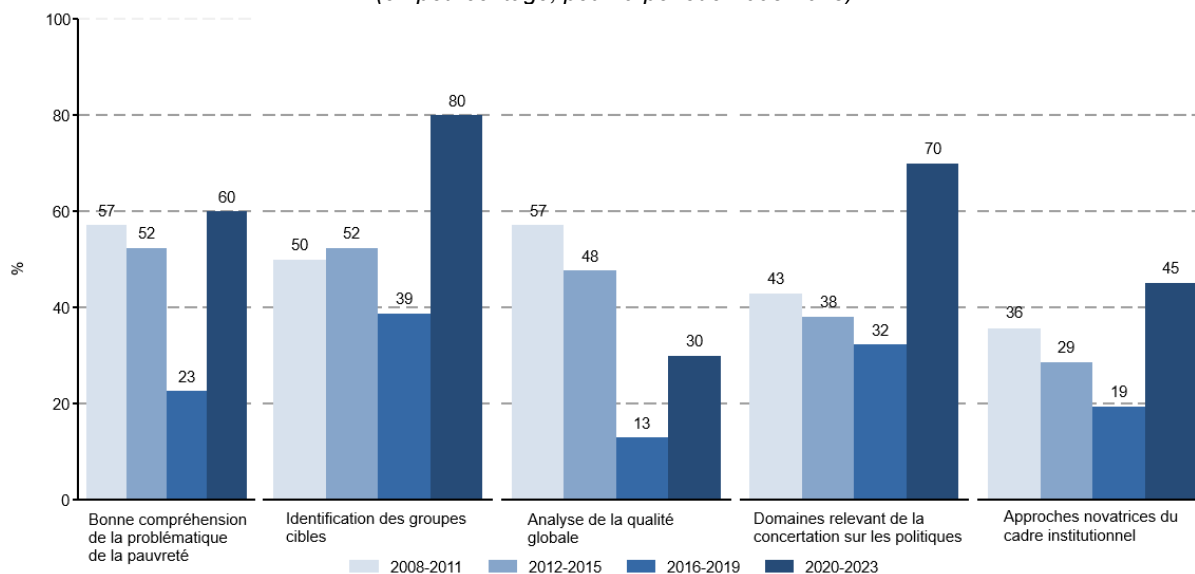


Nigéria	Niveau avancé			Niveau élémentaire
Ouganda		Niveau avancé		Niveau élémentaire
Pakistan	Niveau avancé			Aucune participation
République arabe syrienne	Niveau avancé		Aucune participation	
République démocratique du Congo	Niveau avancé		Aucune participation	
République démocratique populaire lao	Niveau élémentaire		Niveau avancé	
République dominicaine	Niveau avancé		Niveau avancé	
Rwanda		Niveau élémentaire	Niveau élémentaire	
Sénégal	Niveau avancé		Niveau avancé	
Sierra Leone	Niveau élémentaire		Niveau élémentaire	Aucune participation
Tadjikistan			Aucune participation	Niveau élémentaire
Tchad	Niveau avancé			Niveau avancé
Viet Nam	Aucune participation	Niveau élémentaire	Niveau avancé	

En bleu: situation inchangée, en orange: niveau en baisse, en vert: niveau en hausse.

Dans l'ensemble, les équipes de pays du FIDA signalent que la conception des COSOP s'améliore lorsque les OP y prennent part, comme le montre la figure 5 ci-après. Durant la période 2008-2023, 76% en moyenne des participants à l'enquête estiment que la participation des OP a été utile à la conception des COSOP. Plus précisément, les principales améliorations découlant de cette participation portent sur l'« identification du groupe cible » (80%) et la « concertation sur les politiques » (70%), suivis de près par la « compréhension de la problématique de la pauvreté » (60%).

Figure 5. Améliorations apportées à la conception des COSOP grâce à la participation des OP, par période (en pourcentage, pour la période 2008-2023)

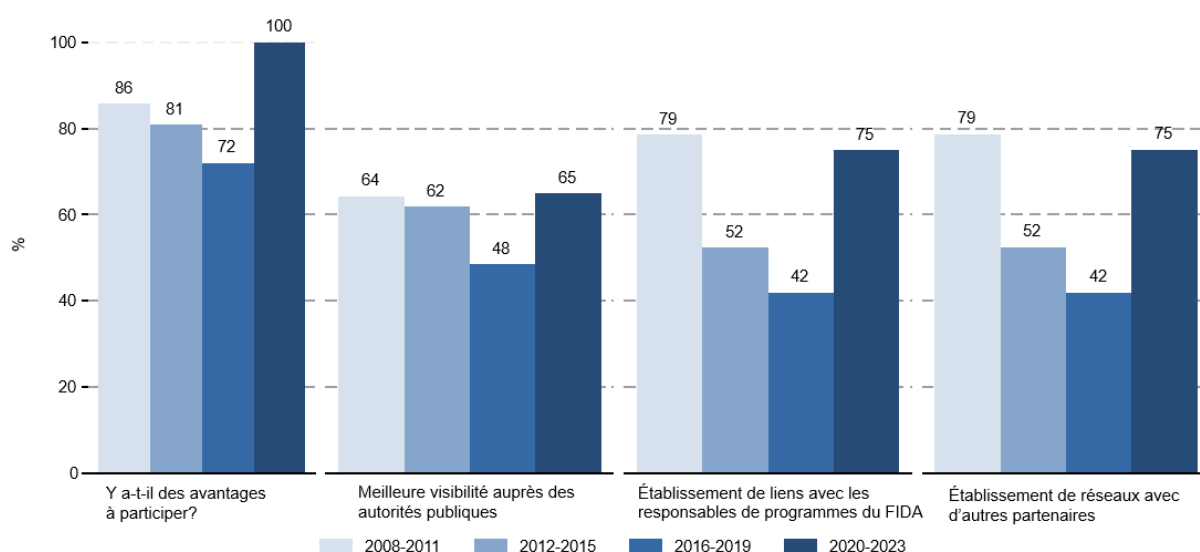


Les améliorations découlant de la participation des OP varient d'une région à l'autre<sup>19</sup>. Sur le plan des spécificités régionales, on constate que la perception de l'amélioration des COSOP grâce à la participation des OP est restée inchangée dans les régions LAC, NEN et WCA, tandis qu'elle s'est détériorée entre 2016-2019 et 2020-2023 dans les régions APR et ESA. En outre, le rôle des OP dans la promotion d'approches novatrices du cadre institutionnel est important dans la région LAC, tandis que dans les régions APR, NEN et ESA, la contribution des OP à la création d'espaces de concertation sur les politiques est considérée comme une amélioration majeure.

Les équipes de pays du FIDA ont toutes indiqué que les OP tiraient des avantages de leur participation à la conception des COSOP. Plus précisément, cette participation aidait les OP à renforcer leurs liens avec les responsables de programme du FIDA (75%), à améliorer leur réseau avec d'autres partenaires (75%) et à gagner en visibilité auprès des autorités (65%), comme le montre la figure 6. À l'échelle mondiale, les réponses affirmatives à l'égard de ce type d'avantages ont augmenté par rapport à la période précédente.

<sup>19</sup> Voir l'annexe IV pour les graphiques complets par région.

Figure 6. Avantages que les OP tirent de leur participation à la conception des COSOP, par période  
(en pourcentage et par type d'avantage, pour la période 2008-2023)



## Participation des OP et évaluation des COSOP par IOE

À l'aide des rapports d'évaluation élaborés par IOE, un lien a été établi entre la performance des COSOP et la participation des OP à la conception et à l'exécution de tels programmes. À l'issue de l'évaluation d'un COSOP, des notes comprises entre 0 et 6 sont attribuées à 11 indicateurs de référence prédéfinis par IOE<sup>20</sup>, et assorties d'une note globale donnée au COSOP.

Les évaluations de COSOP ont pu être reliées à un total de 26 réponses à l'enquête entre 2008 et 2019, même si le nombre de réponses n'est pas le même pour tous les indicateurs de référence. Le tableau 3 résume la note moyenne obtenue pour chaque indicateur de référence en fonction du niveau de participation des OP.

Tableau 3. Note moyenne obtenue à l'issue des évaluations de COSOP  
(par indicateur et par niveau de participation des OP)

Indicateur de référence	Niveau de participation		
	Avancé	Élémentaire	Aucune participation
<i>Impact sur la pauvreté rurale</i>			
Note moyenne	4,08	4,33	4,00
Nombre de réponses	13	6	1
<i>Performance des projets</i>			
Note moyenne	3,84	4,04	3,50
Nombre de réponses	8	8	2
<i>Pertinence</i>			
Note moyenne	4,07	4,00	3,50
Nombre de réponses	15	9	2
<i>Efficacité</i>			
Note moyenne	4,00	3,89	3,00
Nombre de réponses	15	9	2
<i>Efficiency</i>			
Note moyenne	3,46	3,50	2,00
Nombre de réponses	13	6	1

<sup>20</sup> Les indicateurs sont les suivants: 1) impact sur la pauvreté rurale, 2) performance globale des projets, 3) pertinence du COSOP, 4) efficacité, 5) efficacité, 6) durabilité, 7) égalité femmes-hommes et avancement des femmes, 8) innovations, 9) reproduction à plus grande échelle, 10) environnement et ressources naturelles, 11) adaptation aux changements climatiques, 12) performance globale du COSOP.

<i>Durabilité</i>			
Note moyenne	3,54	3,50	3,00
Nombre de réponses	13	6	1
<i>Égalité femmes-hommes et avancement des femmes</i>			
Note moyenne	4,08	4,00	3,00
Nombre de réponses	13	6	1
<i>Innovations</i>			
Note moyenne	4,15	4,50	4,00
Nombre de réponses	13	6	1
<i>Reproduction à plus grande échelle</i>			
Note moyenne	3,58	3,67	
Nombre de réponses	12	6	0
<i>Gestion de l'environnement et des ressources naturelles</i>			
Note moyenne	4,00	4,17	3,00
Nombre de réponses	13	6	1
<i>Adaptation aux changements climatiques</i>			
Note moyenne	3,77	4,17	3,00
Nombre de réponses	13	6	1
<i>Performance globale du COSOP</i>			
Note moyenne	3,92	3,86	3,00
Nombre de réponses	12	7	2

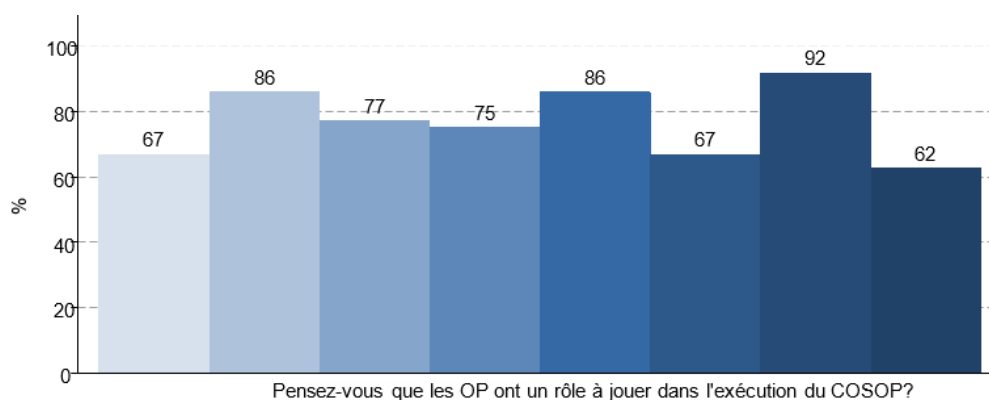
En général, lorsque les OP participent à la conception des COSOP, cette dernière donne de meilleurs résultats au regard de la plupart des critères d'évaluation, en particulier en ce qui concerne l'efficacité, l'efficience et la performance globale. Néanmoins, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, compte tenu du faible nombre d'observations prises en compte, notamment quand les pays indiquent que les OP n'ont pas participé. En outre, d'autres facteurs non pris en compte dans l'analyse pourraient avoir influencé la performance des COSOP. Il convient donc de mener une **analyse plus approfondie avant de tirer des conclusions**.

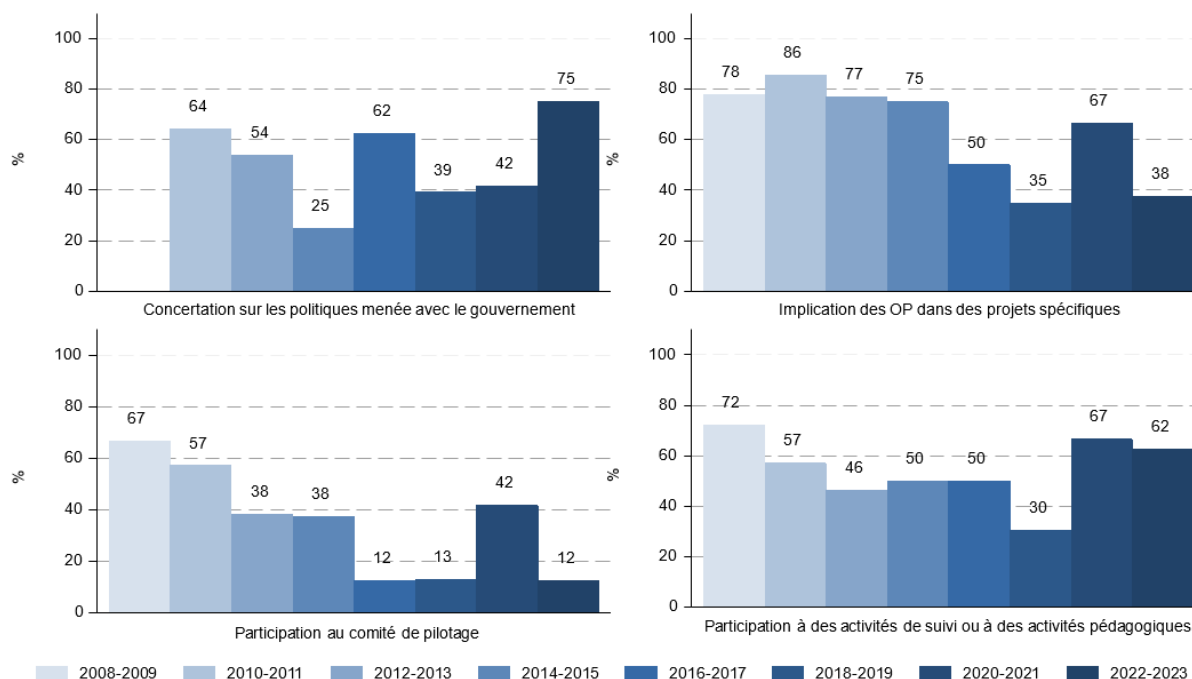
### Les OP en tant qu'organismes d'exécution des COSOP

Les pays ont également indiqué la façon dont les OP devaient participer à l'exécution des COSOP à l'avenir. En général, la plupart des pays considèrent que les OP ont un rôle à jouer dans l'exécution des COSOP, principalement dans la concertation sur les politiques (75%), le suivi et la production de connaissances (63%) et, dans une moindre mesure, les interventions liées à des projets spécifiques (23%). Si le rôle des OP dans la concertation sur les politiques est de mieux en mieux perçu par les pays, leur rôle dans d'autres domaines est resté inchangé ou s'est affaibli, comme le montre la figure 7.

Figure 7. Rôles attendus des OP dans l'exécution des COSOP

(en pourcentage et par type de rôle, pour la période 2008-2023)





En outre, il convient d'analyser l'importance différente que revêt chaque rôle selon les régions<sup>21</sup>. Dans la région APR, le nombre de bureaux de pays considérant que les OP ont un rôle à jouer dans l'exécution des COSOP a diminué par rapport à la période 2016-2019, tandis qu'il reste inchangé dans les autres régions. De même, le nombre de répondants considérant que les OP ont un rôle à jouer dans la concertation sur les politiques a diminué dans les régions LAC, ESA et WCA, alors qu'il a augmenté dans les régions NEN et APR par rapport à 2016-2019; le nombre de répondants considérant que les OP ont un rôle à jouer dans le suivi et la production de savoirs a augmenté partout, sauf dans la région APR. En outre, dans la région LAC, la participation aux projets est encore considérée comme le rôle le plus important des OP dans l'exécution des COSOP.

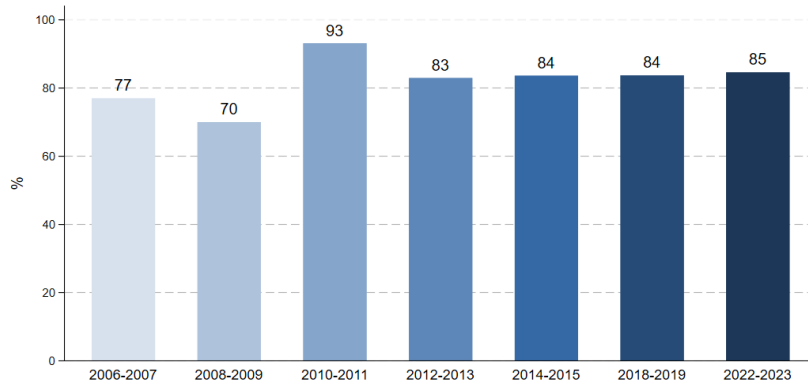
## B. Évolution des partenariats avec les OP dans le cadre des projets approuvés au cours de la période biennale 2022-2023

**En 2022-2023, les OP ont participé à 85% des 13 projets conçus pour lesquels des réponses ont été obtenues** (sur 35 projets approuvés), soit un niveau de participation légèrement supérieur à celui des périodes précédentes, malgré un taux de réponse nettement inférieur. Les données montrent que la majorité des OP participantes sont des plateformes nationales d'OP (45%) et des OP faîtières de produits de base (27%). Dans 73% des projets (contre 56% au cours de la période précédente), les OP ont été cartographiées au stade de la conception.

Les données de la figure 8 montrent que la **participation des OP à la conception des projets reste stable, à environ 85% en moyenne au cours des dix dernières années**, ce qui confirme la stabilité de ce type de collaboration dans le temps.

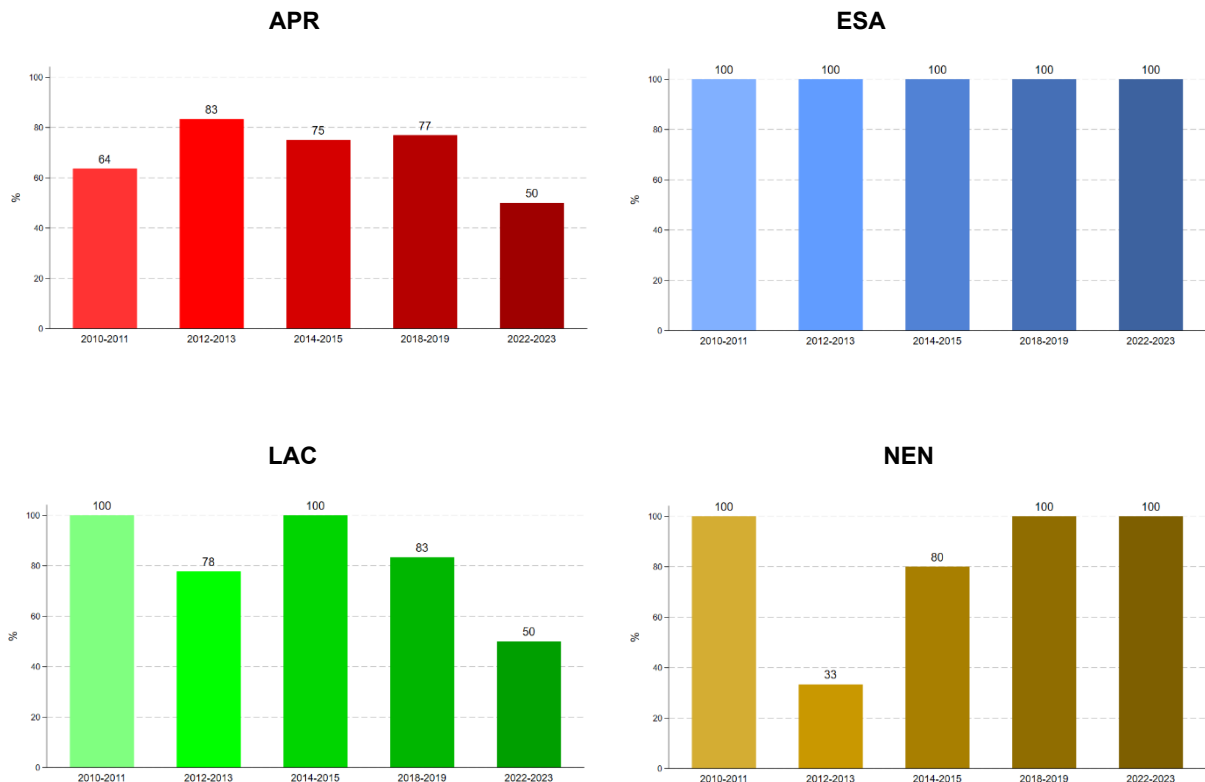
<sup>21</sup> Voir l'annexe IV pour les graphiques complets par région.

Figure 8. Évolution de la participation des OP à la conception des projets au cours des 18 dernières années<sup>22</sup> (en pourcentage et par période biennale, pour la période 2006-2023)

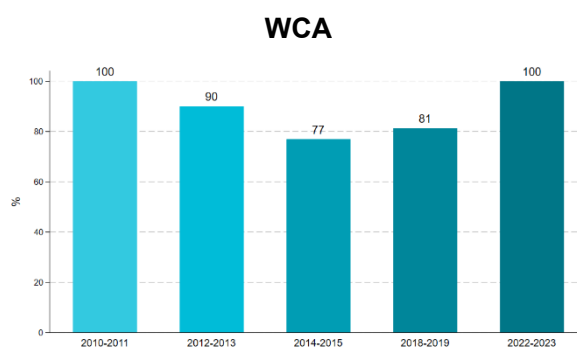


Les résultats diffèrent selon les régions, comme le montre la figure 9 ci-après. Dans les régions APR et LAC, la participation des OP à la conception de projets a considérablement reculé, tandis qu'elle a augmenté durant la dernière période dans la région WCA, et qu'elle est restée élevée dans les régions NEN et ESA. Il convient de noter que dans la région ESA, le taux de participation des OP est de 100% depuis 2010.

Figure 9. Évolution de la participation des OP à la conception des projets durant la période 2010-2023 (en pourcentage, par région et par période)

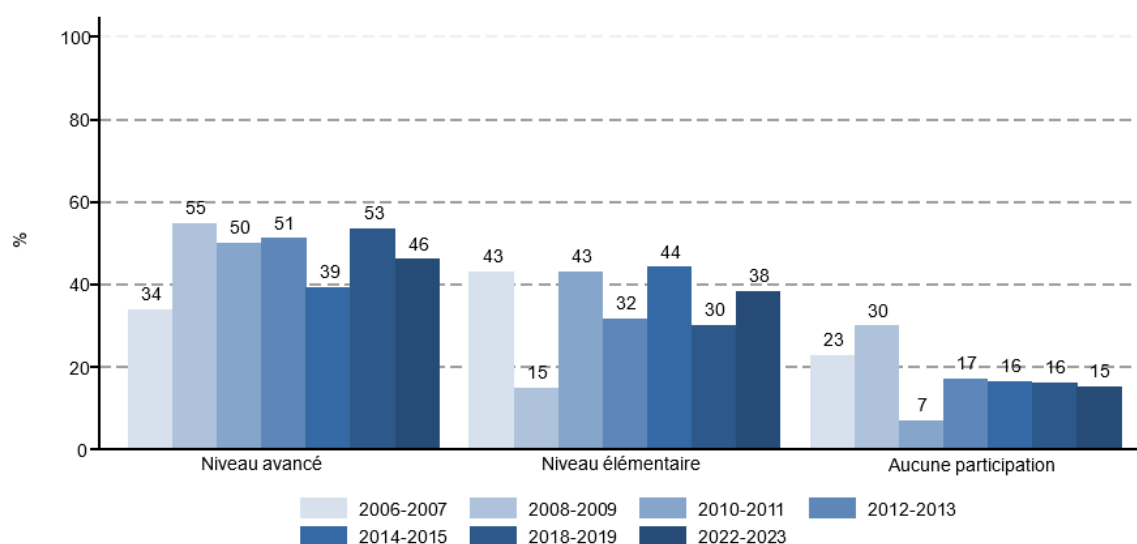


<sup>22</sup> Comme pour la période 2016-2017, les données pour la période 2020-2021 ne sont pas disponibles, car aucune information précise n'a pu être recueillie sur l'implication des OP dans la conception des projets durant cette période, en raison de l'importante rotation des directeurs de pays du FIDA au cours des trois ou quatre années précédentes et de l'impossibilité de connaître les circonstances exactes de la conception des projets en question. Comme expliqué en introduction, l'enquête sur les projets conçus en 2020-2021 n'a porté que sur la participation des OP à l'exécution desdits projets. Il en va de même pour les figures 9, 10, 11 et 12.



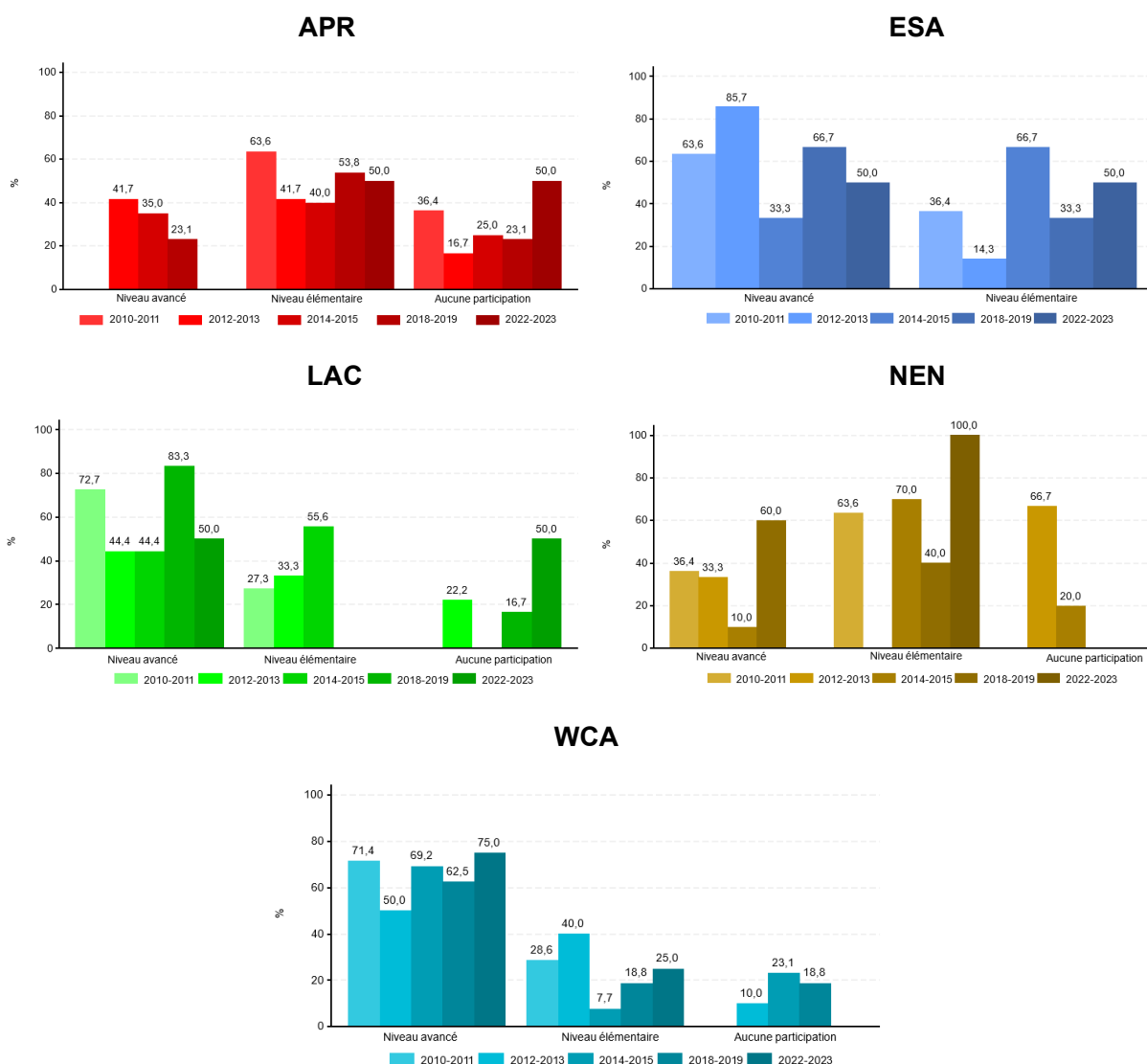
**Le niveau de participation des OP à la conception des projets est stable à l'échelle mondiale, même si la figure 10 montre que le « niveau avancé de participation » a diminué au cours de la dernière période examinée. En 2008-2009, le niveau de participation était « avancé » dans 55% des projets. Cette part est tombée à 46% en 2022-2023. Par ailleurs, 82% des répondants ont déclaré que la participation des OP avait influencé la conception des projets.**

Figure 10. Évolution de la participation des OP à la conception des projets au cours des 18 dernières années (en pourcentage et selon le niveau de participation, pour la période 2006-2023)



**En outre, les tendances diffèrent d'une région à l'autre.** Le « niveau avancé de participation » des OP à la conception des projets dans les régions APR, LAC et ESA a considérablement reculé par rapport aux années précédentes, alors que le « niveau élémentaire de participation » est en hausse. Dans la région NEN, le niveau de participation tant élémentaire qu'avancé a augmenté, ce qui reflète une participation globalement plus importante des OP aux activités du FIDA dans cette région, comme relevé également dans la section sur la conception des COSOP. Dans la région WCA, une légère hausse a pu être observée entre 2018-2019 et 2022-2023, sans toutefois de changements majeurs dans la tendance.

Figure 11. Évolution de la participation des OP à la conception des projets au cours des 14 dernières années (2010-2023) (en pourcentage, par région et selon le niveau de participation)



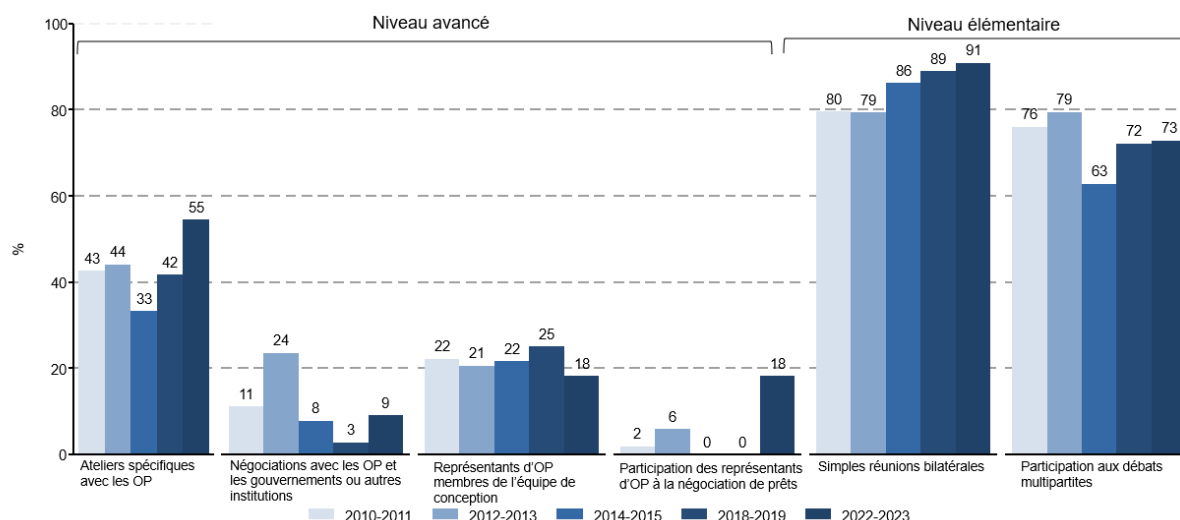
Les données de la figure 12 ci-après mettent en évidence un « niveau élémentaire de participation » des OP à la conception de la plupart des projets. En effet, dans 91% des cas, les OP participent à de simples réunions bilatérales et dans 73% des cas, à des débats multipartites. Toutefois, il est intéressant de noter que la troisième méthode la plus utilisée pour impliquer les OP dans la conception des projets est l'organisation d'ateliers spécifiques avec ces dernières, mentionnée dans 55% des réponses en 2022 – une tendance qui se confirme au fil du temps.

#### Encadré 2. Participation des OP à la conception des projets – Retours d'information des OP23

Sur les 92 OP ayant répondu à l'enquête soumise dans le cadre des manifestations des forums paysans régionaux, 35 organisations ont indiqué avoir contribué à la conception de nouveaux projets. Toutes ont participé à des consultations multipartites, et la plupart d'entre elles (32) à des ateliers sur la conception. En outre, 18 organisations ont déclaré avoir reçu des fonds pour organiser des ateliers avec les OP locales aux fins de la conception de projet, et seulement 5 organisations ont déclaré avoir fait partie de l'équipe de conception. Ces dernières se trouvaient au Bénin, au Brésil, au Mali, au Nigéria et en République centrafricaine. Quatre de ces cinq organisations étaient de portée nationale et une organisation (au Nigéria) représentait les femmes rurales.

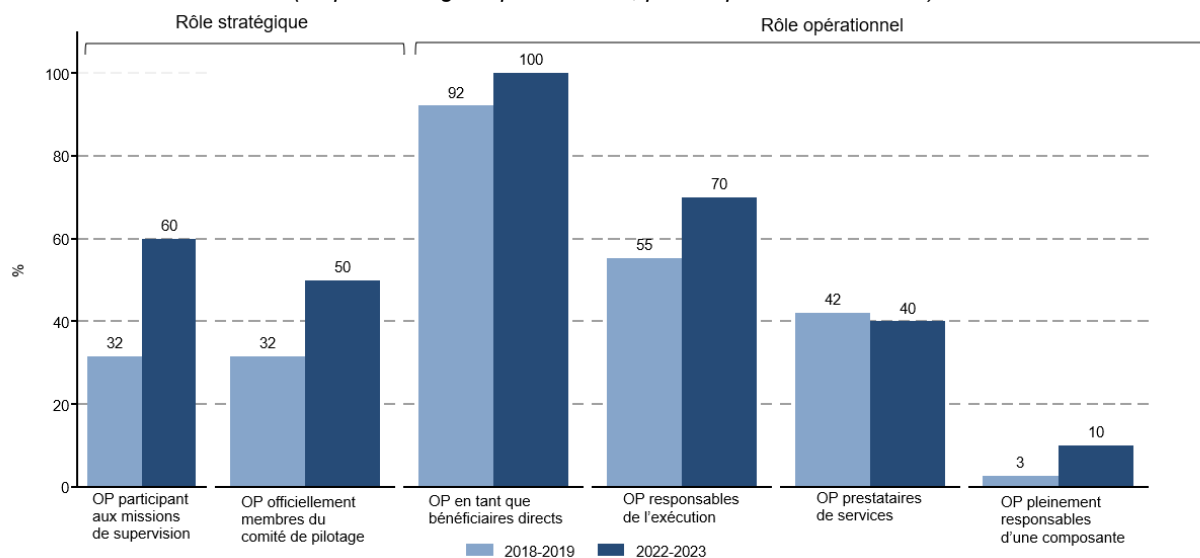
<sup>23</sup> L'enquête sur les OP a été menée avant les forums paysans régionaux de 2022-2023 organisés dans trois régions (ESA, LAC et WCA).

Figure 12. Participation des OP à la conception des projets: modalités (en pourcentage et par niveau et modalité de participation, pour la période 2010-2023)



Le niveau de participation attendu des OP à l'exécution des projets (tel qu'indiqué dans les documents de conception) reste important, et le rôle attendu des OP – tant sur le plan opérationnel que stratégique – s'est renforcé. Il est attendu que les OP participent à l'exécution de 91% des projets en cours de conception pendant la période 2022-2023. En outre, les rôles opérationnels et stratégiques attendus des OP dans l'exécution des projets ont pris de l'ampleur en 2022-2023 par rapport à 2018-2019. En 2022-2023, plus de 60% des répondants considèrent que les OP doivent participer à des missions de supervision, et plus de 50% d'entre eux estiment que les OP doivent être membres des comités de pilotage, comme indiqué à la figure 13. Il est intéressant de noter qu'en ce qui concerne les rôles opérationnels, les modalités les plus propices au renforcement du pouvoir d'action des OP (c'est-à-dire aux OP en tant que responsables de l'exécution du projet ou de la gestion de l'intégralité d'une composante<sup>24</sup>) ont gagné en importance entre les deux périodes étudiées.

Figure 13. Participation attendue des OP à l'exécution des projets: modalités (en pourcentage et par modalité, pour la période 2018-2023)

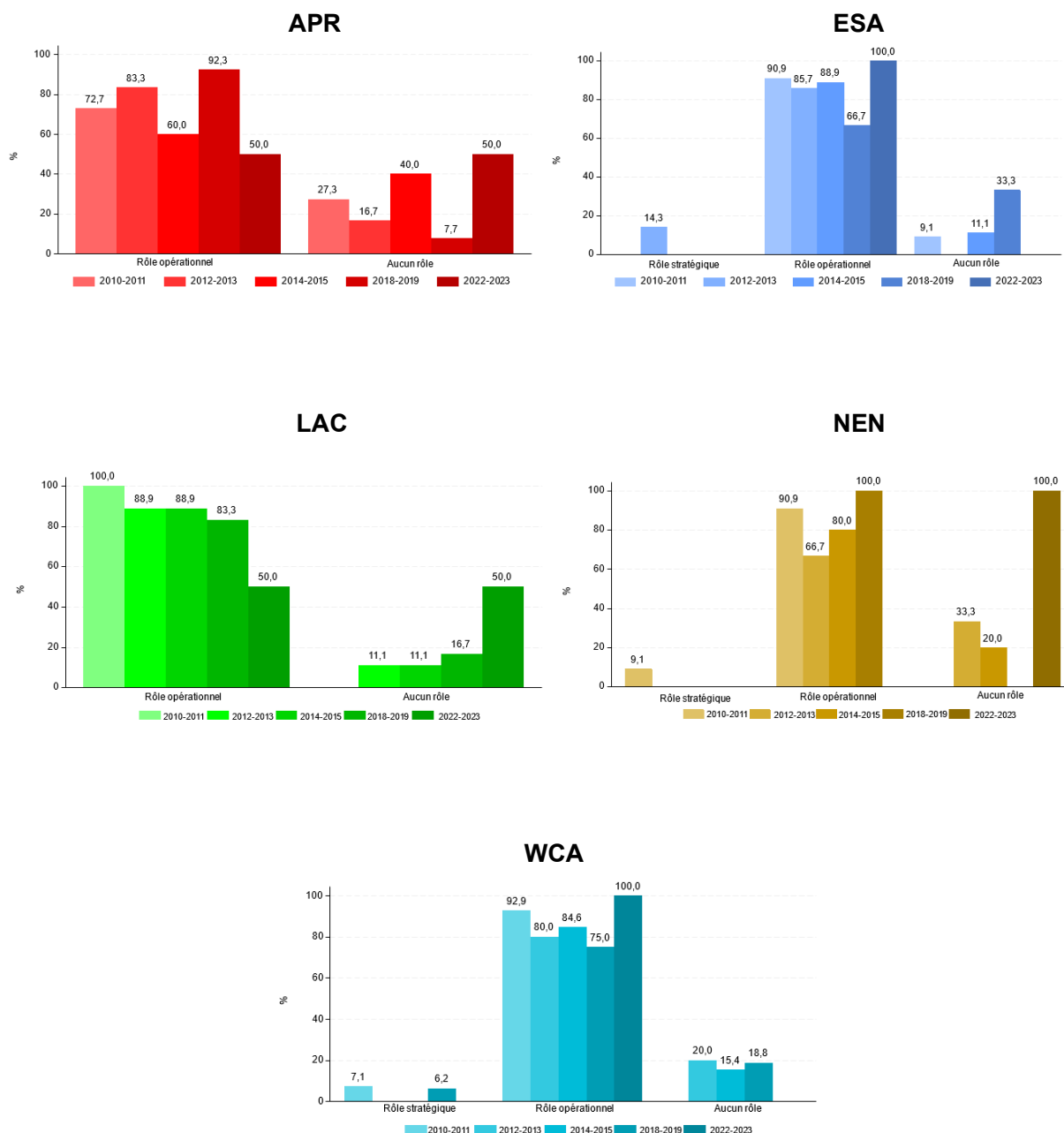


<sup>24</sup> C'est le cas du Programme de renforcement de la résilience des petits exploitants face aux changements climatiques (PSSRC) au Burkina Faso, du Programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole (PDEA) au Cameroun, du Projet de renforcement des capacités de production des entrepreneurs ruraux sur le territoire (EMPRENDRER) en Équateur, du Projet d'amélioration de la productivité des petits exploitants agricoles et de commercialisation de la production paysanne (SAPEMP) en Eswatini, du Projet sectoriel de développement de l'horticulture dans les zones arides (HDDAP) en Indonésie, du Projet « Élevage et appui aux jeunes » (PEAJ) en République centrafricaine, du projet « Autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural, sensible à la nutrition, inclusif et résilient » (AVENIR) en République démocratique du Congo, du Projet de promotion de la compétitivité des petits exploitants en matière d'exportations de produits agricoles (PSAC) et du Projet de développement de la production laitière au Rwanda – phase 2 (RDDP2) au Rwanda, et du Projet de développement des entreprises horticoles (HEEP) au Zimbabwe.



Toutefois, la situation varie d'une région à l'autre, certaines d'entre elles faisant état d'un recul des rôles opérationnels attendus des OP dans la conception des nouveaux projets. Le rôle opérationnel des OP en tant que responsables des activités de projet a été important dans toutes les régions, et vient cité le plus souvent par plus de 86% des répondants<sup>25</sup>. Néanmoins, dans les régions APR et LAC, on enregistre une baisse des taux de participation des OP dans le cadre de leurs rôles opérationnels entre 2018-2019 et 2022-2023, tombés respectivement de 92% à 50% et de 83% à 50%.

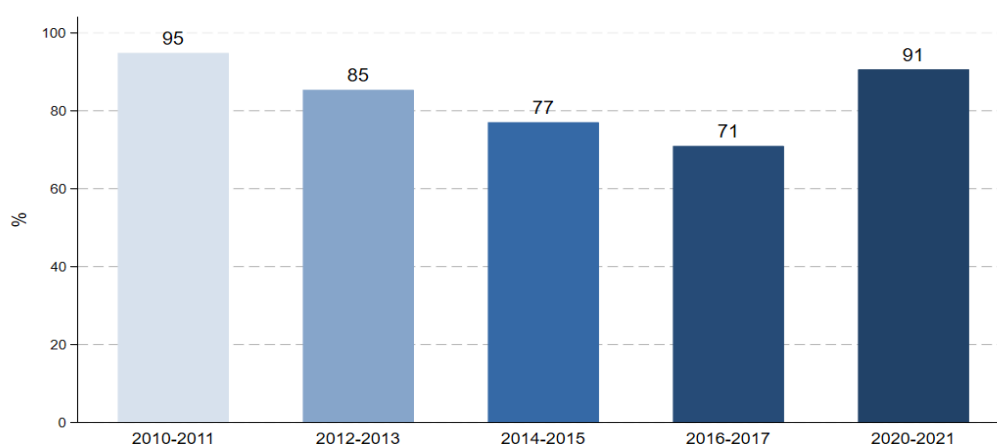
Figure 14. Évolution du rôle attendu des OP dans l'exécution des projets au cours des 14 dernières années (2010-2023) (en pourcentage, par région et selon le niveau de participation)



<sup>25</sup> Ce chiffre correspond aux pourcentages cumulés des « répondants à l'enquête » qui ont sélectionné l'un des trois rôles opérationnels dans leur réponse.

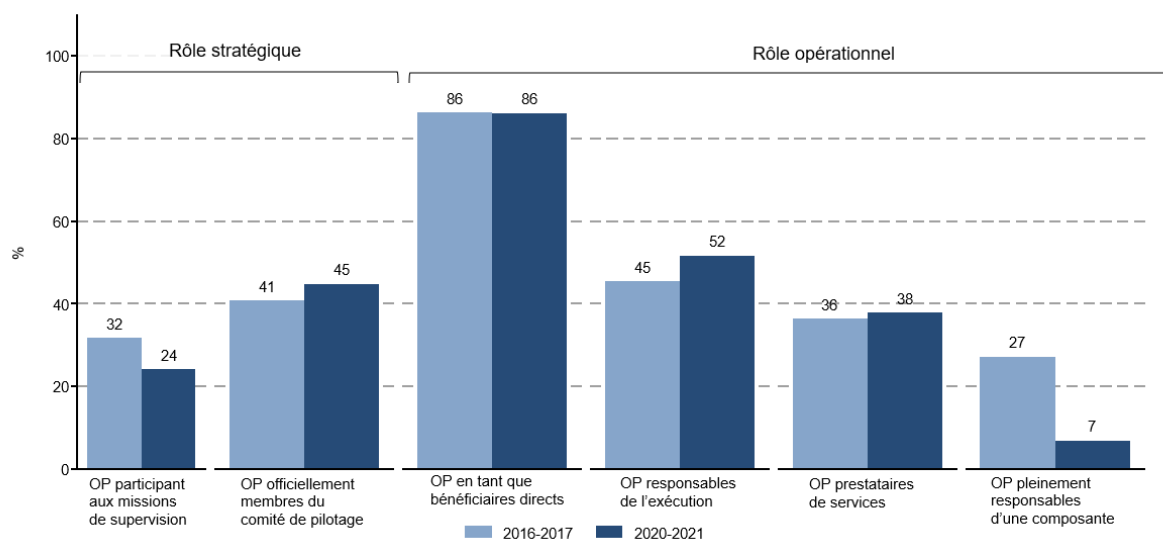
### C. Implication des OP dans l'exécution des projets en cours approuvés en 2020-2021

Figure 15. Évolution de la participation des OP à l'exécution des projets au cours des 11 dernières années (en pourcentage, pour la période 2010-2021)



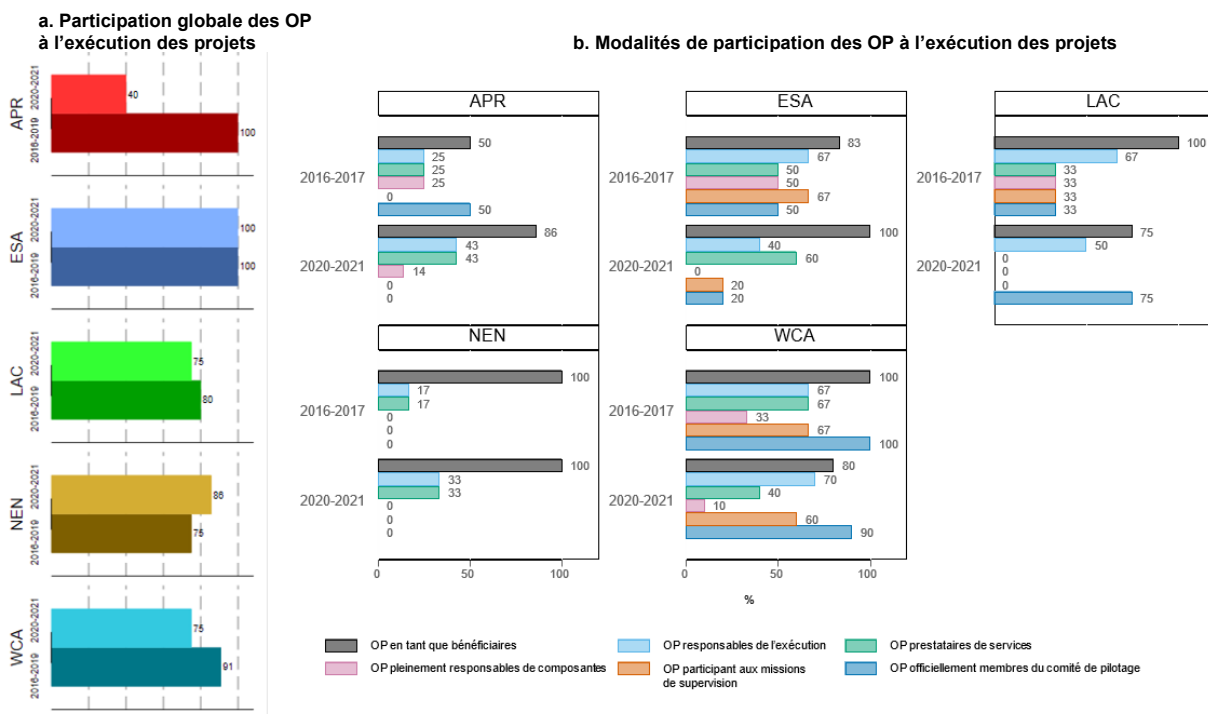
**La participation des OP à l'exécution des projets a considérablement augmenté.** De 71% dans le dernier rapport sur les partenariats en action, elle est passée à 91% en moyenne au cours de la dernière période examinée. Toutefois, dans la plupart des projets (86%), les OP sont impliquées en tant que bénéficiaires, une tendance inchangée entre 2016-2017 et 2020-2021. Par ailleurs, le rôle des OP en tant que partenaires d'exécution s'est accru au cours de la même période (de 45% à 52%), tandis que le pourcentage de projets dans lesquels les OP sont entièrement responsables de l'exécution d'une composante a chuté de 27% à 7%.

Figure 16. Participation des OP à l'exécution des projets: modalités (en pourcentage et par modalité, pour les périodes 2016-2017 et 2020-2021)



**Dans la plupart des régions, priorité est donnée au rôle opérationnel des OP dans l'exécution.** La modalité de participation la plus courante est la participation en tant que bénéficiaire (86% des réponses). Cependant, le rôle des OP en tant que responsables de l'exécution est également important, et vient mentionné dans plus de 40% des réponses dans les régions APR, ESA, LAC et WCA. Concernant les rôles stratégiques, la participation des OP en tant que membres des comités de pilotage s'est accrue, en particulier dans les régions WCA et LAC, tandis que la participation des OP en tant que membres des missions de supervision a augmenté dans la région WCA.

Figure 17. Participation globale et modalités de participation des OP à l'exécution des projets, par période et par région (2016-2023)



---

## Étude de cas

### Améliorer la production de laine et de mohair en partenariat avec l'Association nationale des producteurs de laine et de mohair du Lesotho (LNWMGA): expérience tirée du Projet d'appui à la production de laine et de mohair

**Contexte.** La laine et le mohair constituent le socle de l'économie rurale du Royaume du Lesotho. La laine est le principal produit d'exportation et le mohair le cinquième produit le plus exporté du pays. Exécuté entre 2016 et 2023, le Projet d'appui à la production de laine et de mohair (WAMPP) a permis de s'attaquer aux difficultés de production du pays dans les filières de la laine et du mohair. En particulier, il a renforcé la résilience aux effets néfastes des changements climatiques et aux chocs économiques de quelque 200 000 petits producteurs pauvres de laine et de mohair, l'accent ayant été mis sur les régions montagneuses les plus pauvres où l'élevage de moutons et de chèvres est la principale activité économique et le principal moyen d'existence des populations rurales.

**Travailler avec un partenaire stratégique clé, la LNWMGA.** Le Projet d'appui à la production de laine et de mohair a été coordonné par le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et a été exécuté conjointement par le Ministère des forêts, des parcours et de la conservation des sols et le Ministère du développement des petites entreprises, des coopératives et de la commercialisation. La LNWMGA et les associations de producteurs associées dans 10 districts ont été l'un des principaux partenaires stratégiques dans le cadre de l'exécution du projet. Considérée comme l'organisation de producteurs de laine et de mohair la plus importante et la plus représentative du Lesotho, la LNWMGA compte environ 40 000 agriculteurs membres.

**Rôles attendus de la LNWMGA dans le cadre du Projet d'appui à la production de laine et de mohair.** Le rôle attendu de la LNWMGA et des associations connexes couvrait de multiples fonctions et de vastes responsabilités, dont certaines étaient déjà exercées avant le lancement du projet, et ce, dans les domaines suivants:

- **Prestation de services.** La LNWMGA a joué un rôle essentiel dans la prestation de services aux agriculteurs, notamment en lien avec la tonte des animaux, l'alimentation animale et les médicaments vétérinaires, les activités d'insémination artificielle et d'abattage, et le programme d'échange d'animaux. Toutes les questions relatives aux agriculteurs ont été examinées avec la participation de la LNWMGA.
- **Circuit de commercialisation.** La LNWMGA, dans le cadre de ses sites de tonte, entretient des relations commerciales exclusives avec un important courtier sud-africain au Lesotho, la société BKB.
- **Exploitation et entretien de hangars de tonte améliorés.** Le Projet d'appui à la production de laine et de mohair a permis de rénover 28 hangars de tonte et d'en construire 20 nouveaux. Tous les sites de tonte appartiennent au Gouvernement et sont gérés par la LNWMGA, par l'intermédiaire d'associations de tondeurs.
- **Gestion de deux élevages de moutons.** Deux établissements publics d'élevage de moutons et de chèvres ont été rénovés et repeuplés, puis placés sous la gestion de la LNWMGA.
- **Plaidoyer et élaboration des politiques.** La LNWMGA a joué un rôle de partenaire clé dans l'élaboration d'un cadre d'action publique favorable aux filières de la laine et du mohair.
- **Cofinancement.** Il était prévu que la LNWMGA mobilise un cofinancement à l'appui du projet (1,5 million d'USD, soit 4% du coût total du projet).

**Principaux résultats.** Le Projet d'appui à la production de laine et de mohair a été achevé en juin 2023. Il a bénéficié à 52 017 ménages, soit un peu plus que l'objectif de 50 000. Les principaux effets découlant du projet et de la collaboration des OP sont les suivants: gains de productivité; augmentation de la production de laine et de mohair de qualité supérieure; amélioration de la structure de gouvernance; hausse du volume des ventes et de la rentabilité; augmentation des revenus des membres des OP; amélioration des services économiques offerts aux petits exploitants; meilleur accès aux financements à un coût abordable. En outre, à l'achèvement du projet, des pratiques de gestion durables et résilientes aux changements climatiques ont été adoptées sur un total de 547 491 hectares, soit presque le double de la superficie de référence de 280 000 hectares.

En fin de compte, c'est en tant que circuit de commercialisation que la LNWMGA a été la plus active et la plus efficace. Elle a noué des relations fructueuses avec un important courtier sud-africain, la société BKB, qui lui assure un accès aux marchés et lui octroie des prêts pour l'achat d'intrants. La société BKB commercialise la grande majorité de la production nationale de laine et de mohair du Lesotho (environ 70%).

En ce qui concerne le rôle de prestataire de services, les résultats sont en demi-teinte. Les activités de tonte, la fourniture d'aliments pour animaux et le programme d'abattage et d'échange d'animaux ont donné quelques résultats, mais il a été difficile de gérer efficacement les interventions complexes (comme les fonds renouvelables) et le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres. En outre, des problèmes liés à d'autres rôles sont apparus:

- **Exploitation et entretien des hangars de tonte améliorés.** Le maintien des activités et la garantie d'un accès équitable de tous les acteurs de la filière (en particulier les agriculteurs pauvres) posent encore des difficultés.
- **Gestion de deux élevages de moutons.** La LNWMGA a indiqué que la charge financière associée au versement d'un loyer au Ministère de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition compromettait la viabilité de ses activités; elle a également indiqué faire face à des obstacles pour ce qui était de garantir l'accès équitable de tous les groupes d'intérêt.
- **Plaidoyer et élaboration des politiques.** Les filières de la laine et du mohair ont été perturbées en 2018 à la suite d'une réforme de la réglementation en matière de commercialisation, qui a entraîné des modifications dans l'exportation de la laine et du mohair et a eu un effet négatif important sur la confiance entre les acteurs du secteur. Les divergences d'opinions au sein de la LNWMGA ont conduit à la création de la *Skylight Wool and Mohair Association*, une nouvelle OP plus ouverte, puisque ses membres ne sont soumis à aucun critère de sélection (contrairement à la LNWMGA) et qu'elle vise à établir des partenariats avec un plus grand nombre de courtiers.
- **Cofinancement.** La LNWMGA a cofinancé le projet, bien qu'essentiellement sous forme de contributions en nature.

**Enseignements tirés.** Les rôles attendus de la LNWMGA dans la conception du Projet d'appui à la production de laine et de mohair, bien que reposant sur certains de ses atouts, étaient trop vastes et bien trop ambitieux pour permettre d'obtenir tous les effets directs escomptés.

**Prochaines étapes.** Tous les acteurs de la filière (OP, courtiers nationaux et étrangers, négociants, petites et moyennes entreprises, ministères) ont accepté en principe de travailler ensemble à la création d'un fonds de la laine et du mohair et d'une société de mohair. Ils ont également convenu que les droits sur ce fonds seraient étendus aux comités de gestion des parcours et aux autres acteurs concernés. Cette entreprise est censée être le relais opérationnel et d'exécution dans le secteur de la laine et du mohair, et favoriser des domaines de performance essentiels qui contribuent à la mise en place de filières plus inclusives, plus dynamiques et plus rentables.

La LNWMGA jouera un rôle essentiel, bien que plus limité, dans l'appui à l'exécution du projet de suivi – le Projet d'appui à la compétitivité de la filière de la laine et du mohair, puisqu'elle sera membre du conseil d'administration du consortium associant le fonds de la laine et du mohair et la société de mohair. Grâce à ce nouveau modèle, la LNWMGA aura un rôle plus clair, ce qui lui permettra de se concentrer sur ses atouts en matière de représentation des agriculteurs, de mettre des circuits de commercialisation à disposition de ses membres, et de favoriser une croissance interne de l'institution, où les principales questions de gouvernance pourront être dûment examinées et débattues.

---



## **Section II: Régionalisation des forums paysans (2020-2023)**

## Section II – Régionalisation des forums paysans (2020-2023)

En phase avec la décentralisation du FIDA, la régionalisation des forums paysans, qui a commencé après le Forum paysan mondial de 2016, visait à renforcer la participation des OP des pays aux activités du FIDA et à assurer un suivi du partenariat OP-FIDA. Le Forum paysan mondial est désormais organisé à un rythme quadriennal: les réunions mondiales ont lieu tous les quatre ans et des forums paysans régionaux sont organisés dans l'intervalle. Au cours de la période 2020-2023, la deuxième série de forums paysans régionaux a eu lieu et a couvert, pour la première fois, la région NEN. Les forums paysans régionaux sont organisés en tenant compte de la couverture géographique du FIDA et de la diversité des OP et des régions. Par exemple, dans les régions NEN et LAC, deux forums paysans régionaux distincts ont été organisés à la lumière des spécificités des sous-régions. Quand cela était possible, les forums paysans régionaux ont eu lieu en même temps que des manifestations régionales du FIDA, telles que les ateliers des divisions régionales sur la mise en œuvre, de manière à faciliter les interactions entre les OP d'une part, et les équipes de pays et le personnel des projets du FIDA, d'autre part.

Au cours de cette période, sept réunions régionales ont été tenues entre septembre 2022 et février 2023, comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 4. Forums paysans régionaux et infrarégionaux organisés en 2022-2023: lieux et participants

	ESA	WCA	APR	LAC 1	LAC 2	NEN 1	NEN 2	Total
Date	24-25 nov. 2022	16-18 nov. 2022	26-29 oct. 2022	23-24 janv. 2023	26-27 janv. 2023	23 févr. 2023	17-18 oct. 2022	6
Lieu	Dar es-Salaam (Rép. -Unie de Tanzanie)	Grand-Bassam (Côte d'Ivoire)*	Bangkok (Thaïlande)	Panama (Panama)	Montevideo (Uruguay)	Istanbul (Turkiye)	Tunis (Tunisie)	
Nombre d'agriculteurs chefs de file issus de différentes OP	33	46	40	25	43	22	50	234
Nombre de pays représentés	17	23	26	13	15	10	13	114
Nombre d'autres participants <sup>26</sup>	31	200	32	46	23	10	8	340
Nombre total de participants	64	246	72	71	66	32	58	609
Nombre de plans d'action au niveau des pays	17	23	0	0	0	0	0	40

\* Organisé en parallèle de l'atelier régional annuel sur la mise en œuvre.

Pour préparer les réunions des forums paysans régionaux, une organisation chef de file dans chaque région – l'Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable (AFA) dans la région APR, la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF) dans la région ESA, la Confédération des exploitants agricoles familiaux du MERCOSUR élargi (COPROFAM) dans la région LAC, et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs en Afrique de l'Ouest (ROPPA) dans la région WCA – a été chargée de mettre en place un comité de pilotage des forums paysans régionaux ayant pour mission d'élaborer une feuille de route de la régionalisation du Forum

<sup>26</sup> Y compris le personnel du FIDA et le personnel de projet.

paysan. Des comités de pilotage régionaux ont été constitués (dans la région NEN, où des forums paysans étaient organisés pour la première fois) ou ont tenu des sessions pour planifier les manifestations et déterminer le contenu thématique des réunions des forums paysans régionaux, les aspects logistiques (par exemple, le lieu ou le budget) et la liste des OP participantes (nombre et noms). Pour convenir de l'organisation des manifestations, ces comités ont échangé avec les directeurs des divisions régionales du FIDA, le personnel administratif et les points focaux régionaux du FIDA pour les OP. Le FIDA a alloué un budget à chaque comité de pilotage (en utilisant les ressources de la Direction suisse du développement et de la coopération consacrées au Forum paysan) au moyen de contributions sous forme de dons, dont la gestion a été confiée à l'OP chef de file de chaque comité. Dans le cas du forum paysan de la région WCA, qui a été organisé de concert avec l'atelier régional sur la mise en œuvre, les coûts ont été partagés avec la division régionale, et la contribution financière de certains projets de la région a financé la participation d'autres représentants d'OP, de manière à garantir la participation d'au moins un représentant ou représentante d'OP par pays dans la région.

En outre, pour la première fois, une série d'enquêtes a été spécialement conçue et soumise aux équipes de pays, aux UGP et aux bureaux de pays du FIDA avant les manifestations tenues dans les régions ESA, LAC et WCA<sup>27</sup>, le but étant d'évaluer les partenariats sous différents angles<sup>28</sup>. Dans la région APR, des entretiens en ligne ont été menés en amont du forum paysan. L'objectif était double: recueillir les retours d'information de diverses parties prenantes dans les pays concernant le type de collaboration avec les OP, la principale valeur ajoutée, les limites et les perspectives, et rassembler les innovations et les cas intéressants à consigner à l'avenir.

Dans le cadre de cette série de forums paysans régionaux, les réunions ont également été l'occasion d'organiser des échanges au niveau régional entre les équipes régionales du FIDA et les OP régionales participantes. Certains sujets prioritaires ont été mis sur la table et figurent en bonne place dans le prochain programme de collaboration régionale. Ces sujets sont présentés dans les sections ci-après portant sur chaque région.

## A. Résultats généraux des forums paysans régionaux

Les participants à toutes les réunions régionales du Forum paysan ont reconnu la nécessité d'élaborer les interventions du FIDA avec l'aide des OP. En outre, la collaboration entre le FIDA et les OP à différents niveaux, compte tenu des tâches confiées aux OP à chaque niveau, est considérée comme essentielle au succès des interventions du FIDA. Les principaux messages qui ressortent des réponses des participants aux enquêtes sont présentés dans les paragraphes suivants.

Les OP qui ont répondu à l'enquête étaient pour la plupart impliquées dans un projet du FIDA, soit en tant que bénéficiaires (52%), soit en tant que responsables de l'exécution (36%)<sup>29</sup>. Dans ce dernier cas, la plupart d'entre elles ont assuré des services de vulgarisation en milieu rural au profit des OP participantes (40,2%), et ont fourni des services économiques (32,6%). Par ailleurs, la plupart des OP ont indiqué qu'elles n'avaient participé à aucun processus de conception de COSOP (76%). Toutefois, la majorité d'entre elles ont déclaré qu'elles avaient participé à la conception de nouveaux projets (64%), principalement en prenant part à des consultations multipartites (38%) ou à des ateliers sur la conception (30%).

D'autre part, les coordonnateurs des UGP chargés des projets conçus ou exécutés dans chaque région (à l'exception de NEN, où l'enquête n'a pas été menée) ont indiqué que la majorité d'entre eux travaillaient avec des OP locales telles que les coopératives (72%) et les associations de petits exploitants (70%), mais aussi avec des groupes informels (55%). En revanche, 48% des coordonnateurs des UGP ont également déclaré travailler avec des OP faitières, principalement des associations nationales générales et des associations axées sur les produits de base (47% dans les deux cas), les organisations de femmes et de jeunes ayant toutefois elles aussi établi des partenariats importants avec les UGP (45%). Les projets apportent un appui aux OP essentiellement axé sur le renforcement de leurs capacités, mais aussi sur le développement d'activités économiques.

---

<sup>27</sup> Dans les régions APR et NEN uniquement, l'enquête n'a pas été menée avant le forum régional, en raison du manque de temps dans la région APR (une enquête auprès des UGP a été réalisée en 2023 après le forum paysan régional pour alimenter le présent rapport), et du fait que le forum paysan était une première dans la région NEN.

<sup>28</sup> Voir les trois questionnaires de l'enquête à l'annexe VI.

<sup>29</sup> Données tirées de l'enquête adressée aux OP.



### Encadré 3. Participation des OP faïtières aux projets du FIDA

Dans une enquête menée auprès du personnel des UGP, la plupart des répondants indiquent échanger d'une manière ou d'une autre avec les OP faïtières. La plupart des OP faïtières participent aux activités de supervision et d'exécution. Toutefois, leur rôle diffère considérablement d'une région à l'autre.

Par exemple, certains répondants ont déclaré qu'elles avaient aidé les auteurs de projets à organiser des groupes de pêcheurs et à créer des coopératives dans le cadre du Projet d'appui aux moyens de subsistance dans les districts de Gwadar et Lasbela (GLLS) mené au Pakistan. Les OP faïtières avaient également aidé l'équipe de projet à améliorer les relations des OP avec les prestataires de services et les commerçants dans le cadre du Projet de promotion des entreprises rurales et des envois de fonds – Samridhi (RERP) mené au Népal, et avec les transformateurs de lait dans le cadre du Programme d'amélioration de l'agriculture commerciale et de la résilience des moyens d'existence (CARLEP) mené au Bhoutan.

Les OP faïtières sont considérées comme des partenaires essentiels dans la région WCA, notamment en ce qui concerne la contribution à l'élaboration des politiques, le plaidoyer en faveur des activités du FIDA et la gestion des savoirs. Elles apportent également un appui aux projets du FIDA et facilitent l'accès aux OP locales. Par exemple, au Sénégal, dans le cadre du Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural, phase II (PADAER II), l'UGP a collaboré avec les OP faïtières pour acheminer des intrants de production essentiels en 2022 et en 2023, et apporter un appui organisationnel et institutionnel aux OP faïtières locales et régionales. En outre, la plateforme nationale des OP, le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux du Sénégal (CNCR), a été engagée par l'UGP pour mettre en place un mécanisme de retour d'information des citoyens piloté par les agriculteurs. Dans le cadre du Projet de développement des filières agricoles (SL-AVDP) mené en Sierra Leone, les OP faïtières ont été chargées du suivi des activités des OP locales et de la formation des agriculteurs. Au Nigéria, dans le cadre du Projet d'amélioration des moyens de subsistance des entreprises familiales dans le delta du Niger (LIFE-ND), les OP faïtières ont mis en place un mécanisme de réclamations à l'intention des OP locales et ont encouragé la participation des agents de vulgarisation du secteur privé à la mise au point et à la diffusion de technologies améliorées dans les filières agricoles. Elles ont en outre favorisé l'établissement de liens avec des entreprises privées en aval (fournisseurs d'intrants) et en amont (acheteurs), réduisant ainsi le rôle des intermédiaires. Dans le cadre du Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana (GASIP) et du projet de Mécanisme d'appui d'urgence aux moyens d'existence et aux systèmes alimentaires ruraux exposés à la COVID-19 (ERSF), également mené au Ghana, les OP faïtières ont apporté un appui à l'officialisation des OP locales.

Selon le personnel des UGP, les OP faïtières sont peu impliquées dans l'exécution des projets. La participation la plus directe des OP faïtières se rapporte à la conception des COSOP, à la contribution à l'élaboration des politiques (au niveau national) et aux missions de supervision et d'appui (au niveau des projets). Cela dit, certaines initiatives méritent d'être soulignées. Par exemple, la collaboration avec le conseil des entreprises agricoles de la République dominicaine (la Junta Agroempresarial Dominicana) a été déterminante dans le cadre de l'exécution du Projet de développement économique rural dans les provinces du Centre et de l'Est (PRORURAL Centro y Este). Ce conseil était responsable de la conception et du suivi des plans d'activité élaborés par les OP locales.

L'évolution du partenariat avec le Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Tchad (CNCPR) a fait l'objet d'une étude de cas intéressante (voir l'étude en question pour plus d'informations).

En ce qui concerne les principaux obstacles et limites perçus en matière de partenariats, les points de vue des OP et des UGP divergent. D'une part, les OP ont indiqué que le manque de coordination ou d'informations relatives aux interventions du FIDA constituait pour elles la plus grande limite. Environ 41% des OP participant à l'enquête ont indiqué que les informations dont elles disposaient sur les activités du FIDA étaient très limitées ou n'avaient aucun lien avec le FIDA. Les OP ont également mentionné que les retards dans l'exécution des projets, généralement dus à la lenteur des procédures gouvernementales ou aux délais d'embauche du personnel, constituaient également un obstacle à l'amélioration du partenariat avec le FIDA. D'autre part, du point de vue des UGP, le principal obstacle

en matière de partenariat était lié au manque de capacités des OP, en particulier sur les plans de l'organisation et de l'officialisation de ces organisations.

## B. Résultats obtenus dans chaque region

### B.1 Asie et Pacifique

Les principaux sujets débattus lors des réunions ont porté sur la crise alimentaire et les changements climatiques qui sévissaient, entravant l'accès de milliards d'agriculteurs familiaux aux engrais et les exposant à des conditions et phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses et les inondations. La crise avait en effet considérablement perturbé les systèmes alimentaires de la région. À cet égard, les agriculteurs familiaux étaient perçus comme des fournisseurs de solutions. Malgré leurs capacités et leurs ressources limitées, les OP aux niveaux local, national et régional s'étaient efforcées d'apporter une réponse globale à la crise qui sévissait.

Il a été jugé nécessaire de promouvoir l'inclusion des OP dans les activités menées par le FIDA au niveau national, telles que les activités de conception, d'exécution et de suivi des COSOP et projets du portefeuille de pays du FIDA et les activités de gestion des savoirs, et ce, en facilitant les interactions entre les OP et les gouvernements et en apportant un appui aux capacités des OP en matière de contribution à l'élaboration des politiques. Le financement de l'action climatique a également été pris en compte, et il a été précisé que le FIDA ne financerait aucun projet susceptible de nuire à l'environnement. Au lieu de cela, la production biologique sans organismes génétiquement modifiés serait encouragée. L'importance des technologies de l'information et des communications au service du développement a également été abordée, et plusieurs exemples d'innovations agricoles numériques du FIDA axées sur l'adaptation et la résilience aux changements climatiques ont été donnés.

Pour répondre aux besoins des OP, il a été proposé de créer un guichet de financement ordinaire et direct à l'intention de ces organisations pour favoriser la prestation de services économiques, le développement des filières, le renforcement des capacités, la contribution à l'élaboration des politiques, le financement direct des jeunes entrepreneurs et le relèvement rapide après une catastrophe. Les OP ont en outre appelé à une représentation et à une participation plus concrètes dans les activités du FIDA au niveau des pays, notamment dans le cadre des COSOP, de l'exécution des projets et de la contribution à l'élaboration des politiques.

Pour que le FIDA puisse répondre aux besoins des OP, les priorités suivantes ont notamment été mentionnées: participation à la conception et à la planification des programmes de pays; développement économique favorisant la résilience et l'adaptation des petits exploitants aux changements climatiques; assouplissement de l'accès aux financements (comme les fonds renouvelables à faible taux d'intérêt au profit des entreprises agricoles); renforcement institutionnel; travaux d'élaboration des politiques autour des principaux thèmes importants pour les OP et les petits exploitants agricoles.

**Il est important de noter que les OP font l'objet d'une attention croissante dans les programmes de pays du FIDA menés dans la région.** Par exemple, dans le COSOP pour l'Indonésie (2023-2027), il est clairement indiqué que « [l]e FIDA soutiendra[it] en priorité les organisations de petits exploitants existantes – ou appuiera[it] leur création lorsqu'elles n'existaient pas encore – pour leur permettre de devenir autonomes, durables, axées sur le marché et équilibrées du point de vue du genre. Le soutien visera[it] à renforcer leurs compétences en matière de production et de gestion, à établir des systèmes de gouvernance transparents et à favoriser leur reconnaissance en tant qu'entités juridiques. » Dans le COSOP établi pour l'Inde (2018-2024), les organisations de producteurs, les coopératives et entreprises de production, les organisations villageoises et les fédérations de groupes d'entraide faisaient partie du groupe cible. Aux Philippines, le programme de pays était fortement axé sur la gestion des savoirs, d'où la création d'une Plateforme sur l'agriculture, le développement rural, les connaissances et les politiques (ARDKPP), qui avait permis aux OP de participer à l'élaboration du Plan d'action pour l'agriculture familiale aux Philippines et au bilan sur la transformation des systèmes alimentaires.

**Selon l'évaluation des partenariats dans les pays, le niveau de partenariat est relativement avancé dans la région.** Par exemple, la VNFU (Viet Nam) a conclu avec le FIDA un accord de coopération couvrant la période 2016-2020; au Cambodge, les OP participent à la mise en œuvre des

projets – l’association Farmer and Nature Net et la Fédération cambodgienne des associations de producteurs agricoles étant impliquées dans l’exécution du Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs. Les OP et la Chambre de commerce ont signé ensemble un contrat institutionnel avec l’équipe de projet, qui prévoit que le personnel occupe des postes de coordonnateurs de pôle et exerce des fonctions supplémentaires pour établir des liens avec les OP existantes et le secteur privé.

Dans certains projets, comme l’Initiative de transformation économique – Gilgit-Baltistan (ETIGB-PK) menée au Pakistan et le Programme de partenariats avec les petites agro-industries (SAPP) exécuté à Sri Lanka, les OP ont été prises en compte dans le cadre de l’approche axée sur les partenariats public-privé-producteurs (4 P). Les enseignements tirés montrent qu’il faut renforcer les OP pour qu’elles puissent jouer un rôle à cet égard. Le projet mené au Pakistan promeut la création de groupes de producteurs villageois et d’organisations de producteurs de vallée, afin qu’ils jouent le rôle d’agrégateurs de produits et d’agents dans le cadre de la commercialisation collective de la production et de l’achat collectif d’intrants et de services. Toutefois, pour gagner en crédibilité et adopter une démarche commerciale professionnelle, ces organisations doivent être officialisées et restructurées pour devenir des entités légalement reconnues, telles que les coopératives gérées de manière professionnelle et dotées de solides plans d’activité. Ainsi, elles pourront se tourner vers d’autres sources d’appui, y compris financier, et seront soumises à un contrôle qui renforcera leur crédibilité.

La sous-composante 2.1 du projet mené à Sri Lanka visait à appuyer le renforcement des capacités des organisations de producteurs et d’agriculteurs, afin que celles-ci deviennent de véritables partenaires dans le cadre des programmes 4 P et qu’elles puissent prendre des décisions éclairées concernant leur activité. Au total, dans le cadre de trois modèles, 70 OP devaient être soutenues: i) 20 OP bénéficiant d’initiatives 4 P pilotées par le secteur privé; ii) 10 OP et coopératives agricoles bien établies et gérant déjà des activités importantes; iii) 40 nouvelles OP principalement situées dans les zones sous l’Autorité Mahaweli de Sri Lanka. En cours d’exécution, plusieurs difficultés sont survenues en raison des faibles capacités des OP. Aussi, l’équipe de projet soutient les nouvelles OP en les associant aux initiatives 4P (du secteur privé ou des OP bien établies).

Comme indiqué dans la section III, les OP de la région APR mettent en œuvre plusieurs dons, notamment des dons accordés au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres ou octroyés dans le cadre des programmes liés aux OP. En outre, les OP de la région promeuvent activement l’inclusion sociale, comme le montre la récente publication de l’équipe du FIDA chargée des institutions rurales au sein de la Division production durable, marchés et institutions. Les documents sur les initiatives en faveur de [l’autonomisation des jeunes ruraux grâce aux organisations paysannes \(Empowering rural youth through farmers’ organizations\) \(ifad.org\)](#) menées dans la région par l’intermédiaire des OP sont publiés et accompagnés d’une étude de cas clé sur les projets du FIDA et des OP en faveur des jeunes.

## *B.2 Afrique orientale et australe*

Le forum paysan de la région ESA a porté sur la création de partenariats et de liens de collaboration durables dans le cadre du portefeuille régional, et a permis de réfléchir aux possibilités offertes par les nouveaux instruments de financement et les nouvelles initiatives du FIDA (financement climatique, financement du secteur privé et technologies de l’information et des communications au service du développement), le but étant de mobiliser des ressources pour aider les petits exploitants agricoles à transformer les systèmes alimentaires. Les suites données au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 ont également été abordées dans l’optique de favoriser une conception commune de la structure d’exécution adoptée dans le cadre du pôle mondial du Sommet, et de mieux comprendre les progrès réalisés par le FIDA, les OP et les partenaires de développement (représentés par la FAO) dans la mise en œuvre d’activités permettant d’établir des feuilles de route nationales de transformation des systèmes alimentaires. Les 17 plans d’action convenus entre les OP et le FIDA comprennent les éléments suivants: i) des consultations périodiques destinées à assurer le suivi de la collaboration dans les pays et à proposer des mesures correctives pour améliorer la coopération avec les OP dans le cadre des projets appuyés par le FIDA; ii) l’appui à la création de forums d’agriculteurs ou de producteurs ruraux aux niveaux régional et national, visant à renforcer le dialogue entre les

autorités publiques locales, les gouvernements, les OP et les partenaires de développement et ce, au profit du développement durable en milieu rural; iii) l'établissement conjoint de cartes et de profils des OP (régionales, nationales et locales) destiné à trouver des moyens de renforcer la coopération dans les programmes du FIDA par l'intermédiaire des OP; iv) la mise à profit des bonnes pratiques; v) l'étude de solutions permettant d'officialiser les partenariats entre les équipes de projets financés par le FIDA et les OP, de manière à favoriser le développement institutionnel des OP locales, et à contribuer ainsi à l'inclusion de ces dernières dans les projets d'investissement financés par le FIDA.

Le forum paysan régional a également permis aux participants d'avoir des débats stratégiques régionaux, à l'issue desquels les recommandations suivantes ont été formulées: i) examiner les lacunes et les domaines à améliorer dans les programmes du FIDA et les partenariats avec les OP; ii) établir un partenariat avec l'Unité du FIDA chargée du secteur privé pour déterminer comment le guichet secteur privé pourra être utile à la collaboration avec les OP; iii) mettre au point, de manière conjointe, un plan de collecte de fonds à long terme en faveur des organisations régionales et continentales, étant donné qu'elles ne font pas partie du portefeuille de pays; iv) étudier les moyens de faciliter et de renforcer la participation des OP du forum paysan et de leurs membres aux programmes financés par le FIDA dans des sous-secteurs tels que l'élevage, la pêche, l'agriculture biologique, l'agroécologie et d'autres domaines importants relatifs aux systèmes alimentaires alors à l'ordre du jour mondial.

Il convient de noter que le FIDA a réalisé une étude intitulée « [\*Engagement with smallholder farmers' organizations in IFAD operations: Impacts and lessons learned from the East and Southern Africa Region\*](#) », qui portait sur la participation des organisations de petits exploitants aux interventions du FIDA, les impacts obtenus et les enseignements tirés dans la région ESA.

#### Encadré 4. Appuyer la structuration des OP et l'accès des OP aux marchés: l'expérience tirée du Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique

Exécuté durant la période 2015-2024, le Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique vise à réduire la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire au profit de 100 000 petits exploitants dont les moyens d'existence reposent sur la culture du maïs, du sorgho, du millet et de légumineuses associées dans les terres arides et semi-arides du Kenya.

Le programme aide les petits exploitants à passer à des pratiques agricoles axées sur le commerce et résilientes aux changements climatiques grâce à des gains de productivité, à des pratiques de gestion postproduction et à l'établissement de liens avec les marchés dans les filières ciblées. En outre, il permet aux autorités et aux communautés des comtés de gérer durablement les ressources naturelles et de renforcer leur résilience climatique.

D'un montant total de 123,1 millions d'USD, le programme suit une approche fondée sur un partenariat stratégique entre l'Union européenne et les trois organismes ayant leur siège à Rome.

L'équipe du programme collabore avec des associations et groupes d'agriculteurs, des comités de commercialisation, des organisations d'entraide ou communautaires, des coopératives d'agriculteurs et des associations de négociants de produits agricoles. Ayant réussi à mobiliser et à organiser les agriculteurs, elle a fourni un appui et mené des activités de renforcement des capacités en matière de gestion organisationnelle et de leadership.

En 2022, 250 associations d'agriculteurs céréalières avaient été créées et reliées à des systèmes structurés de commercialisation de céréales, notamment un système de vente à la Réserve stratégique de denrées alimentaires par l'intermédiaire de l'Office national des céréales et des produits agricoles (National Cereals and Produce Board). Les associations d'agriculteurs céréalières établies sont donc reliées à un système structuré de commerce des céréales, comprenant 250 centres de collecte et 137 entrepôts certifiés équipés d'un système de réception des marchandises en entrepôt.

Dans le cadre du programme, de grands progrès ont aussi été réalisés pour ce qui est de relier les petits exploitants et leurs groupes à une plateforme de bons électroniques (le Grain Trade Business Hub). Grâce à cette plateforme de paiement électronique, les agriculteurs peuvent accéder à des techniques et intrants agricoles résilients aux changements climatiques, et gagner

ainsi en productivité. Ils ont en outre accès à l'éducation financière et à des services bancaires. Grâce à l'appui reçu, les OP ont considérablement gagné en productivité (celle du maïs ayant par exemple augmenté de 50%).

### B.3 Amérique latine et Caraïbes

Les OP restent un moyen efficace de promouvoir les objectifs du FIDA en faveur d'un développement rural ciblé et inclusif au profit de différentes catégories de ruraux pauvres, notamment les agriculteurs familiaux, les pêcheurs artisanaux, les peuples autochtones, les femmes et les jeunes. Si cela est plus manifeste à l'échelon local, où la plupart des projets financés par des prêts du FIDA appuient directement les OP, il est possible d'améliorer l'implication des OP nationales et faïtières dans les activités et l'élaboration des politiques. Il est important de garder à l'esprit la distinction entre les OP de base et les OP faïtières (ou de second degré), et de tenir compte des différents rôles que ces organisations peuvent jouer dans les programmes de pays. La nature de leur gouvernance et de leur règlement intérieur reflète leurs mandats différents et les différents types de services offerts, qui sont plus techniquement axées sur le terrain et sur la concertation sur les politiques, la défense et la promotion des intérêts, la gestion des savoirs et les partenariats aux niveaux national et régional. Au niveau territorial intermédiaire (district, province, sous-région), les OP faïtières peuvent être le moteur de l'intégration des OP locales dans la dynamique des filières.

Parmi les principaux thèmes retenus au cours du forum figurent:

- la lutte contre la pauvreté – qui passe nécessairement par la production de denrées alimentaires et le renforcement de la sécurité alimentaire;
- l'agroécologie – promotion de la transition vers des systèmes de production durables;
- l'accès à des marchés adaptés à l'agriculture familiale – passation de marchés publics, marchés locaux;
- les changements climatiques et la crise climatique – atténuation des effets des changements climatiques et consolidation des interventions d'urgence;
- le renforcement des capacités des organisations de producteurs – accent mis sur les femmes et les jeunes;
- l'accès et le recours aux technologies de l'information et des communications – équipements, renforcement des capacités et connectivité; numérisation des procédures des OP et accès aux plateformes numériques; participation des jeunes.

#### Encadré 5. Appui à l'agriculture familiale – OP péruviennes participant à la passation de marchés publics d'aliments issus de l'agriculture familiale dans le cadre de projets d'investissement du FIDA

**Contexte.** En 2020, le Gouvernement péruvien a approuvé la Loi 31071 et les dispositions réglementaires connexes concernant les marchés publics de denrées alimentaires issues de l'agriculture familiale, qui lui donnent mandat d'acquérir un volume d'aliments issus de l'agriculture familiale couvrant jusqu'à 10% des besoins alimentaires annuels totaux. Ce pourcentage passerait à 20% en 2023 et à au moins 30% en 2024. On estime que 2,2 millions d'agriculteurs familiaux en tireront des avantages, dont le renforcement du développement économique et social, la consolidation de la capacité d'association et l'amélioration des possibilités de formation et d'assistance technique.

**Appui aux OP aux fins de l'obtention de certifications.** Le FIDA, la FAO et le Programme alimentaire mondial ont apporté un appui spécialisé au Gouvernement péruvien aux fins de l'application de la loi. Les efforts conjugués de différentes entités du Gouvernement péruvien et l'assistance technique des trois organismes des Nations Unies ont été déterminants pour délivrer les premières certifications qui ont permis à 37 OP d'utiliser la marque « Agriculture familiale du Pérou » en 2022, au profit de plus de 3 500 producteurs agricoles. La certification est une condition fondamentale que les OP doivent remplir pour accéder aux passations de marchés publics et devenir des fournisseurs potentiels de denrées alimentaires auprès d'entités publiques ou dans le cadre de programmes sociaux publics.

Au nombre des OP qui ont reçu les premières certifications, 13 participaient à l'exécution du Projet en faveur du développement territorial durable (PDTs) financé par le FIDA. Exécuté au cours de la

période 2016-2022, ce projet visait à réduire la pauvreté de 50 000 familles rurales pauvres moyennant leur inclusion sociale et productive. Parmi les principaux domaines d'intervention du projet figuraient le développement et la gestion durables des ressources naturelles et la facilitation de l'accès aux marchés grâce à l'amélioration des infrastructures. En outre, le projet a appuyé la création, le développement et la consolidation d'organisations de petits exploitants agricoles, de sorte que ces derniers puissent améliorer leurs stratégies de subsistance et participer davantage et plus efficacement aux marchés de biens et de services.

**Contribution du FIDA à l'application de la loi grâce à des travaux de recherche.** Le FIDA a également mené une étude sur l'offre et la demande de produits alimentaires et les institutions concernées en vue de promouvoir l'application de la loi sur les achats publics de produits alimentaires issus de l'agriculture familiale dans la région d'Ayacucho. L'étude a révélé la prévalence des filières du lait de pomme de terre, du quinoa, du cochon d'Inde, de l'avocat et de la truite dans la région. Elle a en outre mis en évidence que 90% des OP intervenant dans la région d'Ayacucho étaient des associations. Ces organisations pourraient ainsi trouver un moyen d'améliorer et de renforcer leur participation aux marchés en devenant des fournisseurs de l'État.

**Perspectives.** Selon le Ministère de l'agriculture, les achats publics liés au secteur de l'agriculture familiale au niveau national et effectués dans le cadre de programmes sociaux ou auprès d'entités publiques représenteront plus de 650 millions de PEN d'ici à 2024 (environ 180,8 millions d'USD), et bénéficieront à plus de 150 000 producteurs agricoles.

#### *B.4 Afrique de l'Ouest et du Centre*

Le forum paysan de la région WCA a été le seul à être organisé de concert avec l'atelier régional sur la mise en œuvre, ce qui a permis de tirer profit de trois jours d'échanges entre les OP (régionales et nationales), les équipes de pays et les équipes régionales du FIDA, le personnel des UGP du FIDA et des hauts fonctionnaires gouvernementaux. Au cours du forum, il a été noté que, pour la première fois, une institution de financement avait décidé de dialoguer directement avec les bénéficiaires auxquels elle s'adressait. Il a également été souligné que la valeur ajoutée du forum paysan régional résidait dans le recoupement des débats sur deux enjeux, les partenariats OP-FIDA et les activités financées par le FIDA.

Le forum paysan de 2022 organisé dans la région WCA, qui avait pour thème « Améliorer la qualité et la performance des projets financés par le FIDA dans un contexte de crises multiples », a été considéré comme un moyen pour les décideurs politiques et les spécialistes du développement, et en particulier pour les producteurs et les OP, de renforcer plus efficacement les partenariats nationaux entre les OP et les équipes chargées des programmes du FIDA dans la région. Le forum a également permis aux parties prenantes de tirer des enseignements des projets appuyés par le FIDA et de s'accorder sur l'approche à adopter pour améliorer les résultats au profit des populations rurales.

D'importants sujets techniques liés aux partenariats FIDA-OP ont été abordés, en particulier:

- **les jeunes:** intégration économique des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoral et halieutique – quel rôle jouent les OP? Quels sont les mécanismes ou instruments de financement?
- **les infrastructures économiques:** appropriation des infrastructures de marché et des équipements connexes cofinancés par les OP dans le cadre de projets publics menés en appui au développement des filières;
- **les changements climatiques:** Fonds vert pour le climat et autres fonds d'adaptation aux changements climatiques – comment promouvoir des partenariats efficaces avec les OP?
- **l'agriculture familiale:** mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale – limites et perspectives.

Au cours du forum, les équipes régionales du FIDA et les représentants des OP régionales se sont penchés sur sept thèmes prioritaires de portée régionale, à savoir:

1. **l'agroécologie:** promotion de l'appui à la transition agroécologique des systèmes de production agroforestiers et halieutiques et des communautés concernées en Afrique de l'Ouest;

2. **la riziculture:** promotion des modèles économiques des « coopératives de services » pour renforcer l'emploi indépendant des jeunes et l'avancement des femmes dans la filière du riz en Afrique de l'Ouest;
3. **l'Observatoire de l'agriculture familiale:** observatoire des exploitations familiales (un outil de production d'informations, de données et de savoirs sur les exploitations familiales); suivi de l'évolution du contenu et de la gouvernance des politiques et programmes d'investissements publics en Afrique de l'Ouest;
4. **la promotion des technologies et des innovations agricoles:** participation des OP aux travaux de recherche, valorisation des savoirs endogènes;
5. **l'intégration des jeunes dans l'agriculture:** reproduction des meilleures pratiques dans le cadre de projets axés sur les jeunes [par exemple, le Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes (PEA-Jeunes) mené au Cameroun];
6. **le pastoralisme et rôle des OP dans les zones d'insécurité;**
7. **la promotion du lait local:** réduction du nombre d'équipements nécessaires à la mise en place d'unités de transformation laitière.

#### Encadré 6. Exemples d'effets directs concrets obtenus à l'issue des sessions de travail des forums paysans de la région WCA

Alors que le Forum paysan mondial de 2024 est en cours de préparation, il est déjà possible de rendre compte de plusieurs mesures prises dans la région WCA pour donner suite aux recommandations du Forum.

L'atelier intitulé « Information, partenariats et plaidoyer dans le cadre de l'Initiative pour la finance verte inclusive (IGREENFIN) », qui s'est tenu en janvier 2023, avait les objectifs suivants: i) communiquer aux OP plus de précisions sur les modalités d'exécution du programme IGREENFIN dans les six pays ciblés; ii) faire des propositions concrètes sur les rôles et les responsabilités des plateformes nationales d'agriculteurs membres du ROPPA dans le cadre de l'exécution du programme IGREENFIN.

L'équipe de la région WCA, en partenariat avec la Division production durable, marchés et institutions, a ajouté deux dons régionaux en faveur des OP dans la réserve de projets: i) un sur le pastoralisme intitulé « L'eau pour la paix », en partenariat avec le Réseau Billital Maroobé; ii) un sur la filière du riz, la promotion ou la valorisation de l'image de marque du riz local et la concertation sur les politiques, en partenariat avec le Cadre de consultation sur le riz établi par le ROPPA.

À la suite des échanges menés entre les équipes de pays du FIDA, les OP, les UGP et des représentants gouvernementaux, les plans d'action du forum paysan régional de 2018 tenu à Nouakchott ont été évalués et 23 nouveaux plans d'action ont été convenus entre les parties<sup>30</sup>.

Les **principales difficultés et contraintes** en matière de collaboration entre le FIDA et les OP dans la région WCA ont trait aux éléments suivants: i) les faiblesses institutionnelles du FIDA liées au manque de ressources adéquates ou à la complexité ou l'inadéquation des procédures; ii) la fragilité, les problèmes de capacité, la structuration ou les ressources des OP; iii) la professionnalisation des acteurs et l'autonomie financière des OP.

**En vue d'améliorer le partenariat OP-FIDA**, les recommandations suivantes ont été formulées: i) renforcer les relations institutionnelles entre le FIDA et les OP; ii) promouvoir la coopération et les synergies entre les OP, le FIDA et d'autres partenaires; iii) donner la priorité à la formation, à la structuration et à la professionnalisation des OP; iv) mettre en place des fonds permanents spécifiques à l'appui des OP.

#### Encadré 7. Participation des OP en tant que responsables de la gestion d'une composante du Projet d'appui au secteur agricole dans la Province du Nord-Kivu

Lancé en 2018, le Projet d'appui au secteur agricole dans la Province du Nord-Kivu (PASA-NK) vise à ce que 28 400 ménages de petits exploitants en République démocratique du Congo puissent accéder durablement aux intrants et aux marchés, à améliorer la rentabilité des produits agricoles

<sup>30</sup> Voir les domaines clés de ces plans d'action à l'annexe VII.

et à accroître la stabilité des organisations faïtières de producteurs. Exécuté dans la Province du Nord-Kivu (territoires de Beni, de Lubero, de Masisi, de Nyiragongo et de Rutshuru), ce projet couvre la production et la commercialisation de quatre cultures majeures: maïs, riz, pomme de terre et café Arabica. Les activités du projet sont axées sur deux grands types d'appui: i) le renforcement des OP et de leurs capacités à offrir des services économiques aux agriculteurs, de manière à améliorer l'accès de ces derniers aux intrants agricoles et aux marchés et à augmenter ainsi la productivité et les revenus agricoles; ii) l'appui aux infrastructures rurales, notamment par la remise en état des routes d'accès aux terres agricoles.

Il s'agit d'un projet novateur, dans lequel les OP jouent un rôle de premier plan. Il est exécuté par des « OP chefs de file » (une pour chaque filière de culture vivrière ciblée), sélectionnées à la lumière de leur profil institutionnel, établi durant la conception du projet sur la base de leurs capacités de leadership en matière de développement des filières et de leurs capacités globales. Ces OP chefs de file supervisent le recensement, la mobilisation et la prestation de services à l'intention des bénéficiaires du projet. Les services portent sur l'accès aux semences améliorées et aux engrais, l'offre de services de conseil, le stockage et l'entreposage, et l'accès aux marchés. Un manuel de procédures a été élaboré spécialement aux fins de la gestion des activités du projet par les OP.

Des enseignements importants peuvent être tirés de l'exécution du projet PASA-NK en ce qui concerne l'appui aux OP. En particulier, le fait de s'appuyer sur les dynamiques, les structures et les services existants des OP garantit une meilleure appropriation et une plus grande durabilité des interventions du projet. Néanmoins, il est nécessaire de renforcer continuellement les capacités des OP. L'assistance des UGP est essentielle à cet égard, en particulier pour ce qui est d'apporter aux OP un appui à l'exécution axé sur les aspects fiduciaires.

## *B.5 Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe*

À la première réunion régionale<sup>31</sup> du forum paysan de la région NEN, l'importance des OP nationales et régionales en tant qu'interlocuteurs clés du FIDA et des gouvernements a été reconnue. Toutefois, il est nécessaire d'investir dans le renforcement des capacités et les structures de gouvernance des OP. Il est également important de cartographier les OP concernées pour faciliter les échanges et les consultations dans le cadre de la conception des COSOP et des projets, ainsi que pour favoriser la production de savoirs, la gestion et la diffusion des données d'expérience et les travaux de collaboration en cours. Un aspect important du forum paysan de la région NEN dans la sous-région Moyen-Orient et Afrique du Nord a été l'appui de pair à pair apporté par le ROPPA, qui a partagé son expérience du forum paysan dans la région WCA, et a ainsi permis d'examiner collectivement, après la manifestation, les suggestions communes à soumettre au Forum paysan mondial de 2024.

Les thèmes prioritaires retenus dans la région sont les suivants:

- la transition vers une production agricole durable;
- l'appui aux groupes vulnérables, tels que les femmes et les jeunes;
- la promotion de l'officialisation et de la gouvernance des organisations de petits producteurs ruraux et des OP;
- l'appui à la mobilisation de ressources pour financer directement les OP, dans le but d'élaborer des programmes directs avec les OP et de mener davantage d'activités avec le FIDA;
- le renforcement des capacités des OP aux niveaux technique et financier, de manière à consolider les structures institutionnelles et organisationnelles;
- le renforcement des partenariats tripartites (FIDA-OP-gouvernements).

Il a été convenu d'enrichir les connaissances dont disposaient les OP afin de créer un esprit de solidarité et de mettre en place les piliers fondamentaux en faveur de petits exploitants organisés. Les participants se sont également engagés à améliorer la gouvernance et les capacités des OP aux niveaux régional et national, et à promouvoir une plateforme de dialogue entre OP, le renforcement des capacités et l'apprentissage entre agriculteurs.

<sup>31</sup> Le forum paysan de la région NEN s'est décliné en deux réunions infrarégionales: l'une pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et l'autre pour l'Europe et l'Asie centrale.



---

## Étude de cas

Promouvoir le développement local en Tunisie par l'intermédiaire des OP de base – l'expérience tirée du Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est – Phase II

**Le programme.** Exécuté durant la période 2012-2020 à la lumière des résultats de la phase précédente, le [Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est – Phase II](#) (PRODESUD) mené en Tunisie visait à améliorer les conditions de vie et à réduire la pauvreté rurale au profit de plus de 13 000 ménages pratiquant l'agriculture et l'élevage à petite échelle. La zone d'intervention du programme couvrait le Gouvernorat de Tataouine et l'ancienne délégation de Douz dans le Gouvernorat de Kébili. Pour atteindre les objectifs fixés, le programme PRODESUD s'articulait autour de trois grandes composantes: i) le développement agropastoral, un accent étant mis sur la hausse de la productivité des parcours, l'amélioration de la production agricole et le renforcement des infrastructures de base, pastorales et de protection; ii) la promotion d'initiatives économiques locales axées sur les groupes défavorisés; iii) l'appui institutionnel aux organisations de base des bénéficiaires permettant à ces derniers de prendre en charge leur propre développement.

**Participation des OP.** Les interventions du programme étaient axées sur l'appui aux groupes de développement agricole (GDA) et aux sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA). De création récente, les GDA sont des organisations associatives de base qui axent leurs interventions sur la gestion participative des ressources naturelles (eau, forêts, périmètres irrigués et parcours). Les SMSA fournissent des intrants et des services agricoles à leurs membres et commercialisent des produits agricoles. Bien qu'étant encore des structures fragiles disposant de ressources financières limitées pour remplir leur mandat, les GDA et les SMSA jouent un rôle clé dans la mobilisation des acteurs ruraux et peuvent potentiellement devenir des agents majeurs du développement local.

**Appui du programme PRODESUD.** Dans le cadre de la phase II du programme PRODESUD, les GDA et les SMSA ont été impliquées dans la mobilisation des bénéficiaires et dans la planification et l'exécution des activités agropastorales. Des efforts importants ont également été déployés pour renforcer leurs capacités institutionnelles, techniques et financières et les doter des ressources nécessaires. En particulier, les activités suivantes ont été menées:

- l'élaboration de plans d'activité destinés à quatre GDA et la formation de 171 membres des conseils d'administration de GDA et de SMSA;
- la création d'un fonds renouvelable à Douz grâce aux bénéfices tirés de la vente de 4,170 tonnes d'orge à prix subventionné à deux GDA et ce, au profit de 2 800 éleveurs membres;
- la construction de 5 entrepôts et la construction ou l'équipement de locaux au profit de 8 GDA et de 18 SMSA.

À l'issue des activités menées, 70% des organisations de base renforcées étaient fonctionnelles et partiellement en mesure de remplir leur mandat à l'achèvement du programme. La remarquable croissance de certaines organisations comme les SMSA de Kirchaoui ou les GDA d'El Marai à Douz témoigne de l'amélioration de leurs capacités de gestion technique et financière.

L'appui aux GDA et aux SMSA a non seulement été un atout dans le cadre de la mobilisation de 85 415 bénéficiaires, mais a également été un facteur clé permettant d'améliorer le développement agropastoral dans le cadre du programme. Les principaux résultats obtenus sont les suivants:

- ***l'amélioration de la gestion et de la productivité des parcours et des systèmes de production pluviaux et irrigués***, qui s'est traduite par une hausse de 15% de la productivité de l'élevage et une hausse de 20% du rendement des oliviers. En outre, l'amélioration de la productivité des parcours a entraîné une hausse du revenu des éleveurs de 416 TND par an et par habitant (environ 135 USD);
- ***la mise sur pied d'infrastructures de base et de protection***, notamment la construction de pistes, l'installation de lignes électriques, l'aménagement de routes de protection brise-vent et l'extension de quatre systèmes d'approvisionnement en eau;

- ***le développement de 282 activités rémunératrices et l'appui à 39 petites et moyennes entreprises***, qui ont contribué à réduire le chômage grâce à la création de 386 emplois, générant des revenus de l'ordre de 300 à 1 300 TND par mois et par personne (de 97,5 à 423 USD environ).

**Enseignements tirés.** L'implication des GDA et des SMSA dans le programme a favorisé le développement local et la contribution effective des acteurs ruraux à la gestion durable des ressources naturelles. L'organisation des femmes dans des GDA (neuf à Tataouine, un à Douz) et des SMSA et leur participation régulière aux conseils locaux de développement représentent également une grande avancée pour les femmes dans un milieu rural conservateur. Cette approche participative a également été utile au processus de décentralisation engagé par le pays. Bien qu'un soutien étroit à long terme soit nécessaire pour renforcer les GDA et les SMSA, leur participation au programme PRODESUD a été l'un des principaux facteurs d'appropriation et de durabilité des interventions promues.

---

Cascade Coffee Farmers Group.  
Formed in 2018 by experienced  
farmers, dedicated to their  
Community.



100% BLUE MOUNTAIN  
TASTE THE DIFFERENCE

CASCADE COFFEE



SUPPORT JAMAICAN COFFEE FARMERS

**Section III: Dons du FIDA aux OP  
durant la période 2020-2023**

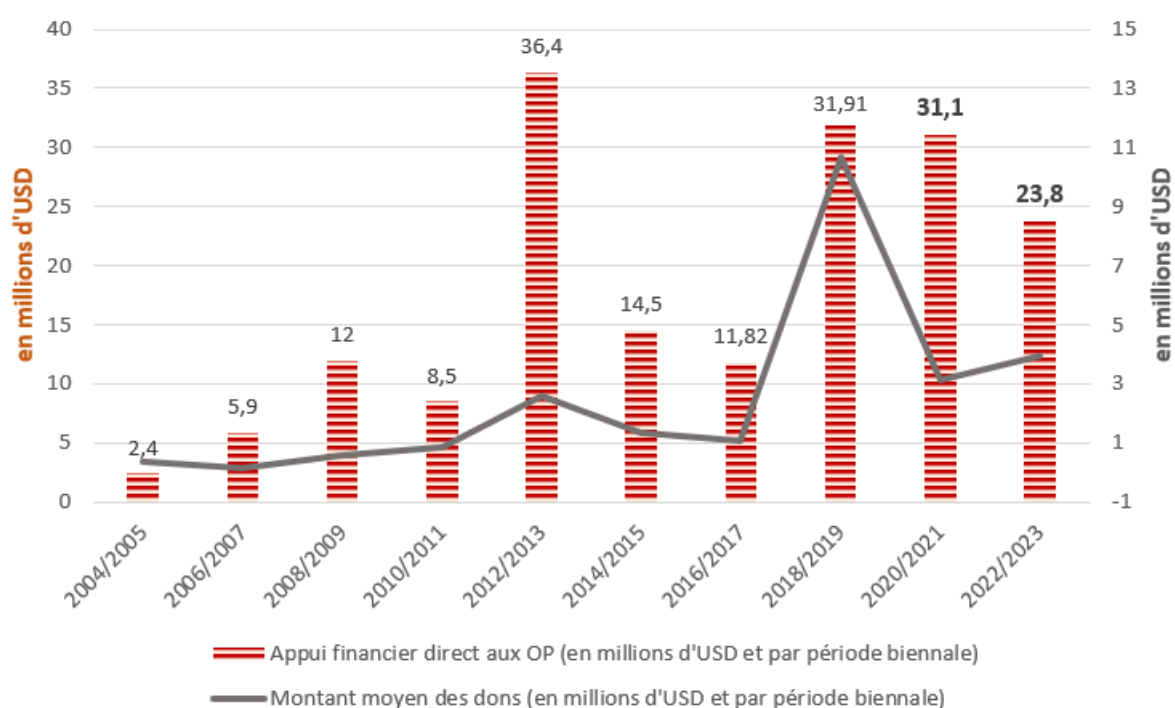
## Section III – Dons du FIDA aux OP durant la période 2020-2023

### A. Aperçu de la répartition et de l'allocation des dons

Au cours des deux périodes biennales examinées, 16 dons aux OP ont été approuvés et représentent au total **54,91 millions d'USD** (dix dons totalisant 31,1 millions d'USD en 2020-2021, et six dons totalisant 23,8 millions d'USD en 2022-2023), soit un montant record depuis la création du Forum paysan en 2004. Les données montrent que le montant moyen des dons a diminué au cours des deux dernières périodes biennales.

Au regard de la liste complète des dons approuvés en 2020-2023<sup>32</sup>, la plupart de ces dons ont été directement alloués aux OP (**70% de l'enveloppe totale**), à l'exception de huit dons mis en œuvre par AgriCord<sup>33</sup> (12,2 millions d'USD) et la FAO (4,2 millions d'USD), qui ont néanmoins permis d'appuyer directement les OP nationales et locales.

Figure 18. Évolution des dons accordés aux OP (2004-2023)

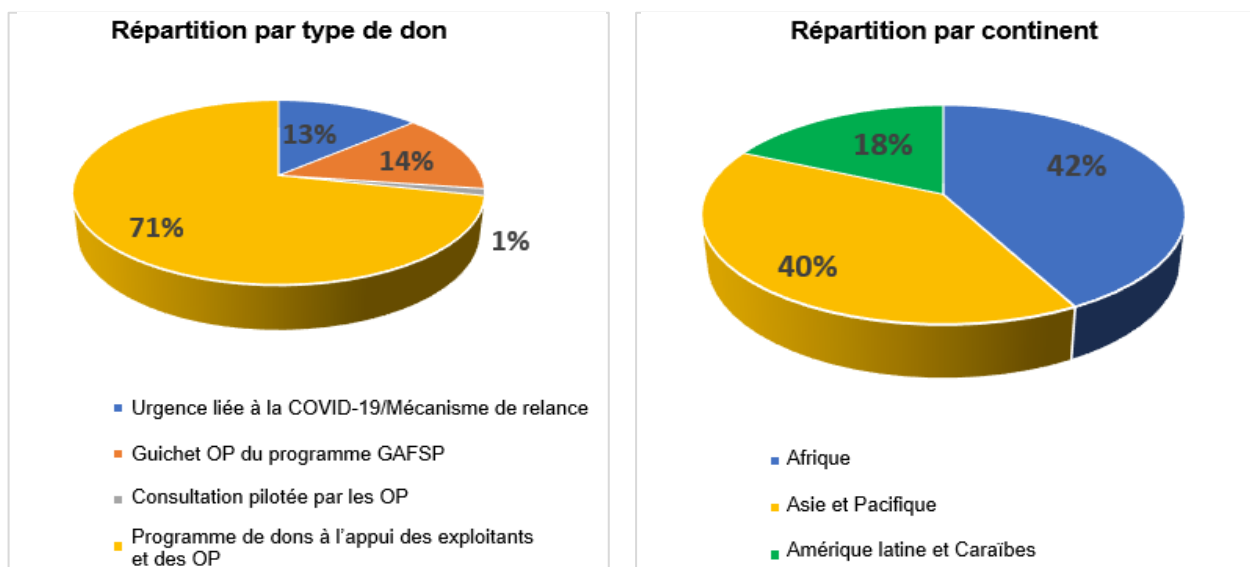


**Cofinancés par l'Union européenne et le FIDA, les programmes FO4 (« organisations paysannes pour ») restent la plus importante modalité de collaboration directe avec les OP au cours de la période examinée.** Désormais regroupées dans le monde entier sous la bannière de « programmes FO4 », ces initiatives sont devenues le premier mécanisme de financement des OP par d'autres moyens que l'endettement. Grâce à ces programmes, 39,2 millions d'USD ont été versés aux OP du monde entier, soit 71% du montant total accordé. Bien que leur part ait diminué par rapport à la période précédente, ces programmes sont toujours considérés comme le principal instrument stratégique permettant d'appuyer directement les OP.

<sup>32</sup> Voir l'annexe VIII pour la liste complète des dons approuvés au cours de la période 2020-2023.

<sup>33</sup> AgriCord est une alliance mondiale d'organismes agricoles mandatés par des OP et leurs sociétés coopératives des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, du Canada et de l'Union européenne.

Figure 19. Répartition des dons aux OP approuvés en 2020-2023



**Le guichet destiné aux organisations de producteurs (guichets OP) établi dans le cadre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) représente la deuxième source de financement la plus importante: 7,65 millions d'USD ont ainsi été alloués à cinq projets menés par des OP au Burundi, au Kenya, au Mali, en République démocratique du Congo et au Sénégal. En outre, au cours des deux dernières périodes biennales, le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres – une nouvelle source de financement du FIDA établie dans le contexte d'urgence lié à la COVID-19 – a servi à allouer 7,35 millions d'USD aux OP des régions APR, ESA, NEN et WCA. Enfin, 0,66 million d'USD ont été versés en appui aux consultations organisées par les OP dans le cadre des manifestations des forums paysans régionaux et des consultations du Sommet sur les systèmes alimentaires.**

**Les dons sont principalement destinés aux pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.** En 2020-2023, les OP d'Afrique ont reçu 23,2 millions d'USD (42% du total) et celles d'Asie et du Pacifique 21,7 millions d'USD (40% du total). En Afrique, 4,4 millions d'USD ont été investis en faveur des OP du continent, tandis que 7,5 millions d'USD ont été alloués uniquement à la région ESA, 11,2 millions d'USD à la région WCA et 142 381 USD à la région NEN. Les OP de la région APR, deuxième destination des dons, ont reçu 21,7 millions d'USD, tandis que celles de la région LAC ont reçu 9,9 millions d'USD<sup>34</sup>.

## B. Vue d'ensemble et principaux effets directs obtenus dans le cadre des principaux guichets de dons en faveur des OP

Cette section porte sur les quatre principales sources de financement pour la période 2020-2023: les programmes FO4, le programme GASFP, le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et les consultations organisées par les OP<sup>35</sup>.

### B.1 Programmes FO4

La théorie du changement des programmes FO4 est fondée sur une approche intégrée et complémentaire des composantes du programme et repose sur les principes d'appropriation, de long terme et de subsidiarité. Les initiatives FO4 sont des programmes de renforcement des capacités qui, en améliorant les capacités au niveau des OP et la qualité de la gouvernance (composante 3),

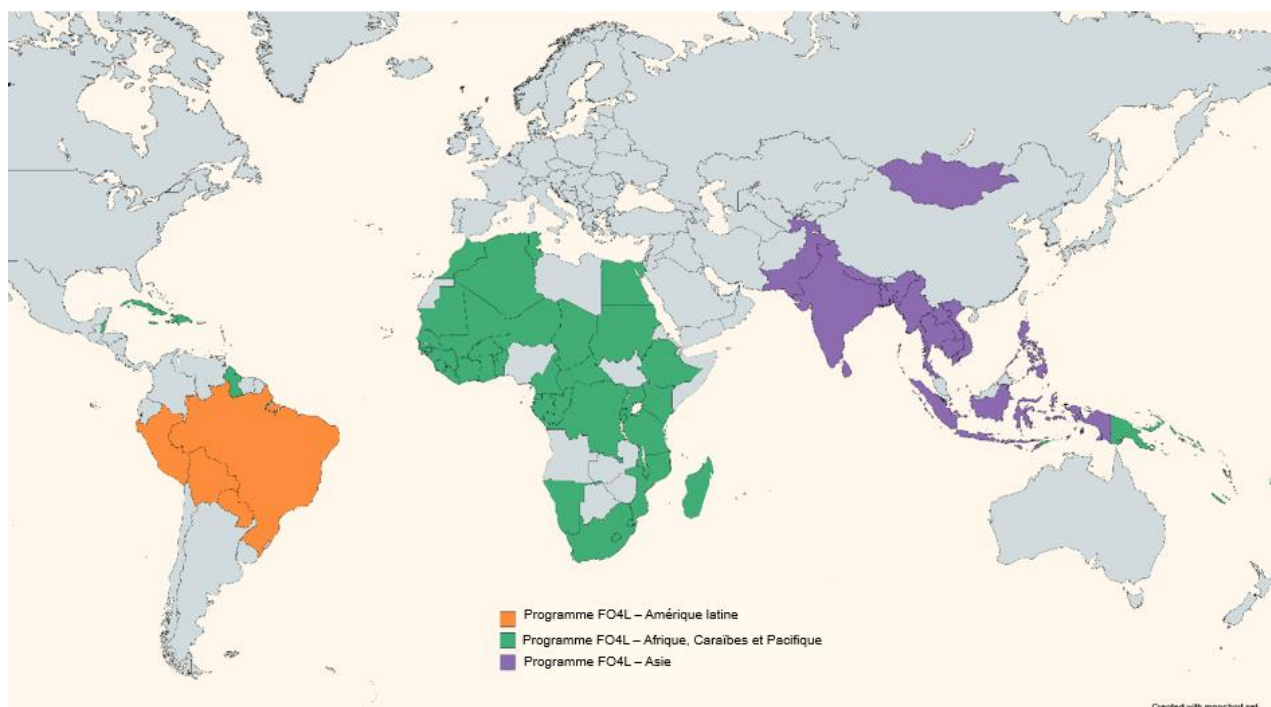
<sup>34</sup> Il convient de noter que le programme régional le plus important du point de vue de l'allocation budgétaire, le programme Organisations paysannes pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (FO4ACP), a été approuvé en 2019 et est donc pris en compte dans le rapport sur les partenariats en action couvrant la période précédente (2016-2019). Ce programme est en cours d'exécution. Pour la période à l'examen (2020-2023), seul le financement additionnel reçu en 2021 relève de la catégorie des « nouveaux dons approuvés ».

<sup>35</sup> Il convient de noter que les consultations des forums paysans régionaux et du Sommet sur les systèmes alimentaires ont été financées par des contributions versées aux OP régionales sous forme de dons.

permettent aux OP nationales et régionales d'être reconnues comme des acteurs clés dans l'élaboration des politiques. De cette manière, les OP peuvent intervenir dans les processus stratégiques et les débats de fond et y faire entendre la voix des petits exploitants (composante 2), de façon à créer un environnement politique propice à des activités durables et rentables. Les OP renforcées sur le plan des institutions, de la gouvernance et des capacités peuvent remplir leur mandat consistant à soutenir la participation de leurs membres à l'élaboration des politiques et à assurer des services économiques favorisant l'intégration dans les filières visées et l'accès aux marchés, aux ressources et aux financements (composante 1).

Ces programmes FO4 sont alignés sur les priorités stratégiques des partenaires des OP, et placent celles-ci aux commandes de l'exécution de manière à garantir la pertinence, l'impact et la pérennité des projets.

Figure 20. Les programmes FO4 dans le monde



### Organisations paysannes pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique (FO4ACP)<sup>36</sup>

Le programme Organisations paysannes pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique (FO4ACP) vise à accroître les revenus, à améliorer les moyens d'existence et à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris la sécurité sanitaire des aliments, au profit des petits exploitants organisés et des exploitants familiaux des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et ce, grâce à la consolidation des OP régionales, nationales et locales. Il est exécuté par six OP régionales, l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles (PAFO), AgriCord et le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en collaboration avec la Société de formation régionale au développement rural (PROCASUR). Le plan de travail, défini en collaboration avec les membres des OP nationales, des organismes agricoles et des partenaires d'exécution dans environ 70 pays, pourrait bénéficier à plus de 52 millions de petits exploitants. L'accent est mis sur la prestation de services économiques, les activités de plaidoyer et le développement institutionnel des OP associatives. Le programme a débuté en 2019 et devait initialement se poursuivre jusqu'à la fin de 2023. Il a été prolongé jusqu'en 2025 en grande partie grâce à un financement additionnel de l'Union européenne, devenu officiel en 2021. Le programme s'articule autour des cinq composantes suivantes:

**Composante 1. Prestation de services économiques aux filières prioritaires.** Cette composante vise à renforcer la capacité des OP à fournir des services économiques et techniques à leurs membres, femmes et hommes, le but étant de soutenir les ambitions commerciales des OP, de favoriser leur

<sup>36</sup> Source: rapport d'examen à mi-parcours du programme FO4ACP.

participation rentable aux marchés et d'appuyer leur intégration dans les filières, compte tenu de la durabilité sociale et environnementale et de la résilience de leurs méthodes de production et de transformation. Cette composante permettra aux OP de se positionner stratégiquement en tant qu'organisations offrant des services à leurs membres et à d'autres parties prenantes ayant des fonctions clés dans les filières retenues.

*Composante 2. Établissement d'un environnement commercial favorable.* Cette composante contribue à attirer l'attention des parties prenantes du secteur (société civile, secteur privé, pouvoirs publics et donateurs) sur les besoins des petits exploitants, notamment dans les domaines essentiels à l'instauration d'un environnement commercial favorable aux femmes et aux hommes à la tête d'une petite exploitation. Ces domaines comprennent l'appui aux politiques publiques agricoles favorables aux petits exploitants, la création d'emplois verts, les questions relatives au régime foncier, le crédit agricole et les stratégies commerciales.

*Composante 3. Développement institutionnel des OP.* Cette composante vise à étendre les activités de renforcement des capacités qui contribuent à structurer les organisations par la mise en place des principaux éléments nécessaires à leur développement institutionnel (stratégies, outils et suivi-évaluation, par exemple).

*Composante 4. Communication et visibilité.* Les ressources allouées au titre de cette composante financeront les activités du programme FO4ACP en matière de communication et de visibilité de façon à globalement mieux faire connaître les retombées positives des partenariats et l'impact des résultats obtenus.

*Composante 5. Coordination et suivi-évaluation par le FIDA.* Le FIDA assure la coordination globale et la gestion quotidienne du programme, à savoir la supervision, l'appui à l'exécution, le suivi-évaluation et la gestion des savoirs.

Le programme est axé sur six thématiques transversales: les questions de genre, les jeunes, la durabilité environnementale et les changements climatiques, la nutrition, la gestion des savoirs, les technologies de l'information et des communications au service du développement et la numérisation.

Fruit d'un effort conjoint et de la consultation de toutes les parties prenantes, le programme FO4ACP s'appuie sur les résultats obtenus dans le cadre de programmes précédemment menés à l'appui des OP [comme le Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA)], sur l'analyse des éléments les plus problématiques mis en évidence pendant son exécution et sur les enseignements qui en ont été tirés. Le FIDA a été choisi par les OP pour coordonner et superviser le programme FO4ACP en raison de son savoir-faire singulier, de l'étendue de ses partenariats avec les OP et de son dialogue approfondi avec ces organisations. Lors de l'examen à mi-parcours d'avril 2022, le programme bénéficiait déjà à 69 OP nationales sur les 83 initialement visées dans 51 pays, par l'intermédiaire de six OP régionales: l'EAFF, la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC), le ROPPA, la Confédération des syndicats d'agriculteurs d'Afrique australe (SACAU), l'Union maghrébine des agriculteurs (UMNAGRI), la PAFO et le Réseau des organisations d'agriculteurs des îles du Pacifique (PIFON), AgriCord et le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le programme FO4ACP a amélioré la prestation de services aux membres des OP grâce aux formations, à l'établissement de liens avec les marchés, à la gestion des savoirs, aux transferts de compétences et au renforcement de la contribution à l'élaboration des politiques<sup>37</sup>.

Certains des principaux enseignements tirés pour chaque composante sont présentés dans le tableau 5.

---

<sup>37</sup> Issu du bilan tiré de la collaboration entre le FIDA et les OP. Tirer les enseignements de 15 années de partenariat (*Learning from 15 years of partnership*), 2023.

Tableau 5. Principaux enseignements tirés de l'examen à mi-parcours du programme FO4ACP38

Domaine thématique	Principaux enseignements tirés
<b>Activités économiques (composante 1)</b>	<p>Les innovations dans les activités économiques, telles que les équipements efficaces, les normes et critères de qualité appliqués aux nouveaux produits et le commerce en ligne sont attrayantes pour les jeunes.</p> <p>Les agriculteurs peuvent exercer une forte influence sur les prestataires de services, en renforçant leur sentiment d'appartenance à leur OP.</p> <p>L'interaction en face à face reste essentielle pour faciliter l'adoption des technologies.</p>
<b>Développement institutionnel (composante 2)</b>	<p>Le programme offre certes un moyen d'accroître la maturité des OP, mais ces dernières doivent recevoir un appui continu au renforcement de leurs capacités institutionnelles si l'on veut considérablement améliorer les perspectives de durabilité.</p> <p>Les organes directeurs des OP doivent se réunir régulièrement pour améliorer la responsabilité effective, la gouvernance et l'adhésion des membres.</p> <p>L'approche décentralisée de la planification et de l'exécution des activités, ainsi que l'allocation de la majeure partie des ressources au niveau des OP nationales sont tout à fait adéquates.</p>
<b>Concertation sur les politiques (composante 3)</b>	<p>L'établissement d'alliances et de partenariats avec d'autres organisations de la société civile est essentiel au renforcement des activités de plaidoyer et de concertation sur les politiques.</p> <p>Il est nécessaire de renforcer les capacités en matière d'analyse des politiques publiques et d'élaboration des documents d'orientation pour assurer la pleine participation aux processus stratégiques de haut niveau.</p>
<b>Gestion des savoirs, communication et visibilité (composante 4)</b>	<p>Les activités de communication régulières sur les réseaux sociaux permettent d'améliorer la visibilité auprès des partenaires, des membres et du grand public.</p> <p>Il est essentiel que les OP entre elles, par l'intermédiaire de leurs réseaux, et que les organismes agricoles partagent leurs bonnes pratiques et mettent à profit leurs expériences pour assurer la coordination du programme et la transposition des interventions réussies à plus grande échelle.</p>
<b>Mécanismes de coordination</b>	<p>Le renforcement de l'apprentissage collectif et de la mise en commun du savoir-faire est nécessaire à l'amélioration des capacités des OP en matière de prestation de services économiques et de concertation sur les politiques.</p>
<b>Allocation de fonds fondée sur la performance</b>	<p>L'utilisation d'un système de suivi de la performance en collaboration avec les OP nationales facilite le suivi et l'établissement de rapports financiers.</p> <p>Les OP qui reposent principalement sur le bénévolat et disposent d'un personnel limité sont généralement celles qui ont rencontré les plus grandes difficultés en matière d'établissement de rapports et de suivi.</p>
<b>Capacités des OP à mobiliser des fonds</b>	<p>La viabilité d'une organisation et de ses activités doit être appréhendée en fonction de la capacité de ladite organisation à influencer et à mobiliser des financements externes et internes.</p> <p>Le financement interne des OP peut provenir de la prestation de services aux membres, d'activités commerciales ou d'activités rémunératrices.</p>

Plusieurs bonnes pratiques adoptées dans le cadre du programme FO4ACP sont présentées dans l'encadré ci-après.

<sup>38</sup> *Ibid.*



## Encadré 8. Bonnes pratiques adoptées dans le cadre de la composante 1 du programme FO4ACP en Afrique subsaharienne

**L'investissement dans le renforcement institutionnel et la professionnalisation des OP (leadership, transparence et responsabilité) est le fondement de la réussite et de la durabilité de toute activité économique entreprise par les OP.** L'appui à la bonne gouvernance des OP visées par le programme reste essentiel pour jeter les bases des activités économiques. Grâce à des audits, à des assemblées générales, à des réunions du conseil d'administration et à d'autres mécanismes propres à garantir une transparence totale, les OP peuvent gagner la confiance de leurs membres et d'autres partenaires externes. Par exemple, le Syndicat de défense des intérêts paysans (SYDIP) en République démocratique du Congo a souligné que sa capacité à organiser régulièrement des assemblées générales avait renforcé la confiance de ses membres, avait incité ces derniers à verser des contributions financières et avait accru leur confiance dans les conseils techniques et politiques de leur organisation.

**Les activités isolées n'ont pas d'impact important.** Les activités économiques locales doivent être menées dans un cadre plus large où les OP nationales peuvent exercer une influence sur l'élaboration des politiques, apporter un appui aux filières, et garantir l'accès aux marchés et la participation à des plateformes multipartites. Les réunions et plateformes interentreprises aux niveaux national et régional contribuent largement à la croissance des OP, des coopératives et des petites et moyennes entreprises. Par exemple, la Fédération nationale des producteurs agricoles de l'Ouganda (UNFFE) a adopté une approche interentreprises et a aidé les associations d'agriculteurs du district à répondre à des normes de qualité, à augmenter leurs prix et à se mettre en relation avec d'autres acteurs pour la signature de contrats. Des contrats ont été signés dans le cadre du Projet de développement de pôles agricoles (Agriculture Cluster Development Project) financé par la Banque mondiale et exécuté par le Ministère de l'agriculture, de l'industrie animale et de la pêche. Les activités seront menées par trois associations d'agriculteurs du district membres de l'UNFFE. Dans le cadre dudit projet, il est proposé à ces associations d'investir dans des installations de stockage et de transformation qui renforceront le travail entrepris dans la filière du manioc. Le Syndicat national des agriculteurs du Lesotho (LENAFU), une OP nationale, a contribué à mettre au point l'application d'entreprise de commerce électronique Marakeny, une plateforme commerciale en ligne conçue pour faciliter le commerce agricole au Lesotho grâce au recours à des services monétaires par téléphonie mobile. Au Burundi, la Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement (CAPAD), appuyée par l'organisme agricole Collectif stratégies alimentaires (membre d'AgriCord), a établi, en collaboration avec d'autres acteurs, une plateforme de produits de base dérivés de la banane. Cette plateforme multipartite offre un système de collaboration de nature à améliorer l'efficacité et l'efficacité des filières du secteur et des sous-secteurs de la banane, des produits transformés et des produits dérivés (épluchures et gâteaux de banane) au profit des parties prenantes intervenant dans les systèmes agricoles, les cycles de transformation et les circuits de distribution, et ce, dans le respect des normes sanitaires et environnementales.

**La promotion d'une gestion axée sur les entreprises et les marchés, au moyen de plans d'activité bien conçus et mis en œuvre, est essentielle au développement d'OP, de coopératives et de petites et moyennes entreprises rentables.** Par exemple, des OP nationales telles que la CAPAD au Burundi ont aidé leurs coopératives membres (164) à élaborer des plans d'activités à l'aide d'un outil qu'elles ont mis au point dans le cadre de leurs plans de développement globaux, qui tiennent compte du renforcement institutionnel des coopératives, de l'alignement sur la législation nationale relative aux coopératives, de la commercialisation collective et du positionnement commun en matière de plaidoyer et de contribution à l'élaboration des politiques.

**Les services économiques classiques assurés par les OP, tels que l'achat collectif d'intrants, la vente groupée de produits ou encore l'appui aux relations contractuelles établies avec d'autres acteurs des filières sont des piliers majeurs des activités économiques.** Par exemple, la Coopérative centrale du Nord-Kivu (COOCENKI) en République démocratique du Congo assure l'écoulement de la production de ses coopératives dans le cadre de contrats passés avec le Programme alimentaire mondial au titre du programme d'achats au service du progrès. Le Syndicat des agriculteurs du Rwanda (INGABO) veille quant à lui à l'écoulement de la production de manioc de ses membres dans le cadre de contrats passés avec l'usine de transformation de manioc Kinazi Cassava Plant. La Concertation nationale des organisations paysannes au Cameroun (CNOP-CAM) assure l'achat collectif d'intrants pour ses coopératives membres. En

République démocratique du Congo, la Confédération paysanne du Congo (COPACO) a également œuvré en faveur de la mise en marché collective des produits des OP locales, en renforçant les capacités de négociation de ces dernières, en réduisant les frais de transport et en améliorant la commercialisation des produits grâce à un meilleur emballage.

**Lorsque l'accès aux financements reste difficile, les OP peuvent trouver des solutions innovantes pour soutenir leurs membres.** Par exemple, la Fédération tanzanienne des coopératives (TFC) a aidé ses membres à passer du statut de coopératives d'épargne et de crédit à celui de sociétés coopératives de commercialisation agricole. Au Rwanda, le syndicat INGABO a mis au point le « Zamuka », un produit financier spécialement adapté aux producteurs de manioc, dans le cadre d'un mémorandum d'accord conclu avec la Cooperative of Progress and Financing (CPF-INEZA). Dans l'est de la République démocratique du Congo, la COOCENKI assure l'accès de ses membres aux financements par l'intermédiaire d'associations d'épargne villageoises. En République démocratique du Congo, le SYDIP a servi d'intermédiaire pour l'obtention d'un crédit auprès d'une institution financière, crédit qu'il a ensuite octroyé à ses membres. En Eswatini, l'Union agricole nationale de l'Eswatini (ESNAU) a mis au point une plateforme d'épargne numérique en collaboration avec la plateforme de services monétaires par téléphonie mobile Eswatini MTN, grâce à laquelle les agriculteurs peuvent épargner pour acheter des intrants. En 2021, 587 agriculteurs avaient épargné jusqu'à 94 688 EUR (environ 103 000 USD).

**Les OP jouent un rôle essentiel en aidant leurs membres à passer à des pratiques de production plus résilientes dans le cadre de la transition agroécologique.** L'agroécologie offre des solutions aux problèmes auxquels font face les petits exploitants, en particulier leurs difficultés d'accès à des intrants suffisants à un prix abordable et en temps voulu, difficultés aggravées par les crises récentes, et ce, compte tenu de l'impact croissant des changements climatiques. Par exemple, au Burkina Faso, grâce aux techniques liées aux systèmes de riziculture intensive diffusées par l'Union provinciale des producteurs de riz du Sanmatenga (UPPRS), les agriculteurs ont pu augmenter leur production de six tonnes par hectare. À Madagascar, le Centre d'expérimentation et de formation en fruits et légumes (CEFFEL) a œuvré en faveur de la certification des semences et de la diffusion de pratiques agroécologiques. Reconnu pour ses solides capacités de formation en agroécologie, le CEFFEL a été invité à participer à des initiatives et à des ateliers nationaux pour y apporter des conseils techniques. En République-Unie de Tanzanie, le Conseil agricole de Tanzanie (ACT) a également enregistré des succès importants dans la mise en place de systèmes de riziculture intensive. Les agriculteurs qui ont adopté les méthodes de riziculture intensive ont vu leurs rendements croître de manière exponentielle. Alors que la majorité d'entre eux produisaient en moyenne 8 à 12 sacs de riz pour environ chaque demi-hectare, beaucoup ont triplé leur rendement en une saison, tandis que d'autres, en particulier ceux dont les exploitations sont situées dans les hauteurs, ont atteint un rendement optimal de 45 sacs par demi-hectare environ. Grâce à ces récoltes exceptionnelles, les revenus ont augmenté de plus de 50% et le niveau de vie s'est amélioré. Les agriculteurs peuvent désormais assurer leur sécurité alimentaire, et nombre d'entre eux ont pu construire des maisons décentes et diversifier leurs moyens d'existence en se lançant dans des activités telles que l'élevage de poulets, la pisciculture, l'élevage de bétail ou la multiplication de semences à des fins commerciales, entre autres.

#### [Organisations paysannes pour l'Asie \(FO4A\), Organisations paysannes pour l'Amérique latine \(FO4LA\) et Programme pour les agriculteurs d'Asie et du Pacifique \(APFP\)](#)

Les programmes FO4A et FO4LA, tous deux financés par l'Union européenne et supervisés par le FIDA, sont des programmes de renforcement des capacités axés sur la commercialisation, qui visent à accroître les revenus et à améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits exploitants (et des agriculteurs familiaux) par l'intermédiaire de leurs OP dans 14 pays d'Asie (Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Kirghizstan, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam) et dans 4 pays d'Amérique latine (Brésil, État plurinational de Bolivie, Paraguay et Pérou).

L'exécution du programme FO4A est confiée à deux partenaires régionaux sous-traitants: l'AFA, installée à Manille, par l'intermédiaire des organismes d'exécution nationaux qui lui sont affiliés, et AgriCord, installé à Bruxelles, par l'intermédiaire des sept organismes agricoles qui lui sont affiliés et

qui interviennent dans cinq pays. Le programme FO4LA est lui aussi mis en œuvre par deux organisations: AgriCord et la COPROFAM.

Le programme FO4A a un coût total de 14,99 millions d'EUR (environ 16,32 millions d'USD), tandis que le programme FO4LA s'élève à 2,39 millions d'EUR (environ 2,60 millions d'USD).

Le programme APFP, financé et supervisé par le FIDA, est spécialement conçu pour soutenir les agriculteurs et les producteurs ruraux, en particulier les petits exploitants et les agriculteurs ou producteurs vulnérables (et leurs ménages), par l'intermédiaire des organisations dont ils sont membres. L'objectif est de contribuer à la création d'un environnement favorable à la réduction de la pauvreté rurale en apportant un appui déterminant aux petits exploitants ruraux et à leurs organisations. Exécuté par l'AFA dans le cadre d'un consortium avec La Via Campesina, le programme APFP cible les OP de 16 pays et régions (c'est-à-dire les pays couverts par le programme FO4A plus la Chine et la région Pacifique).

Les programmes FO4A, FO4LA et APFP ont des objectifs stratégiques similaires: i) les OP et les entreprises dirigées par des agriculteurs améliorent les services techniques et économiques dans l'ensemble des filières, en particulier au profit des jeunes et des femmes; ii) les OP influencent les stratégies et l'environnement commercial aux fins de la transformation de l'agriculture familiale et de la création d'initiatives économiques et d'entreprises dirigées par des agriculteurs, durables et adaptées, notamment au profit des jeunes et des femmes; iii) les OP sont des organisations responsables en mesure de remplir efficacement leurs fonctions institutionnelles.

## *B.2 Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire*

Géré par ses bénéficiaires, le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) est un partenariat mondial axé sur la demande. C'est également un mécanisme économique et flexible de financement multilatéral destiné à lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté dans les pays en développement. Le programme GAFSP défend une agriculture résiliente et durable, qui profite aux petits exploitants pauvres et vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, et les aide à s'autonomiser. Le FIDA est l'un des partenaires d'exécution du programme et assure la supervision de plusieurs initiatives. Le programme GAFSP dispose de différents guichets de financement destinés à divers acteurs: acteurs publics, acteurs du secteur privé et organisations de producteurs (dit « guichet OP » – au départ l'initiative pilote « chaînon manquant »).

Au cours de la période 2020-2023, le FIDA a soutenu l'accès de dix OP au guichet OP du programme GAFSP, dans le cadre de trois appels:

- l'appel en faveur d'un financement additionnel dans le contexte de la COVID-19, qui visait à appuyer les deux initiatives « chaînon manquant » en cours<sup>39</sup>;
- l'appel à propositions de 2021, à l'issue duquel trois projets liés aux OP ont été approuvés au titre du programme GAFSP<sup>40</sup>;
- l'appel à propositions de 2023, à l'issue duquel cinq projets liés aux OP ont été approuvés au titre du programme GAFSP (l'achèvement de la conception et l'approbation du financement du FIDA auront lieu en 2024; par conséquent, le financement de ces projets n'est pas comptabilisé dans le présent rapport)<sup>41</sup>.

La figure ci-après présente un résumé du portefeuille global des dons au titre du guichet OP qui ont été approuvés dans le cadre du programme GAFSP en 2020-2023.

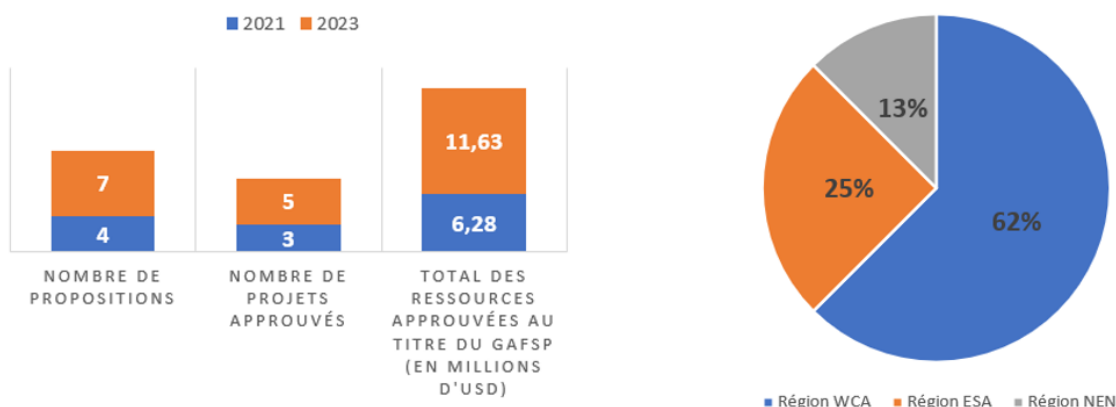
<sup>39</sup> Les deux projets en question sont: i) le projet « Insertion économique des jeunes ruraux dans les chaînes de valeur avicoles et piscicoles au Mali » (PIERJ) (financement additionnel lié à la COVID-19 mis en œuvre par la CNOP-Mali); ii) le Projet pour l'utilisation de la plateforme mobile innovante « e-Granary » en vue de l'offre de prestations économiques aux agriculteurs d'Afrique de l'Est (financement additionnel lié à la COVID-19 mis en œuvre par l'OP régionale EAFF).

<sup>40</sup> Les trois projets en question sont: i) le Projet visant à aider les petits agriculteurs familiaux membres des coopératives de la CAPAD à devenir résilients face aux effets de la pandémie de COVID-19 (mis en œuvre par la CAPAD au Burundi); ii) le Projet de promotion de l'entrepreneuriat agricole et de la sécurité alimentaire des organisations locales de producteurs en République démocratique du Congo (mis en œuvre par la COPACO dans le pays); iii) le Projet d'appui à l'amélioration de l'aviculture familiale rurale dans les départements de Mbour, de Fatick et de Kaolack (mis en œuvre par le CNCR).

<sup>41</sup> Les projets approuvés concernaient les OP et pays suivants: le Kirghizstan et l'Association kirghize des utilisateurs de la forêt et de la terre (KAFLU), le Niger et la Coordination nationale de la plateforme paysanne du Niger (CNPFPN), le Rwanda et le syndicat INGABO, le Tchad et le Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Tchad (CNCPR) et le Togo et la Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP).

Figure 21. Vue d'ensemble des projets OP approuvés au titre du programme GAFSP au cours de la période 2020-2023

(Montants en USD et répartition par région)



En 2020-2023, cinq projets ont été financés par le truchement du guichet OP du programme GASFP.

Les deux projets relevant de l'initiative « chaînon manquant » sont achevés et leurs rapports d'achèvement sont terminés. Les principaux résultats du projet relatif à la plateforme « E-Granary » sont les suivants:

- 116 coopératives de maïs et de haricots ont tiré parti du projet;
- plus de 53 000 personnes utilisent la plateforme « E-Granary », et plus de la moitié d'entre elles sont des femmes (31 000);
- 5 940 agriculteurs ont désormais accès à des crédits d'une valeur totale de 706 791 USD, ce qui représente 47% du portefeuille ciblé et 51% des agriculteurs visés;
- les fonds supplémentaires liés à la COVID-19 ont à eux seuls permis d'aider rapidement 486 agriculteurs d'Ouganda à accéder à des crédits d'un montant équivalant à 79 605 USD;
- de telles réalisations ont aidé les agriculteurs à se préparer aux deux prochaines grandes périodes des semis et à réduire les pertes post-récolte grâce à un meilleur stockage, et ont contribué à limiter les ventes hors contrats des agriculteurs et partant, à mieux satisfaire aux exigences de volume prévues par les contrats d'approvisionnement conclus avec les acheteurs.

Les fonds ont également permis d'accroître la capacité des centres d'appel à donner des informations fiables aux utilisateurs de la plateforme « E-Granary » et à compléter les activités de formation en face à face et de vulgarisation en ligne.

#### Encadré 9. Enseignements tirés du projet « E-Granary »

Un enseignement important tiré de la conception et de l'exécution du projet « E-Granary » est que pour créer une entreprise agricole, il convient d'adopter une approche adaptée aux différents pays et aux différentes filières. L'Ouganda et le Rwanda présentaient des environnements commerciaux différents de celui du Kenya, où le projet a été mis en œuvre pour la première fois, ce qui a précipité l'évolution du modèle d'entreprise dans ces pays, le modèle technologique restant le même. Un autre enseignement majeur tiré de l'exécution du projet est qu'il faut prévoir un fonds de roulement pour gérer le risque de marché dans un premier temps, avant que la confiance des agriculteurs ne s'établisse à un niveau tel que le fonds de roulement ne soit plus nécessaire. À l'achèvement, il a été noté que la conception du projet « E-Granary » favorisait le regroupement des produits des agriculteurs par l'intermédiaire d'organisations d'agriculteurs et de producteurs, ces groupes devant ensuite être mis en relation avec des acheteurs pour conclure des contrats à terme de gré à gré. Toutefois, ce dispositif a posé quelques problèmes en raison de la double difficulté liée au fait que les agriculteurs effectuaient des ventes à perte en raison de leur besoin immédiat de liquidités, tandis que les acheteurs n'étaient pas en mesure d'offrir de prix minimum garanti pour les produits. L'un des principaux enseignements à tirer du dispositif est que tous les modèles d'entreprise, les coûts et les structures opérationnelles ne sont pas forcément adaptés à une marchandise ou à un produit de base, à une filière ou à un pays donné.

Au Mali, le projet exécuté par la plateforme d'OP CNOP-Mali vient d'être clos, et le bilan qui en a été tiré met en évidence un grand nombre d'innovations et d'enseignements à retenir dans le cadre des prochains projets pilotés par les OP et financés au titre du programme GAFSP. On en trouvera un résumé dans l'encadré ci-après.

### Encadré 10. Principales innovations et leçons tirées du programme GAFSP au Mali

Le projet « Insertion économique des jeunes ruraux dans les chaînes de valeur avicoles et piscicoles au Mali » (PIEJR) a été exécuté entre fin 2017 et mi-2023 par la CNOP-Mali, en étroite collaboration avec son membre faîtière l'Association des organisations professionnelles et paysannes du Mali (AOPP), qui était chargée de la mise en œuvre technique. D'un montant de 3,62 millions d'USD, le projet visait à appuyer la création d'activités économiques durables au profit de 1 000 jeunes ruraux du réseau de la CNOP-Mali et de l'AOPP, formés sur les plans technique et organisationnel aux fins de la mise en œuvre durable d'activités rémunératrices dans les secteurs de l'aviculture et de la pisciculture.

Ce projet, qui faisait partie de la première vague de projets relevant de l'initiative « chaînon manquant » du programme GAFSP, a permis d'accorder un financement direct aux OP et, dans une certaine mesure, de tester la méthode de financement direct avec le concours d'une entité de supervision chargée d'en assurer la bonne mise en œuvre.

Le projet PIEJR a été une expérience riche en innovations que la CNOP-Mali et l'AOPP ont pu expérimenter ou renforcer, en particulier: i) une méthode de sélection des jeunes ruraux fondée sur les réseaux décentralisés d'agriculteurs et d'organisations; ii) un système d'appui-accompagnement des jeunes reposant sur les ressources humaines endogènes du réseau de la CNOP-Mali et de l'AOPP, le Centre international de formation en agroécologie de Nyéléni (CIFAN) (dirigé par les agriculteurs et appuyé par la CNOP-Mali) étant placé au cœur du dispositif de transmission des connaissances techniques et agroécologiques aux formateurs et aux jeunes.

Le projet PIEJR a également à son crédit de nombreux enseignements utiles tant pour la CNOP-Mali et l'AOPP que pour le FIDA dans le cadre de l'appui aux prochains projets relevant du programme GAFSP. Ils sont résumés ci-après.

#### Pour les OP partenaires (la CNOP-Mali et l'AOPP)

##### **Ciblage des jeunes femmes**

- La bonne prise en compte des contraintes liées au ciblage des jeunes femmes (notamment les contraintes socioéconomiques au Mali et le mariage des jeunes filles après leur installation), la participation de la Fédération nationale des femmes rurales (membre de la CNOP-Mali) et la mise en place de mécanismes spécifiques d'accompagnement professionnel individualisé s'appuyant sur les agricultrices relais sont autant de facteurs qui favorisent les activités rémunératrices menées par les jeunes filles.

##### **Système de formation professionnelle et de renforcement des capacités des agriculteurs**

- L'amélioration de l'impact et de la viabilité des activités de formation des OP dépend, entre autres, de la convergence de trois variables essentielles: le cadre institutionnel et organisationnel des OP, les capacités de formation propres aux OP au niveau des services et des systèmes, qui leur permettent de réunir les conditions nécessaires à la formation de leurs membres, et la place accordée aux acteurs intéressés au stade de la détermination des besoins de formation.
- La collaboration avec les services techniques publics et une définition claire des rôles de chaque acteur dans le déroulement et le suivi des formations contribuent à garantir le succès d'un projet tel que le PIEJR.

##### **Financement d'activités rémunératrices au profit des jeunes**

- Les personnes qui lanceront des projets économiques doivent être identifiées et sélectionnées avec une grande rigueur dès le départ, afin de financer celles qui sont réellement dans le besoin ou qui ont la volonté et la motivation de mener à bien leur projet à tout prix. L'appui d'un projet comme le PIEJR n'est toutefois qu'un coup de pouce: les véritables moteurs du projet doivent venir de chaque communauté ou groupe, de façon à inverser la tendance persistante à l'assistance et à l'argent facile dans le cadre des projets.

- Pour un projet de cette nature et de cette ampleur, des dispositions doivent être prises dès le départ en vue d'assurer la pérennité des interventions moyennant l'obligation de remboursement des prêts accordés aux jeunes.

#### **Mise en réseau de jeunes et d'organisations à différents niveaux et sur différents sujets**

- Les réseaux, qu'ils soient formels ou informels, favorisent grandement la communication, les échanges, la formation et l'information, et contribuent ainsi à la production et au partage de savoirs pendant et après l'exécution d'un projet.
- Le renforcement des moyens dont disposent les services techniques de l'État dans le cadre de la création et de la stabilisation de réseaux peut aider ces derniers à diffuser et même à perpétuer les bonnes pratiques dans leurs domaines d'activité respectifs.

Pour le FIDA, qui appuie de nouveaux projets relevant du programme GAFSP

#### **Approches en matière d'exécution des projets**

- Les OP peuvent très vite apprendre à gérer des projets d'envergure nationale et à coopérer avec des partenaires internationaux si elles sont bien encadrées par des procédures gérables et maîtrisées.
- Une communication efficace dès le départ est un facteur essentiel au bon fonctionnement d'un système institutionnel de gestion des projets menés en faveur des groupes vulnérables tels que les jeunes femmes et les jeunes hommes.
- Une meilleure implication des parties prenantes locales, bien formées et bien sensibilisées à la pérennisation des connaissances acquises, est également un élément fondamental de la réussite de projets de cette envergure gérés par les OP.
- Enfin, la flexibilité dans l'orientation et la réorientation des activités et des procédures peut contribuer à atteindre plus efficacement les objectifs des projets de cette nature et à garantir l'application du principe de responsabilité des parties prenantes dans la bonne gestion des ressources.

#### **Gestion financière**

- Dès la phase de démarrage, il est important de former les équipes des services financiers aux techniques de gestion financière axée sur les résultats (planification des décaissements et des liquidités à mobiliser, suivi des ratios de performance, programmation budgétaire étayée par un plan de décaissement, analyse des rapports financiers, etc.).

#### **Appui adapté aux besoins des organisations de producteurs**

- Il est essentiel de préciser les modalités d'appui (par exemple, séminaire de formation au démarrage, détermination des besoins en matière de renforcement, assistance technique, établissement de rapports), de façon à aider efficacement les équipes de coordination des OP à optimiser l'exécution des projets relevant du programme GAFSP.

### *B.3 Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres*

En réponse à la crise provoquée par la pandémie de COVID-19, le FIDA a mis en place un dispositif d'intervention spécifique, le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, destiné à soutenir les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de nombreuses personnes rurales pauvres touchées par les restrictions imposées. Le Mécanisme de relance avait pour finalité d'aider les populations rurales pauvres et vulnérables à se relever plus rapidement de la crise liée à la COVID-19. Cet objectif devait être atteint grâce aux capacités, aux actifs et à la résilience globale dont disposait le groupe cible du FIDA pour faire face aux chocs, à la prise en compte des enseignements tirés de l'exécution du Mécanisme de relance et des innovations connexes dans le cadre des activités du FIDA, et au renforcement des capacités en matière d'appui numérique. Le Mécanisme de relance a principalement servi à financer: i) des intrants et des actifs de base destinés à la production agricole, animale et piscicole; ii) l'accès des petits exploitants aux marchés, de façon à ce qu'ils puissent vendre leurs produits quand les fonctions des marchés sont perturbées; iii) des services financiers ruraux

permettant de garantir un niveau de liquidités suffisant, d'assouplir les conditions de remboursement et partant, d'assurer le maintien des services, des marchés et des emplois; iv) le recours à des services numériques aux fins de la communication d'informations essentielles sur la production, les conditions météorologiques, les financements et les marchés.

Le FIDA a lancé le Mécanisme de relance à l'aide d'un financement de démarrage de 40 millions d'USD sous forme de dons<sup>42</sup>. Tous les programmes de pays appuyés par le FIDA dont les effets directs escomptés en matière de développement avaient été mis en péril par la pandémie de COVID-19 ont pu bénéficier des fonds du Mécanisme de relance. Grâce à ce dernier, 85% des fonds ont été alloués au niveau national à l'appui de 59 des pays les plus menacés, et 15% des fonds ont financé des initiatives régionales particulièrement innovantes ou stratégiques, directement exécutées par des acteurs non étatiques (OP, organisations non gouvernementales et acteurs du secteur privé s'employant déjà activement à appuyer le FIDA), et ce chaque fois que ces acteurs pouvaient apporter une valeur ajoutée à l'action menée.

### **Effets directs des projets pilotés par les OP et relevant du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres**

Plusieurs programmes ont été exécutés par l'intermédiaire des OP grâce aux ressources du Mécanisme de relance – dont le Programme d'appui d'urgence aux agriculteurs d'Afrique (SAFE 2020) (*Support African Farmers in 2020 Emergency Programme*), le Programme en faveur de la résilience des agriculteurs familiaux touchés par la COVID-19 (ARISE) (*Assuring Resiliency of Family Farmers amidst COVID-19 programme*) et le Projet d'assistance aux familles d'éleveurs confrontées aux effets cumulés de la soudure pastorale, de l'insécurité et de la pandémie de COVID-19 (PAS2P) –, ce qui a permis d'obtenir de nombreux effets directs intéressants et de dégager des enseignements utiles aux futurs programmes du FIDA. Les paragraphes qui suivent donnent un aperçu du programme SAFE 2020; les autres initiatives (le projet PAS2P du Réseau Billital Maroobé et le programme ARISE de l'AFA) étant présentées plus en détail dans les études de cas ci-après jointes au présent rapport.

**Le programme SAFE 2020** complétait le plan de continuité face à la COVID-19 élaboré dès le début de la pandémie dans le cadre du programme FO4ACP. Il a servi à financer des activités d'urgence qui ne relevaient pas du programme FO4ACP ou pour lesquelles les fonds disponibles au titre dudit programme n'étaient pas suffisants pour contrer les effets de la pandémie de COVID-19 sur les populations rurales et les petits exploitants les plus vulnérables. Il complétait le programme FO4ACP sur le continent africain, et les deux initiatives avaient les mêmes modalités d'exécution et les mêmes mécanismes de coordination et de supervision.

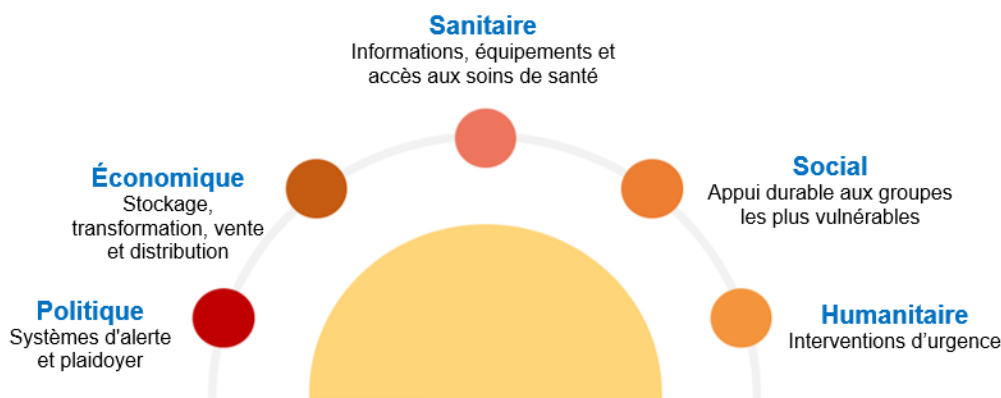
Grâce au programme **SAFE 2020**, les OP ont pu démontrer qu'elles étaient en mesure d'apporter une aide d'urgence à leurs membres dans les moments les plus difficiles. La production agricole a en outre été relancée, et la propagation de la pandémie en milieu rural a été limitée. Dans presque tous les pays, la distribution de kits d'intrants (semences et engrais ou aliments pour animaux et produits vétérinaires) a permis d'augmenter la production et la productivité des agriculteurs et, dans certains cas, de réduire les coûts de production. Les OP ont été les porte-parole des préoccupations des agriculteurs et, par l'intermédiaire des organisations nationales, ont réussi à faire pression sur les pouvoirs publics dans un certain nombre de domaines. Grâce aux technologies de l'information et des communications, l'équipe du programme a réussi à maintenir les services de vulgarisation à l'intention des agriculteurs vulnérables et à assurer la fourniture d'intrants, voire dans certains cas, la commercialisation en ligne. En outre, un document sur la multiplicité des rôles des organisations paysannes et de producteurs face à la crise engendrée par la COVID-19 établi en 2022 fait le point sur les rôles utiles que les OP pourraient jouer en temps de crise<sup>43</sup> (voir la figure ci-après).

---

<sup>42</sup> Les contributions au Mécanisme de relance sont réparties comme suit: 27 millions d'EUR du Gouvernement allemand, 6 millions de CAD du Gouvernement canadien, 6 millions d'EUR du Gouvernement néerlandais, 50 millions de SEK du Gouvernement suédois et 2 millions de CHF du Gouvernement suisse.

<sup>43</sup> [Multiplicité des rôles des organisations paysannes et de producteurs face à la crise engendrée par la COVID-19, 2022.](#)

Figure 22. Multiplicité des rôles des OP pendant la crise engendrée par la COVID-19



D'autres expériences intéressantes promues dans le cadre du programme SAFE 2020 sont mises en évidence dans l'encadré ci-après.

#### Encadré 11. Programme SAFE 2020 – Les bonnes pratiques sur le terrain

**Conclure des accords contractuels en Eswatini.** L'établissement de nouveaux partenariats avec des acheteurs publics (État, organisations internationales, écoles) et des acheteurs privés (transformateurs, négociants) au moyen d'accords contractuels a été essentiel s'agissant de résoudre les problèmes de commercialisation pendant la situation d'urgence provoquée par la COVID-19. En Eswatini, l'ESNAU a collaboré avec la FAO sur un projet dans le cadre duquel 221 vendeurs des marchés locaux (de Mahlanya, de Manzini et de Mbabane) devaient recevoir chacun des provisions de légumes équivalant à 163 USD. Les légumes fournis à ces vendeurs provenaient des agriculteurs de l'ESNAU, dont les 40 agriculteurs qui avaient bénéficié du programme SAFE. Un montant total de 36 000 USD a été alloué à ces agriculteurs au moment où ils fournissaient leurs produits aux vendeurs des trois marchés. Le coût total du projet s'élevait à 65 000 USD, ce qui couvrait la gestion et le paiement du transport. En 2022, l'ESNAU a contribué à la fourniture de 565 tonnes de maïs aux sociétés Swazi mills, Unifoods et Arrow feeds et à la National Maize Corporation. Elle a en outre facilité la fourniture de 55,2 tonnes de haricots à la National Maize Corporation, à Southern Trading, à Growmore et à d'autres marchés informels, pour un montant équivalant à 65 500 USD.

**Comblent les inégalités en matière de connexion à Madagascar.** Les OP qui offraient déjà des services de collecte et de commercialisation ont amélioré leurs systèmes, parfois en investissant dans des véhicules et des outils de communication. À Madagascar, les principales difficultés rencontrées par l'Association pour le progrès des paysans (FIFATA) et ses membres avaient trait aux problèmes de connexion et aux goulets d'étranglement dans les transports. Les restrictions limitant la circulation des biens et des personnes, l'organisme agricole Fert et la FIFATA ont décidé de suivre une approche pragmatique pour remédier aux inégalités en matière de connexion, en acquérant 32 smartphones qu'ils ont ensuite distribués à de jeunes responsables d'OP. Ces jeunes chefs de file ont contribué à relayer les informations auprès de leurs pairs agriculteurs. Cette initiative a renforcé leur rôle dans les groupes de producteurs, car les jeunes membres ont souvent de bonnes compétences numériques. Celles-ci ont été mieux valorisées dans le cadre du fonctionnement des OP lors de la crise engendrée par la COVID-19. En outre, 96 vélos tout-terrain ont été achetés et distribués à des agriculteurs relais dans des régions reculées pour que ces derniers puissent plus facilement se rendre auprès des agriculteurs ayant besoin d'une assistance technique, ou accéder aux marchés et aux installations de stockage. Les jeunes chefs de file et les agriculteurs relais ont par ailleurs participé à des activités de renforcement des capacités qui comprenaient également des séances d'information sur les dangers et les mesures d'atténuation de la COVID-19. Ils ont utilisé les outils numériques mis à leur disposition pour se tenir au courant et ont continué à sensibiliser et à informer les autres membres des OP au sujet de la pandémie. Ils ont assumé ce rôle en plus de leur tâche principale qui consistait à fournir à leurs pairs des conseils et des informations sur l'agriculture. Au total, 2 140 personnes ont tiré profit de leur travail et ont reçu des informations sur la COVID-19 et des conseils en matière d'agriculture.



#### *B.4 Consultations menées par les OP dans le cadre de la préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires*

Pour préparer le **Sommet sur les systèmes alimentaires** de 2021, un large éventail de parties prenantes – allant des militants en faveur des jeunes aux chefs de file autochtones, en passant par les petits exploitants, les chercheurs et les dirigeants du secteur privé – ont été invitées à organiser des débats pour rassembler et déterminer les solutions de nature à renforcer les systèmes alimentaires et à les rendre plus équitables. Ces échanges visaient à faire connaître le point de vue de tous les secteurs de la société, à créer de nouvelles possibilités de collaboration et, éventuellement, à formuler des idées et des engagements en faveur de la transformation des systèmes alimentaires. Le FIDA a apporté un appui technique et a aidé à diriger les fonds reçus vers les organisations représentées au Forum paysan et au Forum des peuples autochtones, et désireuses de participer aux débats du Sommet sur les systèmes alimentaires. Plus précisément, le FIDA a versé 250 000 USD (coûts directs et coûts d'appui indirects compris) en faveur de dix organisations du Forum paysan. En outre, le FIDA a financé, dans le cadre de son programme d'intervention FO4ACP, l'organisation de trois autres débats indépendants dirigés par des agriculteurs en Eswatini, au Lesotho et en République-Unie de Tanzanie.

Les organisations suivantes ont manifesté leur intérêt à prendre une part active au Sommet sur les systèmes alimentaires en organisant des échanges, et à ce titre, ont bénéficié des fonds acheminés ou versés par le FIDA: l'AFA, le Centre latino-américain pour l'économie humaine (qui appuie la COPROFAM), l'EAFF, la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) [qui appuie le Réseau intercontinental des organisations d'agriculteurs biologiques (INOFO)], la PAFO, la PROPAC, le ROPPA, la SACAU, l'UMNAGRI et l'Organisation mondiale des agriculteurs.

La **concertation indépendante des organisations paysannes au Sommet mondial sur les systèmes alimentaires**, organisée par l'Organisation mondiale des agriculteurs en partenariat avec l'AFA et la PAFO les 8 et 9 juillet 2021, a compté 241 participants provenant de différents secteurs et zones géographiques. Manifestation phare, cette concertation a donné l'occasion aux participants d'examiner les résultats des précédentes concertations régionales et nationales indépendantes organisées par les organisations paysannes à travers le monde, le but étant de consolider les recommandations, les solutions et les engagements des diverses organisations paysannes participantes dans le cadre d'une **déclaration des producteurs alimentaires**<sup>44</sup>, destinée à enrichir le Sommet sur les systèmes alimentaires. Les délibérations tenues durant cette concertation ont aussi directement alimenté le dialogue multipartite du Sommet mondial avec les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs et les autres producteurs, tenu le 12 juillet et coorganisé par l'Envoyée spéciale du Sommet sur les systèmes alimentaires.

---

<sup>44</sup> Voir l'annexe IX ou consulter la page <https://www.unfoodsystemshub.org/fs-summit-legacy/pledges/food-producers-declaration/en>.

---

## Étude de cas

Soutenir la résilience des agriculteurs familiaux touchés par la pandémie de COVID-19 en Asie grâce à un meilleur accès au crédit: l'expérience réussie du Programme en faveur de la résilience des agriculteurs familiaux touchés par la COVID-19 (ARISE-Farmers)

**Le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres.** La pandémie de COVID-19 a porté un coup sévère aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire de nombreuses communautés rurales pauvres. Compte tenu de l'ampleur des problèmes posés par la crise, le FIDA a lancé en avril 2020 un Mécanisme de relance multidonateur en faveur des populations rurales pauvres. Conformément au Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique, ce dispositif visait à améliorer la résilience des moyens d'existence ruraux dans le contexte de la crise liée à la COVID-19, en garantissant un accès rapide aux intrants, à l'information, aux marchés et aux liquidités.

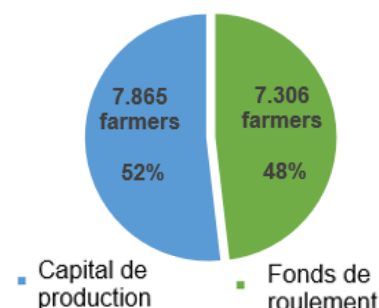
Le FIDA a lancé son Mécanisme de relance en le dotant d'un financement de démarrage de 40 millions d'USD sous forme de dons, et a mobilisé 53 millions d'USD additionnels auprès d'États membres (à savoir les gouvernements allemand, canadien, néerlandais, suédois et suisse). Tous les fonds ont été décaissés avant 2022 dans le cadre d'une riposte immédiate à la crise liée à la COVID-19. Le Mécanisme de relance a bénéficié à plus de 20 millions de personnes parmi les plus pauvres et les plus vulnérables du monde, et offre un modèle précieux s'agissant d'aider les communautés à faire face aux catastrophes et à commencer rapidement à rebâtir des systèmes alimentaires et d'hygiène sûrs à moyen et à long terme.

**Soutenir la résilience des agriculteurs familiaux touchés par la pandémie en Asie.** Exécuté par l'organisation régionale [AFA](#), le programme [ARISE-Farmers](#) visait à aider les groupes d'agriculteurs fédérés d'Asie à répondre aux besoins de leurs membres et à garantir un approvisionnement alimentaire sain et suffisant pendant et après la pandémie de COVID-19.

Exécuté en 2021-2022 et financé à hauteur de 2 millions d'USD sous forme de dons, le programme a été conçu comme une intervention complémentaire au programme [APFP](#), et s'adressait au même groupe cible. Le but était d'atténuer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les revenus des agriculteurs familiaux grâce à l'octroi de prêts concessionnels aux organisations de producteurs locales. Décaissés par l'intermédiaire des OP nationales, les fonds ont été utilisés pour promouvoir la participation des organisations de producteurs aux marchés grâce à des activités de production, à l'expansion des partenariats et au renforcement des fonds de roulement. En outre, le programme ARISE était axé sur les cultures à cycle court, l'objectif étant de renforcer la résilience et d'apporter une réponse rapide aux répercussions de la crise.

**Adapter des procédures simples pour atteindre un grand nombre d'agriculteurs.** Les procédures d'octroi de prêts ont été adaptées pour que les OP puissent accéder facilement et rapidement aux fonds. Grâce à des prêts non garantis octroyés à des taux d'intérêt abordables, associés à des services de vulgarisation et de commercialisation, le programme ARISE est parvenu à atteindre 185 OP et coopératives dans huit pays, à savoir le Cambodge, la Mongolie, le Népal, le Pakistan, les Philippines, la République démocratique populaire lao, Sri Lanka et le Viet Nam.

Nombre d'agriculteurs bénéficiant d'un crédit



Un total de 1,85 million d'USD a été versé aux OP nationales au profit de plus de 15 171 agriculteurs, et le taux de remboursement des prêts a été de 100%.

**Améliorer l'accès aux marchés au profit des agriculteurs.** Grâce au programme ARISE, les agriculteurs ont pu améliorer leur accès à des intrants, à des technologies et à des techniques agricoles de qualité, acheter des matières premières auprès des membres des OP, diversifier et augmenter leur

production, et améliorer leur accès aux marchés grâce à des ventes collectives et à la création de microentreprises. Les revenus et la sécurité alimentaire des ménages s'en sont trouvés améliorés.

Voici quelques exemples d'expériences réussies.

- Au **Cambodge**, les agriculteurs ont obtenu un bon prix pour leurs produits à la sortie de l'exploitation, accédé à un marché sûr et éliminé le risque de détérioration de la marchandise ou de surplus de riz. En outre, 13 coopératives locales ont conclu un contrat de commercialisation avec la société Amru Rice, la demande totale s'élevant à 5 000 tonnes de riz. Les revenus des coopératives et de leurs membres ont augmenté grâce à l'agriculture sous contrat: les coopératives ont obtenu un prix majoré de 12,5 USD par tonne, et leurs membres ont pu vendre leur riz à un prix compris entre 50 et 75 USD par tonne. Les coopératives ont déjà vendu 2 500 tonnes de riz biologique et 300 tonnes de semences de riz.
- Dans le cadre du programme ARISE mené aux **Philippines**, un appui a été apporté à la Malabog Integrated Enterprises Development Cooperative (MIEDECO), une coopérative forte de plus de 35 ans d'expérience et comptant 600 membres qui contribue activement à la production agricole dans les barangays (villages) de l'arrière-pays du district de Paquibato, à Davao. Le prêt a servi à acheter les noix de coco et les fèves de cacao produites par les membres de la coopérative, permettant à cette dernière de fournir 828 381 kilogrammes de noix de coco entières à la société Franklin Baker dans la province de Davao Del Sur et 20 600 kilogrammes de fèves de cacao séchées à des acheteurs institutionnels de Davao.
- En **République démocratique populaire Lao**, la coopérative Jang a tiré parti des ressources du programme ARISE à titre de fonds de roulement pour acheter du riz à ses 72 membres. Les revenus ainsi dégagés, qui s'élèvent à 10 millions de LAK (environ 500 USD), ont été utilisés pour agrandir l'entrepôt de stockage de riz de la coopérative.
- Au **Népal**, Bhesh Kumari Chepang, une maraîchère pratiquant l'agriculture commerciale, a reçu un prêt qui lui a servi à couvrir le coût des intrants agricoles, de la main-d'œuvre agricole et de la gestion de l'exploitation. Elle a ainsi pu percevoir un revenu de 507 USD en une saison.

**Principaux enseignements.** L'expérience tirée l'exécution du programme ARISE permet de dégager des enseignements utiles aux futures activités d'appui aux OP. En particulier, la participation de l'AFA et des OP nationales est l'un des facteurs de réussite du programme. L'AFA a un partenariat de longue date avec les OP nationales, un réseau de communication bien établi, une grande connaissance et une vaste expérience concernant les contextes des pays et les capacités des OP, et des relations étroites avec les OP au niveau national. Forte de ces atouts, l'AFA a pu garantir un fonctionnement rapide et efficace des mécanismes d'allocation des fonds, en particulier en période de pandémie, sélectionner des bénéficiaires crédibles, qualifiés et fiables de manière à réduire les coûts des protocoles et des procédures, et atteindre un grand nombre d'organisations et de producteurs locaux.

En outre, le fonds renouvelable mis en place n'a pas seulement été un moyen efficace de faire face aux effets de la pandémie, il s'est aussi avéré être un instrument au service de l'autonomisation des OP et de leurs membres, qui promeut la solidarité et la responsabilité, et démontre que les petits exploitants peuvent apporter des solutions pour rendre les systèmes agricoles plus résilients et parvenir à la sécurité alimentaire.

**Perspectives.** Le programme ARISE a été initialement lancé en réponse à la pandémie de COVID-19. Toutefois, au vu des résultats obtenus, il a été reconduit pour une nouvelle phase et sa couverture géographique a été étendue. La nouvelle phase est mise en œuvre dans 12 pays (Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Viet Nam).

---

# Section IV: Domaines d'amélioration des partenariats



## Section IV – Domaines d’amélioration des partenariats

L’analyse quantitative présentée à la section I donne des indications importantes sur la voie à suivre pour améliorer les partenariats.

Tout d’abord, même si la participation des OP à la conception des COSOP et des projets semble rester stable à l’échelle mondiale et est valorisée par les équipes de pays du FIDA, les différences régionales importantes nous obligent à veiller à ce que la participation des OP aux activités du FIDA soit progressivement systématisée. Une orientation clé consisterait à institutionnaliser le Forum paysan et l’implication systématique des OP, de manière à éviter toute perturbation liée à la rotation du personnel du FIDA.

Une autre constatation importante est que, malgré la stabilité de la participation des OP à la conception des COSOP et des projets au niveau mondial, les données mettent en évidence une diminution du « niveau avancé » de participation, tandis que le « niveau élémentaire » de participation progresse. Or le passage du niveau « élémentaire » au niveau « avancé » de participation à la conception reflète l’amélioration de la qualité des contributions des OP à l’élaboration des COSOP et des projets. Ces données permettent donc de conclure que la qualité de la participation des OP s’est détériorée au cours de la dernière période.

En outre, comme le montre le tableau 2 de la section I, le niveau de participation des OP à la conception des COSOP a considérablement évolué au fil du temps dans la plupart des pays, même si l’avantage d’une telle participation est reconnu par toutes les équipes de pays du FIDA. Bien qu’il convienne de mener une analyse plus approfondie pour connaître les raisons de ces changements, le niveau de participation pourrait être entravé par les cycles de rotation du personnel des bureaux de pays du FIDA, des directeurs de pays du Fonds et des responsables des OP, ainsi que par le manque de procédures institutionnalisées et de clarté s’agissant de la gestion des partenariats.

Les données quantitatives ventilées par région révèlent également une évolution des tendances au niveau des partenariats établis dans chaque région. La région NEN enregistre une amélioration notable de l’ensemble des partenariats noués avec les OP, probablement renforcée par sa première participation à la dynamique des forums paysans régionaux, tandis que les régions APR et LAC (et ESA dans une moindre mesure) affichent une tendance à la baisse. Il faut donc revitaliser ces partenariats, mais aussi réexaminer les outils de collecte de données et les enquêtes pour mieux cerner la diversité des liens de collaboration.

Dans le cadre de la régionalisation des forums paysans (section II), les UGP, les OP et les bureaux de pays ont été interrogés sur les obstacles et les difficultés en matière de partenariat<sup>45</sup>. Les réponses sont résumées au tableau 6.

Tableau 6. Réponses des OP, des UGP et des bureaux de pays concernant les principaux obstacles en matière de partenariat

Obstacles spécifiques	OP		UGP		Bureaux de pays	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Manque de capacités (principalement institutionnelles et organisationnelles)	4	4,4	31	<b>47,0</b>	23	<b>54,8</b>
Retards d’exécution	11	<b>12,2</b>	6	<b>9,1</b>		0,0
Absence de connexion avec les pouvoirs publics	4	4,4		0,0	2	4,8
Absence de connexion avec les OP régionales ou nationales	1	1,1		0,0	3	7,1
Manque de fonds – OP	8	<b>8,9</b>	6	<b>9,1</b>	5	<b>11,9</b>
Manque de fonds – FIDA		0,0	4	6,1		0,0
Accès limité aux informations sur les interventions du FIDA	9	10,0		0,0		0,0
Aucune relation ou aucune coordination avec le FIDA	28	<b>31,1</b>		0,0		0,0
Contexte politique et économique	5	5,6	4	6,1	1	2,4

<sup>45</sup> La question posée aux UGP était: « Avez-vous rencontré des obstacles ou des difficultés spécifiques en collaborant avec les OP dans le cadre de votre projet? »; la question posée aux bureaux de pays était: « Avez-vous rencontré des obstacles ou des difficultés spécifiques qui vous ont empêché de faciliter la collaboration entre le FIDA et les OP dans votre pays et/ou votre sous-région? »; la question posée aux OP était: « Quels obstacles ou difficultés spécifiques avez-vous rencontrés dans le cadre de la collaboration entre votre organisation et le FIDA dans votre pays et/ou votre sous-région? ».

Difficultés d'accès et éloignement géographique		0,0	2	3,0		0,0
Aucun obstacle	17	18,9	10	15,2	4	9,5
Autre	3	3,3	3	4,5	4	9,5
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>66</b>	<b>100</b>	<b>42</b>	<b>100</b>

Comme indiqué, la plupart des UGP et des bureaux de pays ont exprimé des inquiétudes concernant les capacités institutionnelles et organisationnelles des OP, ces facteurs ayant une incidence importante sur les partenariats. Tous les répondants ont reconnu l'importance des OP dans l'exécution des projets et préconisé la participation de ces organisations à la conception des projets (bien que des progrès restent à faire). Fait bien connu, la capacité des OP à participer de manière cohérente et efficace aux projets, aux programmes, aux échanges et aux plateformes décisionnelles locales repose sur la solidité des structures de gouvernance et de fonctionnement de ces organisations. Selon les bureaux de pays et les UGP, de nombreuses OP sont informelles et créées uniquement pour que leurs membres puissent participer à un programme ou à un projet. Cela complique l'exécution des projets, en particulier l'application efficace des procédures de passation de marchés et l'adoption d'innovations. Il s'agit également d'un obstacle à la participation soutenue et permanente des OP à la conception des COSOP et des projets, qui entrave la mise en place d'une interaction durable entre les gouvernements et les OP, pourtant essentielle à la pérennité et à la reproduction à plus grande échelle des projets.

D'autre part, la plupart des OP consultées dans les régions ESA, LAC et WCA ont déclaré qu'elles n'avaient aucune relation ou aucun lien de coordination avec le FIDA ou qu'elles n'avaient pas accès aux informations sur les interventions du FIDA, même si la majorité d'entre elles participaient ou avaient participé à un projet financé par le FIDA. En ce sens, il semble que les canaux d'information actuels entre le FIDA et les OP locales manquent d'efficacité. En outre, de nombreuses OP ont indiqué que leur partenariat était fortement perturbé par les retards d'exécution des projets. Ces retards pouvaient être dus à diverses raisons – il pouvait s'agir, par exemple, de retards dans les procédures gouvernementales dus à des changements dans l'administration publique, ou de retards dans les paiements reçus par les OP dus à la rotation du personnel de l'UGP, entre autres. Bien que la plupart d'entre eux soient liés aux procédures gouvernementales, ces retards peuvent finir par éroder la confiance entre le FIDA et les OP.

Il convient de noter les divergences entre les réponses des UGP, des bureaux de pays et des OP, qui mettent en lumière la nécessité d'une stratégie tripartite de collaboration bien structurée et institutionnalisée entre le FIDA, les OP et les gouvernements. Cela implique non seulement de prendre des engagements pour mener conjointement des activités concrètes, mais aussi de mettre en place les incitations appropriées pour encourager la réalisation de ces engagements et évaluer les résultats obtenus.

Une stratégie d'amélioration repose donc sur quatre piliers principaux, examinés dans les sections suivantes.

## **A. Un cadre d'intervention solide impliquant le FIDA, les OP et les gouvernements**

Depuis près de 20 ans, le FIDA collabore avec les OP afin de les aider à devenir des organisations stables, performantes et responsables, capables de représenter efficacement leurs membres, en particulier dans le cadre de l'élaboration des politiques et des programmes, en plus de leur offrir des services économiques. Le FIDA a apporté un appui aux OP dans le cadre de projets d'investissement et de dons, mais les résultats obtenus sont peu probants. En outre, bien que plusieurs espaces de dialogue aient été promus, la coordination entre les gouvernements et les OP reste très limitée, car ces dernières sont considérées comme des bénéficiaires de projets et non comme de potentiels partenaires d'exécution.

Pour surmonter cette difficulté, il convient d'élaborer une stratégie plus structurée et des mécanismes opérationnels connexes de façon à collaborer plus efficacement (coworking) et à co-établir plus systématiquement des programmes, des mécanismes de financement et des stratégies en faveur des populations rurales vulnérables. Étant donné les multiples façons dont les OP peuvent participer aux activités du FIDA, il importe de hiérarchiser les mesures à prendre et d'identifier les acteurs clés chargés de les mettre en œuvre. Les mesures prioritaires destinées à améliorer les partenariats doivent être définies, débattues et approuvées à partir d'une vision commune et d'un cadre stratégique commun, ce dernier devant contenir une théorie du changement en matière de partenariat. Le cadre

stratégique pourrait être un outil d'analyse et de décision utile à la définition de la stratégie de collaboration pour les années à venir.

Un tel cadre d'intervention permettra également de déterminer les principaux acteurs et leurs rôles selon les différents types d'OP et leurs différents niveaux de structuration et d'organisation, leurs motivations et leur histoire – dont le FIDA devrait tirer parti. Comme le montrent les données, les partenariats se concrétisent généralement dans le cadre de la participation des OP locales aux projets en tant que bénéficiaires. Néanmoins, on observe une évolution des rôles joués par les OP, certaines d'entre elles participant davantage en qualité de prestataires de services, de partenaires d'exécution, voire de responsables de l'exécution d'une composante de projet. Ces rôles opérationnels sont essentiels non seulement aux fins de la promotion de la durabilité, mais aussi de l'autonomisation des OP. Il est clair que les OP jouent un rôle fondamental dans la contribution à l'élaboration des politiques et des stratégies.

À cet égard, il convient de définir et de comprendre les rôles associés aux différents types d'OP faïtières (OP nationales, OP axées sur les produits de base ou fondées sur les groupes, OP de second degré à l'échelle territoriale ou plateformes d'OP au niveau national). Certaines OP faïtières pourraient être plus efficaces en matière de plaidoyer, de contribution à l'élaboration des politiques et de renforcement institutionnel et organisationnel des OP, tandis que d'autres, plus proches des OP de base, pourraient améliorer l'efficacité de la prestation de services économiques, sociaux et environnementaux destinés à leurs membres. En tout état de cause, le FIDA devrait encourager ce type de collaboration, en fournissant l'appui dont les OP ont besoin pour pouvoir comprendre et recenser les principaux besoins du territoire. En outre, ce type de collaboration devrait reposer sur un cadre stratégique susceptible d'être adopté conjointement par les OP et le FIDA à l'échelle mondiale, mais surtout à l'échelle des pays.

Par ailleurs, les OP faïtières sont de grandes championnes de la diffusion d'informations sur les projets et programmes financés par le FIDA. Comme susmentionné, elles devraient jouer un rôle clé dans le renforcement des capacités des OP locales, mais aussi encourager la participation de ces dernières à la conception des COSOP et des projets, en promouvant une contribution qui aille au-delà du rôle de bénéficiaires. En outre, les OP faïtières peuvent jouer un rôle essentiel dans le suivi et la supervision des projets si les liens avec les pouvoirs publics sont suffisamment forts pour faciliter le dialogue et éviter les retards dans les projets, conformément à la demande des OP locales. Par ailleurs, les OP agrégées au niveau national peuvent être mobilisées en vue de disposer d'un mécanisme de retour d'information sur les projets du FIDA pilotés par les agriculteurs, et partant, de favoriser la participation citoyenne des populations rurales et paysannes. Cette approche a déjà été expérimentée dans certains pays et a donné de bons résultats.

Enfin, les forums paysans régionaux ont servi à mettre sur la table des propositions concrètes destinées à renforcer les partenariats – en particulier les partenariats tripartites au niveau national – dont certaines caractéristiques diffèrent ou se retrouvent dans toutes les régions, comme le résume l'encadré ci-après. Il s'agit d'un travail particulièrement utile à intégrer dans le cadre stratégique du partenariat FIDA-OP.

#### Encadré 12. Propositions concrètes formulées dans le cadre des forums paysans régionaux en vue d'améliorer le partenariat FIDA-OP

- Renforcer les activités des forums paysans nationaux et appuyer la conception et l'exécution, sous l'égide des agriculteurs, de plans d'action nationaux et régionaux dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale.
- Institutionnaliser la planification conjointe des forums paysans régionaux et des ateliers régionaux sur la mise en œuvre, de manière à favoriser les débats constructifs entre les OP et les équipes de pays et UGP du FIDA, et à établir des plans d'action concrets permettant d'améliorer en permanence la collaboration aux niveaux national et régional (ce qui est également important du point de vue de la concertation sur les politiques au niveau régional).
- Systématiser la participation effective des OP à toutes les activités du FIDA et passer des contrats directs avec les OP faïtières en tant que partenaires d'exécution stratégiques.
- Mettre en place un mécanisme de dons permanent aux fins du financement direct des OP, notamment à l'appui de leurs activités en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

- Examiner les sous-thèmes clés importants pour les agriculteurs familiaux et leurs organisations – par exemple, la pêche artisanale, l'élevage ou le pastoralisme et l'agroécologie.
- Étayer, documents à l'appui, les caractéristiques innovantes des partenariats, et investir dans la gestion des savoirs, les visites d'échange, l'enrichissement mutuel et la formation du personnel du FIDA et de l'UGP sur les modalités de collaboration avec les OP.

## B. Des mécanismes de financement efficaces

Ces 20 dernières années, près de 180 millions d'USD ont été versés aux OP sous forme de dons. En outre, dans le cadre des projets d'investissement, les OP sont de plus en plus souvent désignées comme bénéficiaires directs des fonds, mais le montant reçu ne peut actuellement pas être vérifié à l'aide des systèmes du FIDA. Bien que les fonds alloués aux OP aient considérablement augmenté au fil du temps, le manque de fonds destinés à consolider les activités de renforcement des capacités et à améliorer les services destinés aux membres des OP reste préoccupant. La section III du présent rapport présente un aperçu du portefeuille de dons en faveur des OP, dont plusieurs caractéristiques essentielles sont mises en évidence ci-après.

- Les programmes FO4 sont axés sur les services économiques, le renforcement des capacités et l'appui à la défense et à la promotion des intérêts des OP faïtières nationales, régionales et continentales, le but étant d'accroître la visibilité, la responsabilité et la performance de ces organisations dans l'accomplissement de leur mandat. De tels programmes gagneront certainement à être reliés de manière plus systématique aux interventions du FIDA dans le cadre d'un dialogue ouvert entre le FIDA, les gouvernements et les OP, qui s'appuierait sur les activités des programmes FO4.
- Le programme GAFSP a un rôle clé à jouer dans l'élaboration de projets novateurs pilotés par les OP et susceptibles de guider et d'influencer les modalités d'exécution des projets d'investissement ordinaires du FIDA, et d'aider ce dernier à adapter ses procédures et mécanismes de financement aux OP partenaires.
- Les dons accordés par le FIDA (grâce aux contributions des donateurs) à l'appui des mécanismes de consultation pilotés par les agriculteurs dans le cadre du Forum paysan, du Sommet sur les systèmes alimentaires, de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et de la Conférence des Parties (COP) sont également indispensables pour que les OP puissent faire entendre leur voix dans toutes ces manifestations.

Les besoins de financement des OP ne font aucun doute, mais les fonds doivent être alloués en fonction des rôles et des besoins de ces organisations. Les 20 années de collaboration avec les OP en matière de concertation sur les politiques, le capital humain des OP faïtières et les besoins croissants de financement des agriculteurs familiaux dans les domaines de la résilience climatique et de la conservation de la biodiversité démontrent que les OP jouent souvent un rôle d'utilité publique très important qui, s'il ne peut être considéré comme « rentable » au sens économique du terme, justifie que l'on alloue des ressources suffisantes à ces organisations. Pendant la pandémie, la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres a démontré que les OP à tous les niveaux pouvaient gérer efficacement ces ressources et obtenir des résultats remarquables, notamment sur des sujets aussi cruciaux que la cohésion sociale, dans des contextes de grande fragilité et à des moments particulièrement difficiles. Le FIDA, les OP et les gouvernements devraient tirer parti de ces enseignements et concevoir de nouveaux programmes et mécanismes de financement de manière stratégique, en tenant compte des nombreux rôles que les OP peuvent jouer. De même, des mécanismes de financement distincts devraient être envisagés pour chaque type d'OP. À cette fin, le travail de cartographie et d'analyse des profils des OP est une première étape à franchir pour pouvoir déterminer l'instrument de financement adéquat compte tenu du niveau de maturité et de solidité des organisations.



## C. Concertation et prise de décisions

Cette année, nous célébrons les 20 ans du Forum paysan. Il y a huit ans, les forums paysans régionaux démarraient avec succès dans quatre régions et désormais, des sessions régionales sont organisées dans les cinq régions d'intervention du FIDA. Néanmoins, il faut cesser de penser que le Forum paysan se réfère uniquement à des réunions quadriennales, et accepter l'idée qu'il s'agit d'un processus continu. Cela implique un travail continu entre le FIDA (le siège et, surtout, les bureaux de pays) et les OP.

Pour promouvoir l'idée de Forum paysan en tant que processus et le concept des forums paysans régionaux, il faut établir des objectifs clairs (à l'aide d'une stratégie de collaboration bien définie) et des systèmes de suivi fournissant des informations sur l'avancement du processus. En outre, il convient de recenser et de prendre en compte les avantages incontestables des forums paysans. S'ils donnent aux OP la possibilité de s'exprimer et de faire connaître leurs besoins, les forums paysans devraient également prendre la forme d'un processus dans lequel les deux parties prennent des engagements assortis de mesures claires en cas de non-respect.

Cette année, pour la première fois, les OP ont été invitées à participer à la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA dans le cadre de sessions spéciales organisées avec la direction et les États membres. Il s'agit d'un grand pas en avant vers la participation systématique des OP à la gouvernance du FIDA et vers l'obtention par le FIDA d'un retour d'information précieux de la part d'un de ses partenaires.

## D. Une évaluation systématique par le FIDA de ses partenariats avec les OP

Comme indiqué dans la recommandation formulée dans le dernier rapport sur les partenariats en action, les méthodes et les outils utilisés pour évaluer les partenariats entre le FIDA et les OP restent limités. Les données quantitatives présentées à la section I montrent les tendances en matière de participation des OP à la conception et à l'exécution des stratégies et des projets du FIDA. Néanmoins, elles ne donnent qu'un aperçu des résultats des partenariats. Le lien établi entre la qualité de la participation et les résultats des évaluations des COSOP au cours des 15 dernières années constitue un premier pas, certes timide, vers une véritable évaluation des résultats des partenariats. Il est possible d'entreprendre un travail similaire avec les évaluations de projets, bien que la collecte d'informations et la mise en correspondance avec les données de l'enquête puissent s'avérer plus complexes.

Pour prendre en compte l'évaluation des partenariats dans les indicateurs institutionnels, il convient d'inclure les indicateurs de partenariat FIDA-OP parmi les indicateurs de base du FIDA. Actuellement, les indicateurs de base (2.2.1, 2.2.3, 2.2.4 et 2.2.5) rendent compte de la participation des OP à l'exécution des projets en tant que bénéficiaires. Au-delà de ce niveau de participation, il a été démontré que le rôle des OP dans la conception et l'exécution des projets (en tant que responsables de l'exécution) était jugé crucial. En outre, leur implication dans la conception des COSOP était aussi jugée indispensable. Par conséquent, la participation des OP aux différentes étapes de la conception et de l'exécution des programmes ou des projets doit être mesurée au même titre que d'autres indicateurs institutionnels. Il faut donc collecter des données pendant l'exécution des projets pour vérifier la qualité des partenariats. C'est pourquoi il convient de modifier en profondeur les systèmes de suivi et les méthodes d'évaluation des projets et des programmes. La fréquence et le type d'interaction entre les OP (à tous les niveaux), les UGP et les directeurs de pays doivent être enregistrés et mesurés aux fins du calcul des indicateurs de partenariat. À cet égard, il faut que la Division recherche et évaluation de l'impact et IOE prennent part à ce changement.

---

## Étude de cas

### *Le Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Tchad (CNCPRRT) et le FIDA: un partenariat qui évolue*

Le CNCPRRT est une organisation faîtière officiellement enregistrée depuis 2006. Il regroupe plus de 54 000 OP qui interviennent dans les 23 régions du Tchad. Il vise à soutenir le développement socioéconomique durable de ses membres en promouvant l'agriculture familiale, en menant des campagnes de plaidoyer et de lobbying, en assurant des services et en renforçant les capacités de ses organisations membres.

Le partenariat entre le CNCPRRT et le FIDA a vu le jour en 2009 dans le cadre du programme PAOPA. Il a évolué depuis, et joue aujourd'hui un rôle essentiel dans la conception et la mise en œuvre des stratégies, des projets et des programmes du FIDA.

**Renforcer les capacités du CNCPRRT grâce aux programmes de dons.** Depuis 2009, le CNCPRRT fait partie des organisations impliquées dans les programmes de renforcement des capacités appuyés par le FIDA et d'autres donateurs partenaires. En particulier, grâce à la phase pilote (2009-2012) et à la phase principale (2013-2017) du programme PAOPA, ainsi qu'à son évolution et à sa transposition à plus grande échelle dans le cadre du programme FO4ACP, le CNCPRRT et les OP participantes ont pu renforcer leurs capacités institutionnelles et organisationnelles, avoir davantage voix au chapitre dans les stratégies et programmes agricoles et mettre en place des services économiques destinés à faciliter l'intégration des petits exploitants agricoles dans les filières.

**Aussi, le CNCPRRT a participé avec succès à l'élaboration de politiques,** en contribuant à l'élaboration de la Loi d'orientation agricole du Tchad, et a mené des activités de plaidoyer pour obtenir la séparation de la chambre d'agriculture des autres chambres consulaires au Tchad. L'organisation a également axé ses campagnes de plaidoyer sur l'accès des femmes rurales à la terre, la révision du droit foncier et l'élaboration d'une loi visant les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche<sup>46</sup>, et elle a réussi à intégrer ses membres parmi les délégués du Conseil économique social et culturel, un organe consultatif de l'État. L'augmentation du nombre de membres du CNCPRRT, du fait de l'intégration de 2 000 groupes communautaires supplémentaires à l'issue de la phase pilote et de 9 135 OP à l'issue de la phase principale, témoigne certainement de l'amélioration de la crédibilité et de la responsabilité de cette organisation qui représente les agriculteurs du pays. En outre, les programmes de dons ont favorisé le partenariat avec le FIDA au niveau national.

**Grâce à un professionnalisme accru et à une meilleure visibilité, le CNCPRRT a renforcé sa participation à la conception et à l'exécution des COSOP et projets du FIDA.** À partir de 2010, le rôle du CNCPRRT dans la conception et la mise en œuvre des stratégies et initiatives du FIDA a évolué dans le bon sens.

- **Conception des COSOP du FIDA (2010-2015 et 2020-2025).** Comme indiqué dans le premier COSOP, le CNCPRRT devait devenir un interlocuteur privilégié du FIDA et le principal représentant des producteurs du Tchad auprès du Fonds, notamment dans le domaine du renforcement des OP et de la mise en place d'organisations de second degré et d'organisations faîtières, conformément aux objectifs stratégiques du COSOP. Dans le COSOP, il a été établi que le CNCPRRT devait être appuyé, renforcé et intégré à l'équipe de gestion du programme de pays chargée d'évaluer les progrès de l'exécution du COSOP et de planifier des mesures correctives destinées à améliorer l'impact. Depuis, le CNCPRRT siège au comité national de pilotage des projets du FIDA. Dans le cadre du dernier COSOP (2020-2025), le CNCPRRT a également endossé le rôle de partenaire stratégique, notamment dans l'exécution du Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT) et du Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience (RePER) (voir les paragraphes ci-après), et ce grâce au renforcement de sa responsabilité et à une meilleure appropriation des activités par les OP et les

---

<sup>46</sup> Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique.

organisations bénéficiaires, le but étant de pérenniser les interventions en faveur du développement.

- **Programme d'appui au développement rural dans le Guéra (PADER-G) (2010-2016).** Le programme PADER-G visait à jeter les bases d'une amélioration durable de la sécurité alimentaire et des revenus de la population rurale de la région du Guéra. Pour contribuer à la conception du programme, le CNCPRT a analysé le profil de 846 OP et a pu ainsi adapter son appui en fonction des différents types de profils. En outre, il a été chargé de mener des activités de mobilisation, de renforcement des capacités et de formation à l'intention des OP appuyées dans le cadre de la composante 3 du projet, qui portait sur le « renforcement des capacités des organisations agricoles et groupements au niveau local ». Dans ce contexte, le CNCPRT a reçu un appui financier pour répertorier les OP de la région. Il était également représenté au sein du comité de pilotage du programme, où il jouait un rôle consultatif, et a participé activement aux missions de supervision et d'examen à mi-parcours.
  - **Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT) (2014-2021).** L'analyse des profils réalisée par le CNCPRT dans le cadre du projet PADER-G a été mise à profit dans le cadre de la conception du projet PARSAT, afin de mieux cibler les interventions en faveur des OP. En outre, le CNCPRT faisait partie de l'équipe participant à la mission d'achèvement du projet en 2022.
  - **Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience (RePER) (2018-2025).** Le CNCPRT contribue au projet en appuyant la mobilisation et la professionnalisation des OP. En particulier, il accompagne les organisations à la base et à différents niveaux de structuration en vue de renforcer leur dynamique associative et leur capacité à fournir des services techniques et économiques à leurs membres (approvisionnement en intrants, conseils techniques, informations sur les marchés et prix, mobilisation de fonds de roulement, accès aux équipements, commercialisation groupée, prestation de services post-récolte, entre autres exemples). En outre, en 2021, le CNCPRT a réalisé un diagnostic des OP dans la zone du projet pour recenser les organisations à appuyer. L'étude a couvert plus de 6 700 organisations, et a permis de dresser un profil détaillé de plus de 300 OP, dont 60 ont été sélectionnées pour bénéficier de l'appui du projet. Le projet prévoit également l'apport d'un appui institutionnel au CNCPRT, notamment en matière de contribution à l'élaboration des politiques et de concertation sur les politiques, aux fins de la vulgarisation du droit supranational des sociétés coopératives défini par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).
  - **Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad (RENFORT) (2021-2027).** Le projet RENFORT vise à promouvoir l'entrepreneuriat et l'intégration économique systématique et à long terme des jeunes et des femmes dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Le CNCPRT a été impliqué dans les activités de ciblage du projet. Il devrait également bénéficier d'un renforcement des capacités et participer à la structuration des OP, l'accent étant mis sur l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.
-

## Perspectives

La session de 2024 du Forum paysan mondial se tient après quatre années d'incertitude intense, caractérisées par de multiples crises et difficultés (dont la pandémie de COVID-19), et à un moment crucial pour les OP et le FIDA, qui célèbrent les 20 ans du Forum paysan, entendu comme un processus participatif de consultation et de dialogue entre le FIDA et les principaux représentants mondiaux, continentaux et régionaux des organisations de petits exploitants et de petits producteurs alimentaires.

Il s'agit également d'un moment stratégique qui intervient après la deuxième série de forums paysans régionaux, laquelle a permis, dans un souci d'équilibre géographique, de faire le point sur les effets positifs de la décentralisation du FIDA sur les forums paysans. Les principaux messages qui ressortent des forums paysans régionaux sont les suivants: i) les activités de promotion des forums paysans menées dans les pays pour favoriser concrètement les dialogues nationaux entre les gouvernements, le FIDA et les OP offrent des possibilités remarquables maintenant que toutes les équipes opérationnelles du FIDA sont établies dans les pays; ii) il est essentiel de mobiliser des outils et des financements adéquats pour renforcer les OP ayant différents niveaux de capacité institutionnelle et différents degrés de maturité, de sorte que ces organisations soient mieux à même de remplir leur mandat compte tenu du contexte (par exemple, le contexte économique, social et environnemental, le rôle d'intermédiaire avec les marchés locaux, les entreprises de transformation, les acteurs de la finance rurale, le rôle d'utilité publique joué dans le cadre de la contribution à l'élaboration des politiques, les mécanismes de retour d'information des populations rurales pilotés par les agriculteurs); iii) les pays et les régions doivent échanger des connaissances sur les moyens efficaces de collaborer avec les OP, de façon à obtenir un impact sur le développement des zones rurales plus efficace, plus propre à favoriser l'autonomisation, plus pérenne et plus facilement transposable à plus grande échelle.

Il s'agit également d'un rendez-vous stratégique, puisque cette huitième réunion mondiale du Forum paysan coïncide avec FIDA13, processus à l'issue duquel de nouvelles orientations décisives sont confirmées et de nombreuses possibilités de partenariats FIDA-OP peuvent être trouvées. Le FIDA pourrait par exemple: i) tirer parti des nombreux cas où les OP pourraient mener des interventions efficaces dans des contextes de fragilité; ii) s'appuyer sur la riche expérience des organisations de petits exploitants et producteurs alimentaires en matière de préservation de la biodiversité et de mise en place de pratiques axées sur l'adaptation aux changements climatiques; iii) renforcer la collaboration avec le secteur privé en donnant aux OP les moyens de devenir des partenaires plus solides à l'aide d'alliances gagnant-gagnant avec d'autres acteurs privés.

Le Forum paysan mondial de 2024 sera l'occasion d'entamer un débat stratégique sur les conclusions du présent rapport, en vue de s'appuyer sur ce qui fonctionne bien, de trouver des solutions aux domaines d'amélioration recensés et de convenir de l'orientation future du partenariat FIDA-OP.

## Liste des Annexes (disponible en anglais)

### **ANNEX I: FINDINGS FROM CORPORATIVE ASSESSMENTS DURING THE YEARS 2020-2023**

### **ANNEX II: DETAILED METHODOLOGY OF THE QUANTITATIVE ANALYSIS AND RESULT**

1. Detailed methodology
2. Results of survey data collection
3. Survey on COSOPS approved in 2020-2023
4. Survey on projects approved in 2020-2021
5. Survey on projects approved in 2022-2023

### **ANNEX III: LIST OF COSOPS AND PROJECTS APPROVED OVER THE PERIOD 2020-2023**

1. COSOPS approved over the period 2020-2023
2. Projects approved over the period 2020-2021
3. Projects approved over the period 2022-2023

### **ANNEX IV: DETAILED RESULTS AND GRAPHS OF THE QUANTITATIVE ANALYSIS**

1. Evolving partnership with FOs in COSOP design
2. FOs as COSOP implementers
3. Evolving partnership with FOs in the projects approved in the biennium 2022–2023
4. Involvement of FOs in the implementation of ongoing projects approved in 2020–2021

### **ANNEX V: IFAD-FO PARTNERSHIP CASE STUDIES**

1. Supporting the resilience of family farmers affected by the Covid-19 pandemic in Asia through improved access to credit: the successful experience of the Assuring Resiliency of family farmers amidst Covid-19 programme
2. Improving the production of milk through partnering with producer groups, dairy cooperatives, and the Rwanda National Dairy Platform: the experience of the Rwanda Dairy Development Project
3. Improving the production of wool and mohair in partnership with the Lesotho National Wool and Mohair Growers' Association: the experience of the Wool and Mohair Promotion Project
4. Supporting the marketing of family farming products: IFAD's collaboration with the Central de Comercialização das Cooperativas da Caatinga in the implementation of the Rural Sustainable Development Project in the semi-arid region of Bahia
5. Supporting gender-transformative initiatives for the benefit of community members: the experience of the Amagar cooperative in Morocco
6. The promotion of local development through grassroots FOs, the experience of the Agropastoral Development and Local Initiatives Promotion Programme for the South-East - phase II
7. Farmers' organizations leading project implementation: the case of the North Kivu Agriculture Sector Support Project (PASA-NK)
8. Supporting pastoral communities affected by the Covid-19 pandemic in the Sahel through the Réseau Billital Maroobé: the case of the project to assist herder families faced with the cumulative effects of the pastoral lean season, insecurity, and the Covid-19 pandemic
9. The CNCPRP and IFAD: an evolving partnership

**ANNEX VI: QUESTIONNAIRES SUBMITTED FOR THE REGIONAL FARMERS' FORUM**

1. Questionnaire for IFAD Country Teams (CD, CPO AND PO)
2. Questionnaire for project Management Units (PMUS)
3. Questionnaire for Farmers Organizations

**ANNEX VII: SUMMARY OF THE KEY AREAS OF WCA R-FAFO ACTION PLANS FOR 2023-2026**

**ANNEX VIII: LIST OF GRANTS FOR THE PERIOD 2020-2023**

**ANNEX IX: UNFSS FOOD PRODUCERS' DECLARATION**

Scannez ce QR code pour consulter les annexes:

